



Parc amazonien
de Guyane
Parc national

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE



SOMMAIRE

1 Introduction

- 1 Edito
PASCAL VARDON & JULES DEIE
- 2 Temps forts 2022
L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL
- 4 Grand témoin
RÉMY PIGNOUX

2 Charte des territoires

- 8 L'évaluation finale
DE LA CHARTE EN PRÉPARATION
- 10 Les conventions d'application
DE LA CHARTE DU PARC AMAZONIEN
- 11 Les projets
DANS LE SUD DE LA GUYANE

3 Connaissance et suivi des milieux naturels

- 14 Acquérir, capitaliser et diffuser
LES CONNAISSANCES
SUR LA BIODIVERSITÉ
- 20 Atlas de la biodiversité communale
UN OUTIL PARTAGÉ
DE LA CONNAISSANCE
- 25 Co-construire des mesures
DE GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES
- 26 Mesurer les impacts
LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

4 Surveillance du territoire

- 30 Diagnostic et lutte
CONTRE L'ACTIVITÉ
AURIFÈRE ILLÉGALE
- 33 Coopérations
DE LA BRIGADE NATURE

5 Développement durable des territoires

- 36 Favoriser le développement
D'UN TOURISME RESPONSABLE
- 38 Connaître et accompagner
LES ACTIVITÉS AGRICOLES
ET FORESTIÈRES
- 43 Favoriser les débouchés
DE LA FILIÈRE ARTISANALE
- 44 Soutenir les porteurs
DE PROJETS ET COLLECTIVITÉS
- 49 Contribuer à l'amélioration
DU CADRE DE VIE
- 50 Impulser
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

6 Sauvegarde & valorisation des patrimoines culturels

- 54 Soutenir la transmission
DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS

7 Valorisation des territoires du sud

- 62 Promouvoir les cultures
DU SUD DE LA GUYANE
- 63 Mettre en lumière
LES PATRIMOINES NATURELS
- 64 Les territoires du sud
EN VIDÉO

10 Participation au réseau des aires protégées

- 84 S'engager
DANS LE RESEAU LOCAL
- 85 Poursuivre la coopération
AVEC LE PLATEAU DES GUYANES
- 85 Echanger avec les
ESPACES NATURELS DE FRANCE

8 Sensibilisation à l'environnement

- 68 Éduquer à l'environnement
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 75 Soutenir les projets
DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES

9 Coopération régionale

- 80 Collaborer avec
LES ACTEURS RÉGIONAUX
- 81 Limiter
LES IMPACTS DE L'ORPAILLAGE

11 Gouvernance partagée

- 88 Conseil
D'ADMINISTRATION
- 90 Conseil
SCIENTIFIQUE
- 91 Comité
DE VIE LOCALE

11 Vie de l'Établissement

- 94 Ressources humaines
94 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE
- 96 Plan de formation
DEVELOPPER LES COMPETENCES
- 97 L'après
AUDIT ORGANISATIONNEL
- 98 Démarche
ÉCORESPONSABLE
- 98 Système
D'INFORMATION
- 99 Équipements
& INFRASTRUCTURES
- 101 Achats & MARCHÉS PUBLICS
- 102 Budget 2022
LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
- 104 Communication
VALORISER LE PARC NATIONAL
- 110 Bilan INTERPARCS

ÉDITO



Les années se succèdent, mais se ressemblent-elles ?

L'année 2023 nous a apporté de tristes événements. Deux militaires sont décédés en mission de lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI) : le major Arnaud Blanc du GIGN, à Dorlin au mois de mars, et l'adjudant-chef Guy Barcarel, par ailleurs chef coutumier teko et administrateur du Pag, en mai. Nous saluons ici leur engagement et leur mémoire.

Cette année a également été très difficile au regard d'une sécheresse prononcée, conduisant à des pénuries d'eau potable et une dégradation de la qualité des eaux sur les hauts bassins du Maroni et de l'Oyapock. La maladie du manioc s'est généralisée sur les abattis... Et les difficultés de transport aérien vers les communes de l'intérieur se sont multipliées.

Mais l'année 2023 fut-elle donc si mauvaise pour le Sud Guyane et le Parc ?

Ce n'est pas en tout cas ce qui ressort d'une revue des activités menées, et notamment des principaux faits marquants que le lecteur découvrira dans le présent rapport : une mission exceptionnelle sur les lacs du sud, en site inexploré ; sur Papaïchton, l'achèvement du projet d'Atlas de la biodiversité communale ou encore le lancement des Jeux aluku juniors, et la structuration de la filière touristique ; la naissance du marché wayana à Taluen ; le lancement du projet Terrastories sur le Maroni ; la poursuite des Journées de l'abattis à Camopi ; la poursuite également des activités de transmission des savoir-faire et des patrimoines culturels ; et, sur le plan plus institutionnel, la reconstitution du Comité de vie locale ; le renforcement du dispositif d'appel à projets du Parc, en partenariat avec l'ARS ; ou encore le lancement des réflexions autour de l'évaluation de la charte.

Vous le constaterez, l'équipe du Parc est restée très dynamique, comme l'atteste la multitude d'activités, de supports de communication et d'animations sur le terrain, avec la complicité efficace de nos nombreux partenaires, communes, associations, services de l'État et des collectivités, ou encore professionnels du secteur privé, tous attentifs à contribuer à un développement local durable sur le territoire, respectueux de l'environnement.

Bien sûr, l'orpaillage illégal reste présent, trop présent, et mobilise toutes les ressources du dispositif Harpie auquel le Parc contribue depuis sa création.

L'accent a été mis en 2023 par le Parc sur le recrutement de deux nouveaux jeunes inspecteurs de l'environnement, issus tous deux du territoire, et sur le volet diplomatique de la LCOI, notamment en direction des autorités du Suriname, eu égard à l'enjeu de régulation et de réduction des flux logistiques sur le fleuve Maroni. Mais aussi à la frontière brésilienne sur l'Oyapock, sujet évoqué en particulier lors de la Conférence mixte transfrontière, tenue à Cayenne en juillet 2023.

Ces efforts se poursuivent en 2024, bien entendu. En attendant, nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport d'activités 2023 et vous donnons déjà rendez-vous pour l'édition 2024.

Jules Deie,

président du conseil d'administration
du Parc amazonien de Guyane

Pascal Vardon,

directeur de l'établissement public
du Parc amazonien de Guyane

— Temps forts 2023

L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL

JANVIER

- **Séminaire des agents** du Parc amazonien de Guyane (Pag), à Roura.
- Diffusion de la dernière synthèse de **Renforesap**, dédiée au tourisme.
- Tournée du Haut-Maroni pour valider les membres du **Comité de vie locale (CVL)**.
- Tournée des écoles du Haut-Maroni par l'équipe EEDD (**Éducation à l'environnement et au développement durable**).
- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- Clôture de la première phase du **plan d'interprétation** de Saül.
- Survol de comptage de l'activité d'**orpillage illégal** (114 sites recensés).

FÉVRIER

- Ateliers de **transmission** au collège de Camopi, alliant les outils numériques.
- Publication des **Cahiers scientifiques n°6 et 7**.
- Comptage des tortues **podocnémides**, à Trois-Sauts.
- Atelier de transmission **perlerie**, à Camopi.
- Mise en place de la signalétique sur le sentier de **Gobaya Soula**.

MARS

- **Restitution** du suivi des tortues **podocnémides** aux habitants de Trois-Sauts.
- Animation **tortues et loutres** à Trois-Sauts.
- Mission d'exploration pluridisciplinaire du **lac Mamilihpan** (Haut-Lawa).
- Mission d'exploration du

mont Galbao (Saül) sur les traces des **palmiers**.

- Mission d'inventaire pluridisciplinaire sur la **montagne Kotika** (Papaïchton).
- 1^{er} **conseil d'administration** de l'année.
- **Séminaire des directeurs** des Parcs nationaux, à Porquerolles.
- Mission d'état des lieux sur le Haut-Maroni : **déchets et chauves-souris**.
- Participation au **Salon du tourisme et des loisirs** de Guyane.
- Tournée de Maripa-Soula pour valider les membres du **Comité de vie locale (CVL)**.
- Publication du **rapport de synthèse de l'ABC de Saül**.
- Présentation de l'**ABC de Saül** au lycée de Saint-Aspais (Melun) et à l'équipe de l'ABC de Matoury.
- Commissionnement de deux nouveaux **inspecteurs de l'environnement**.
- Lutte contre l'**orpillage illégal** : mission d'envergure entre Saül et Camopi.
- Tests du **suivi drone du kwata**, au zoo de Guyane puis à Saül.
- Animation autour de la **Journée mondiale de l'eau**, à Camopi.
- **Restitution** de la mission IQCN (faune aquatique), à Trois-Sauts.
- Suivi du **héron agami** sur Elahe.
- Ateliers autour d'un **conte wayäpi** et d'une **histoire teko**, au collège de Camopi.
- Ateliers de transmission **tissage et perlerie**, à Pidima.
- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- Opération de **ramassage des déchets** avec l'école de Camopi bourg.

- **Formation** des enseignants du Maroni à l'**EEDD** (Éducation à l'environnement et au développement durable).
- Participation aux **Rencontres régionales de l'EEDD**.
- Décès du gendarme du GIGN, **Arnaud Blanc**, à Dorlin, en mission de lutte contre l'orpillage illégal.
- Audition à l'**Assemblée nationale du Suriname** sur les impacts de l'orpillage.
- Alerte sur les plantations de **manioc malades**.

AVRIL

- Tournée de Camopi pour valider les membres du **Comité de vie locale (CVL)**.
- Formation Sig (Système d'information géographique) pour la lutte contre l'**orpillage illégal**.
- Intervention à la **Journée de la défense et de la citoyenneté** à Maripa-Soula.
- Stage pour établir les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux **transports fluviaux** du Pag.
- Stage d'évaluation des **ressources forestières** à Trois-Sauts.
- Animation scolaire faune et flore sur le **sentier Amadou** (Papaïchton).
- Suivi temporel des oiseaux communs (**Stoc**), sur le Haut-Maroni et Papaïchton.
- Ateliers de transmission **perlerie**, à Camopi et Twenke.
- Participation au **Conseil du fleuve Oyapock**.
- Relevés **Agripag** (observatoire de l'occupation des sols du Pag) à Maripa-Soula.
- Mission de la **Cici** (Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur) sur Saül et Camopi.

MAI

- **Journées portes ouvertes** sur le Haut-Maroni sur dix jours.
- Mission de coopération régionale au **Guyana**.
- Atelier sur les **partenariats**, au siège du Parc.
- Séance de **codéveloppement**, au siège du Parc.
- **Fête de la nature**, à Saül, Camopi, Maripa-Soula et Papaïchton.
- Mission d'inventaire pluridisciplinaire sur les **Abattis Kotika**.
- Intervention à l'**université ADK**, à Paramaribo, sur les impacts de l'orpillage.
- Participation au **Conseil du fleuve Oyapock**.
- Décès du chef coutumier teko **Guy Barcarelen** en mission de lutte contre l'orpillage illégal, sur la Camopi.

JUIN

- 1^{re} plénière du **conseil scientifique**.
- 1^{re} réunion du CSE (Comité de suivi de l'**évaluation de la charte**).
- Signature d'une **convention avec l'ARS** pour renforcer l'enveloppe d'Appel à projets du Parc.
- Visite du directeur des Trois océans de l'**AFD** et du directeur général délégué Ressources de l'**OFB**, à Taluen.
- **Copil EEDD** (Éducation à l'environnement et au développement durable), au siège du Parc.
- Mission de signalétique sur Saül (**zonages** du Parc et réglementation).
- Premiers **Jeux aluku juniors**, à Papaïchton.



- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- **Journée de la gastronomie durable**, à Papaïchton puis Maripa-Soula.
- Copil du projet d'**économie circulaire** du Maroni.
- Copil de la **programmation scientifique et culturelle** de la maison du Parc à Camopi.
- **Saül, destination nature** reçoit un trophée Or du Deauville green awards.

JUILLET/AOÛT

- 1^{er} Marché de Taluen, le **Teipimahamo ekamtop**.
- **Marché artisanal** de Trois-Sauts.
- Sensibilisation du codir au jeu « **Inventons nos vies bas carbone** ».
- Atelier de transmission **porte-bébés traditionnels**, à Camopi.
- Départ du directeur adjoint du Parc, **Arnaud Anselin**.
- Visite d'une équipe du **lycée agricole Skjetlein Videregaende skole** (Norvège).
- **Dernière mission** d'inventaire pluridisciplinaire pour l'ABC de Papaïchton sur le secteur Kotika.
- Animation scolaire faune et flore sur le **sentier Amadou** (Papaïchton).
- Installations de **pièges vidéos** à Saül.
- Atelier de transmission **perlerie**, à Camopi.
- Nouveau volet « **constructions traditionnelles** » dans l'Appel à projets du Parc.
- Atelier de transmission **poterie**, sur le Haut-Maroni.
- Déploiement d'un nouveau réseau de **télécommunications**, à Taluen.
- Mission de consultation de la



© J.-M. Montauhe / PAG

population de Trois-Sauts sur la **protection des iguanes et tortues d'eau douce**. Puis pose de panneaux.

- Partage d'expérience avec les autres aires protégées sur les **outils de capitalisation et diffusion** de la connaissance naturaliste.
- Validation des interventions prioritaires dans le projet de lutte contre l'**érosion des berges** par Camopi.
- Évacuation de **100 kg de D3E** (déchets équipements électriques et électroniques) de Saül.
- Survol de comptage de l'activité d'**orpaillage illégal** (143 sites recensés).

SEPTEMBRE

- Lancement du 1^{er} **Culture PAG**, en interne.
- Fin du **chantier de transmission** autour d'une pirogue en bois, à Antecum Pata.
- 1^{re} plénière du nouveau CVL (**Comité de vie locale**), à Maripa-Soula.
- Sortie de plusieurs supports de l'**ABC de Papaïchton** (plaquettes poissons, amphibiens, jeux, etc.).
- **Journées européennes du patrimoine** sur le Haut-Maroni, Camopi et Saül.
- Démarrage du projet de **potager-école** à Saül.

- Copil du projet d'**économie circulaire** du Maroni.

OCTOBRE

- Clôture du stage de six mois sur la **cartographie des habitats** de Saül.
- Session sur le terrain du **Comité d'évaluation de la charte**, à Camopi.
- Participation du Parc au **Fifac** (Festival international du film documentaire Amazonie Caraïbes).
- Missions **loutres et tapirs**, sur Camopi et le Haut-Maroni.
- Mission **Ika** (Indices kilométriques d'abondance, faune chassable), à Saül.
- Mission sur le **mont Itoupé** (relevé des capteurs météo).
- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- Lutte contre l'**orpaillage illégal** : mission d'envergure avec l'armée brésilienne, à Camopi.

NOVEMBRE

- Participation à la **Toile des Palmistes**.
- 2nd **conseil d'administration**.
- Diffusion du film **Orpaillage illégal, au cœur de la lutte**, au cinéma Eldorado.
- Dernier Copil de l'**ABC de Papaïchton**.
- **Fête de la science** à Camopi

et Papaïchton.

- Mission **Ika** (Indices kilométriques d'abondance, faune chassable) sur le Haut-Maroni.
- Atelier de transmission **perlerie**, à Twenke.
- Semaine européenne de **réduction des déchets**, à Camopi.

DÉCEMBRE

- 2^{nde} plénière du **conseil scientifique**.
- Atelier de transmission **perlerie**, à Camopi.
- **Marché artisanal du Maroni**, à Maripa-Soula.
- Obtention d'une enveloppe de 127 000 euros du **Cerema** pour le sentier Amadou.
- Ateliers avec les socioprofessionnels du **tourisme**, à Papaïchton.
- Saül récompensée par les **Trophées des ABC**.
- Lancement des maîtrises d'œuvre à Saül pour les **réhabilitations** de l'église et du gîte communal.
- L'application **Terrastories** (cartographie des traditions orales) arrive sur le Maroni.
- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- Visite de la Première ministre **Elizabeth Borne**, à Taluen et réveillon de la Saint-Sylvestre au camp militaire Lunier (Maripa-Soula).

Grand témoin

RÉMY PIGNOUX

« Il faut porter un argumentaire scientifique avec conviction »

Sa voix résonne en Guyane depuis près de trente ans. Deuxième vice-président du conseil scientifique du Parc amazonien, le docteur Rémy Pignoux témoigne des phénomènes inquiétants qu'il a vu apparaître au fil des décennies. Basé sur le Maroni, ce médecin épidémiologiste, spécialisé en santé publique, a notamment contribué à faire bouger les lignes sur de nombreuses problématiques sanitaires. Il reste toujours aussi passionné et inépuisable.

Le sujet de l'intoxication foetomaternelle au mercure est un des points phares de votre activité aujourd'hui, mais il s'avère que vous avez été le témoin de plusieurs autres sujets de santé publique : parlez-nous en.

Effectivement, un des premiers cas en santé publique qui m'a préoccupé, en 1994, était l'épidémiologie des méningites à Hib. La vaccination ne couvrait à cette époque que 1 % des enfants. Suite à ma thèse, la commande publique en vaccin pentavalent, dès 1996, a permis que les taux de couverture vaccinale rejoignent progressivement la moyenne nationale.

Puis en 1997, mon étude en infectiologie et médecine tropicale montrait aussi que la protection contre la fièvre jaune en Guyane était insuffisante (moins de 50 % de la population), que le virus circulait, que les réservoirs étaient présents et nombreux, et qu'il y avait un risque d'observer des cas sporadiques ou des microfoyers épidémiques. La population et les autorités sanitaires (DASS-État, à l'époque, financeur de mes travaux) s'en sont saisiés. L'État a rapidement rétabli tout ce qui devait être fait : contrôle aux frontières, carnet jaune international, etc. (...). À peu près 95 % de la population est vaccinée aujourd'hui.

Vous avez aussi été l'un des premiers à alerter lorsque vous avez constaté les nombreux suicides sur le Haut-Maroni ?

Quant à l'épidémie de suicides en pays wayana, j'en ai donné effectivement l'alerte dès le début des années 2000. Alerte renouvelée en 2010 et 2015 et qu'on pourrait renouveler aujourd'hui. Ces alertes ont contribué à l'origine des mesures qui ont été prises par l'ARS¹, la création également de l'Ader², etc.

Puis il y a eu d'autres événements, comme la prévalence des cancers du col de l'utérus ?

En effet, je la trouvais vraiment très importante sur le Haut-Maroni dès le début de mes consultations, fin des années 90. Les seuls vaccins disponibles à cette époque ciblaient les génotypes oncogènes 16 et 18. Or j'avais le pressentiment que toutes les populations ne sont pas porteuses du même virus (...). En 2009, l'Institut Pasteur de Paris a fait gracieusement le sérotypage sur une vingtaine d'échantillons anatomopathologiques que je lui ai envoyés, avec le centre hospitalier de Cayenne. Il s'est avéré que les génotypes 16 et 18 représentaient moins de 50 % des sérotypes oncogènes que l'on trouvait dans ces prélèvements. Ce qui m'a permis d'alerter une nouvelle fois l'ARS et de solliciter le service épidémiologique CIC-EC³, qui a pu reproduire sur l'ensemble de la Guyane ce que j'avais fait sur le Haut-Maroni. Il a retrouvé des résultats similaires. Aujourd'hui, avec le récent vaccin nonavalent qui couvre environ 70 % des sérotypes viraux HPV circulant en Guyane, on a une meilleure et plus efficace protection de la population guyanaise. De même face au constat des faibles taux de couverture vaccinale, en général : j'ai organisé avec le Conseil général, trois grandes campagnes

de cinq à six semaines sur le littoral, l'Oyapock et le Maroni, pour expliquer l'importance de la vaccination et en réaliser le rattrapage. Trois années de suite (de 1998 à 2000). C'était aussi l'occasion de proposer des visites médicales. Le soir, on avait 20 à 50 mètres de queue ! On dépitait des pathologies historiques (parasitoses, lèpre, tuberculose...). C'était impressionnant et anachronique ! (...)

Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à l'intoxication aux métaux lourds ?

En 1993, le laboratoire d'écotoxicologie du CNRS de Bordeaux est venu en Guyane et leurs travaux ont révélé des taux de mercure importants dans la chair des poissons et chez les enfants. Il fallait donc poursuivre cette première investigation.

On a mis dix ans à mettre le protocole en route (...) Les travaux de veille sanitaire, récolte des cheveux, de pédagogie, etc. ont commencé en 2012, sous l'impulsion de l'ARS qui m'en a confié la responsabilité. C'est un travail qui n'a pas cessé depuis douze ans, en partenariat avec le même laboratoire du CNRS.

On commence à avoir une "file active"⁴ très importante auprès des mères et nouveau-nés : les deux populations les plus exposées au mercure en raison d'une consommation quotidienne de poissons contaminés, de plus de 200g/j, ce qui est le cas traditionnellement pour les habitants Amérindiens. Aujourd'hui, nous avons sept ans de recul sur les nouveaux-nés, avec près de 300 nourrissons. Une base de données unique dans le suivi et dans le temps.

Le nouveau projet que l'on met en place avec l'ARS, Aymara, qui démarre cette année, s'est élargi et concerne l'ensemble des métaux lourds et métalloïdes (...) pouvant être à l'origine de malformations invisibles du système nerveux central, au cours du développement fœtal et qui peuvent entraîner par la suite des troubles du développement psychomoteur, de mémorisation, des apprentissages et acquisitions, etc. chez l'enfant.

Les maladies métaboliques qui frappent le littoral, menacent-elles aussi les populations du fleuve ?

Bien sûr ! Afin d'éviter une contamination par les métaux lourds, une alimentation facile d'accès et, pour l'essentiel, issue des produits industriels, gras, sucrés, salés, s'est imposée. Ils contribuent, depuis une dizaine d'années, à favoriser le surpoids, l'obésité, puis le diabète, l'hypertension. Ne pas se contaminer par les métaux lourds, c'est bien,



© A. Anselin / PAG

¹Agence régionale de santé

²Actions pour le développement, l'éducation et la recherche

³Centre d'investigation clinique Épidémiologie clinique

⁴Organisation mondiale de la santé

⁵Nombre total de patients pris en charge dans un service au cours de l'année.

mais il ne faut pas maintenant être contaminé par les perturbateurs endocriniens ou par le sel, le sucre et le gras de mauvaise qualité.

Pour toutes ces raisons, vous plaidez pour que les populations trouvent des méthodes de substitution alimentaire ?

Un des projets qui me tient à cœur, c'est de trouver, avec les Amérindiens, des méthodes de substitution, si possible endogènes. Depuis plus de quinze ans, je ressors les publications (qui sont de plus en plus nombreuses aujourd'hui) sur la terra preta qui est un moyen de culture inventé par les Amérindiens du bassin amazonien il y a plus de mille ans, et qui, par le fait des migrations et de l'extinction de masse dès le 16^e siècle, a disparu des pratiques.

C'est fascinant la terra preta : on a, en un résumé très succinct, une terre qui s'auto-entretient, année après année, par ses différents "ingrédients" apportés en partie par les populations sous forme de compost. Des champignons endogènes seraient la clef de voûte de cette terre fertile. Elle peut offrir un lopin de terre plus petit qu'un abattis mais beaucoup plus riche en nutriments et avec la possibilité d'y cultiver plus d'aliments en qualité et quantité. Ça permettrait d'avoir des légumes de substitution à la protéine du poisson, comme les légumineuses. Donc, in fine, une autonomie alimentaire indispensable.

J'aimerais que les populations se réapproprient ce savoir ancestral oublié, un trésor patrimonial amazonien. C'est un sujet que je défends depuis des années au conseil scientifique du Parc.

Justement, comment percevez-vous votre rôle au sein du Conseil scientifique (CS) du Parc national ?

J'apporte mes connaissances en santé publique et en recherche sur l'ensemble des thématiques évoquées ici, que j'accompagne depuis trente ans. J'ai aussi représenté la Guyane à l'OMS⁴ Panaméricaine (PAHO) de 2000-2015 en qualité d'EPI manager. Cela m'a valu de faire cette intervention au Parlement surinamais l'an passé, pour documenter cette notion d'intoxication des populations des fleuves et de l'impact sur l'environnement des activités minières (lire en p. 81).

(...) On a diverses compétences au sein du CS qui se complètent et qui permettent de construire un argumentaire scientifique solide et intègre, d'exposer des documents aux décideurs. On fait des lettres ouvertes... On n'est pas des militants. On est une force de propositions scientifiques. Nous ne sommes que des "passeurs" qui transmettent un savoir.

Un autre sujet vous préoccupe grandement, en matière de santé mentale : les sectes...

Dans le sillage de l'orpaillage, il y a le malheur. Et dès qu'il y a le malheur, il y a des opportunistes qui viennent pour dire « Je vais m'occuper de tout » et qui créent un autre malheur qui n'est pas moindre : ce sont les sectes. Elles sont bien installées depuis dix ans et elles font mal. Ces sectes, très autoritaires, pratiquent un prosélytisme de l'Ancien testament qui promeut l'obéissance, condamne les pratiques culturelles et culturelles traditionnelles... c'est inquiétant. Le CS avait déjà rédigé une motion en ce sens adressée aux pouvoirs publics.

Et maintenant, je m'inquiète aussi de voir apparaître en pays amérindien et aluku, depuis quatre ou cinq ans, le phénomène des mules qui touche des jeunes vulnérables (...)

Vous êtes un peu le porte-parole des communautés du Haut-Maroni. Comment établit-on un pareil lien de confiance ?

Comme on est présent tous les mois en mission de proximité, la pédagogie médicale, le suivi, l'attention que l'on porte à nos patients est constante et pérenne surtout.

Je vois la troisième génération maintenant. J'ai accouché quelques patientes, je suis un peu comme un médecin de famille, alors on crée des liens. Il y a de la confiance.

Pendant dix ans, à la fin de chacune de mes missions (qui durent trois, quatre jours), les patients me disaient : « C'est fini ? Tu t'en vas ? » Puis un jour, au bout de dix ans, je n'ai plus jamais eu cette question. Dix ans ! Le temps d'amorce de la confiance, c'est finalement le temps de mise en place d'un projet de santé communautaire (...)

Vous voyez donc les populations s'approprier les projets de santé ?

C'est ce qui est gratifiant : assister au passage de projet de santé publique à celui de projet de santé communautaire.

Je pense par exemple à l'allaitement maternel. Il y a une vingtaine d'années, des ambassadeurs de la nutrition artificielle ont distribué, pendant mon absence, des sacs d'alimentation artificielle, avec des arguties déjà employées en Afrique. Je me suis retrouvé quelques semaines plus tard, avec des enfants présentant des problèmes de dénutrition que je n'avais pas vus par le passé. Alors on a fait des ateliers sous le tukusi-pan, avec des bébés du même âge et leurs mamans qui allaitaient et d'autres qui n'allaitaient pas et je leur proposais de comparer leurs bébés. Et là, ça été un électrochoc pour elles. L'allaitement maternel est revenu très vite l'usage.

Pour les femmes enceintes aussi, on a observé une appropriation du sujet du mercure (...) Quasiment toutes acceptent le prélèvement de cheveux et deviennent des ambassadrices auprès de leur tante, sœur, cousine, amie (...) La majorité a vu son taux de mercure diminuer significativement (divisé par deux, voire trois, parfois). Seulement 15 % sont encore très contaminées : celles qui n'ont pas accès aux ressources de substitution, le plus en amont, à Antecum ou Pidima (...)

Maintenant, je n'ai quasiment plus besoin de faire la promotion des poissons que l'on peut ou pas consommer. Elles savent. Tout comme elles savent que l'alcool et le cachiri sont tout aussi délétères que les métaux lourds. C'est la santé communautaire à l'œuvre.

Trente ans sur le territoire ! Qu'est-ce qui vous anime ?

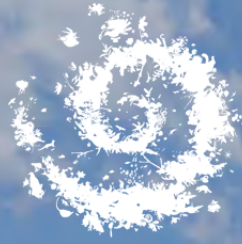
Le patient ! Lui, il a confiance, il sait que nous sommes présents. On a besoin d'être dans la continuité si on veut vraiment l'aider (...)

Après, il faut porter auprès des autorités, un argumentaire scientifique avec conviction (...) Si on lâche, on peut redouter que rien ne se passe. Or, si on reste, on peut espérer qu'une fenêtre s'ouvre, que des décideurs seront sensibles à la vérité scientifique, incontournable. C'est ça qui m'importe et me porte.

C'est une grande et riche rencontre humaine et médico-anthropologique que j'ai faite en Guyane.

“C'est une grande et riche rencontre humaine et médico-anthropologique”





Charte des territoires



Feuilles de route du travail des communes du sud de la Guyane avec le Parc national et leurs partenaires, les conventions d'application ont suivi leur cours sur Camopi, Papaïchton et Maripa-Soula, concrétisant toutes les actions déroulées dans ce rapport.

Fin 2023, la nouvelle convention avec Saül était adoptée.

Et alors qu'il déroulait tous les projets prévus avec les Communes, le Parc national préparait aussi, au fil de l'année, l'évaluation de la charte qui régit le projet de territoire depuis douze ans. Une évaluation prévue entre 2024 et 2025, afin que le conseil d'administration puisse décider au plus tard en octobre 2025 des suites à donner à ce document fondateur.

The work plans of the southern municipalities of French Guiana with the National Park and their partners; the implementation agreements followed their course in Camopi, Papaïchton, and Maripa-Soula, materializing all the actions outlined in this report.

By the end of 2023, the new agreement with Saül was adopted.

While implementing all planned projects with the Municipalities, the National Park also prepared, throughout the year, the evaluation of the charter governing the territorial project for the past twelve years. An evaluation scheduled between 2024 and 2025, so that the board of directors could decide, no later than October 2025, on the follow-up to this founding document.



L'évaluation finale

DE LA CHARTE EN PRÉPARATION

Comment évaluer la charte ? Au cours de l'année 2023, le Parc amazonien a mobilisé de nombreux acteurs autour de cette question essentielle pour la préparation de l'évaluation finale de la charte. Louise Lecurieux-Lafferronnay, chargée de mission pour ce projet de territoire, nous en dit plus...

● INTERVIEW : « IL FAUT ÉVALUER CE QUI A ÉTÉ FAIT EN DOUZE ANS »

Pourquoi cette évaluation marque un tournant pour le Parc ?

Le Parc amazonien a été créé en 2007, après plusieurs années de débats, concertations et parfois d'oppositions. Sa création prévoyait la déclinaison d'une charte, « Projet de territoire », sur une période de douze ans. Élaborée à partir des enjeux du territoire Sud Guyane – c'est-à-dire ce que ce territoire pou-

vait « perdre » ou « gagner » – la charte reprenait ce qu'avaient souhaité et convenu les acteurs du territoire, pour contribuer, par exemple, à préserver le patrimoine naturel, valoriser les savoirs et savoir-faire, ou favoriser le développement local. Les attentes étaient donc fortes à ce moment-là et l'outil « parc » très attendu sur les résultats qu'il obtiendrait.

La charte ayant été approuvée en octobre 2013, nous arrivons au terme de ces douze années. Le moment est donc d'importance ! Il faut évaluer ce qui a été fait.

Nous avons, pour ce faire, activé le Comité de suivi et d'évaluation (le CSE) et mobilisé une équipe projet en interne.

des membres de cette instance est arrêtée en conseil d'administration. Elle se compose des membres du bureau du CA et de personnalités invitées car leurs connaissances ou expertises peuvent enrichir les travaux.

Quelle est la feuille de route de ce CSE ?

L'évaluation est une démarche qui va durer jusqu'en 2025. Elle devra permettre au conseil d'administration de décider si la charte mérite d'être révisée, modifiée ou inchangée. Le CSE est donc chargé de préparer et structurer toute la méthodologie de travail : il s'y est attelé en 2023. Ensuite, il doit suivre tout le processus : de son lancement – avec notamment le recours à un évaluateur externe – à sa finalisation. Ainsi, il est à même de rendre compte au CA de l'avancement de chaque étape.

L'année a été marquée par deux grandes rencontres de ce comité de suivi : quel a été l'objet de chacune de ces rencontres ?

Effectivement. Le CSE s'est réuni une première fois en juin, pour son installation. Les membres ont pu valider la feuille de route, partager leur niveau de compréhension pour parler le même langage et acter les principales étapes de la démarche. Il se sont retrouvés une deuxième fois en octobre, à Camopi (lire page ci-contre) : d'abord, pour définir les questions évaluatives (incontournables, elles guident l'évaluateur qui devra obligatoirement y répondre en fin de mission) ; ensuite, pour illustrer la déclinaison de la charte concrètement sur le terrain.

Quelle est la composition de ce Comité de suivi de l'évaluation ?

Les travaux de suivi et d'évaluation de la charte sont animés et coordonnés par le président du conseil d'administration (CA), Jules Deie. C'est défini par le code de l'environnement. Ensuite, pour assurer le pilotage et la mise en œuvre opérationnelle du processus d'évaluation, le président s'appuie sur le CSE. La liste

C'est donc un évaluateur externe qui va conduire cette évaluation : comment et sur quelle durée ?

C'est bien ça. Un cahier des charges précise nos attentes dans le cadre de la mission qui sera confiée à l'évaluateur. Il devra nous accompagner pendant environ un an et demi, afin notamment de réaliser l'évaluation, rédiger le rapport d'évaluation et formuler l'argumentaire d'aide à la décision du CA.



© J.-M. Montoufle / PAG

28 octobre

Approbation de la charte

Évaluation intermédiaire





© J.-M. Montoude / PAG

○ RETOUR SUR LE COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA CHARTE, À CAMOPI

Alternant ateliers et visites de terrain, le Comité de suivi de l'évaluation (CSE) de la charte était réuni les 6 et 7 octobre 2023 à Camopi, afin de poursuivre la préparation de la démarche de mise en évaluation de la charte (projet de territoire, qui guide les actions du Parc amazonien et de ses partenaires dans le Sud Guyane).

Déterminer des questions pour guider l'évaluateur

Les travaux du CSE – qui pilote et suit la démarche d'évaluation – avaient commencé dès le mois de juin dernier, avec l'examen du diagnostic de territoire et de ses évolutions.

La deuxième rencontre tenue à Camopi, début octobre (photos), marquait une deuxième étape forte autour des « questions évaluatives ». Des questions centrales qui vont guider l'évaluateur dans sa mission en 2024 et 2025, et qui constituent les questions prioritaires auxquelles l'évaluation devra répondre.

Voir l'application de la charte sur le terrain

Le CSE tâchera de se réunir dans chacune des communes du Parc, pour constater, de manière concrète, quelques exemples d'application de la charte.

La tenue du CSE à Camopi a, par exemple, été adossée à la Journée de l'abattis du 7 octobre sur la place du Fromager.

La charte, ce sont aussi des enjeux de valorisation et de protection des sites naturels, l'occasion ici pour le CSE de se rendre sur l'inselberg Roche Canari Zozo ; des enjeux de transmission des cultures traditionnelles ou de l'EEDD (Éducation à l'environnement et au développement durable) avec les visites de l'école (photo ci-dessous) et du collège de Camopi.

Une occasion aussi de partager les points de vue entre partenaires en matière de réalisations ou de questionnements sur les atouts ou, le cas échéant, les faiblesses de la mise en œuvre de la charte.



À voir
Préparation de l'évaluation de la charte à Camopi
sur la chaîne Youtube
du Parc amazonien de Guyane



© J.-M. Montoude / PAG

28 octobre

Date limite de prise de décision du CA sur la suite



© conception E. Renard / PAG

Les conventions d'application

DE LA CHARTE DU PARC AMAZONIEN

● ET DE 4 ! SAÛL ADOPTE À SON TOUR, SA NOUVELLE CONVENTION

Après Papaïchton, Maripa-Soula et Camopi (en 2022, lire précédent rapport annuel), le Parc national clôture avec Saül, la campagne de renouvellement des conventions avec les communes.

Le 19 décembre 2023, les élus de Saül, réunis en conseil municipal, ont approuvé à l'unanimité le projet de convention qui leur était présenté. En discussion depuis 2022, il avait fait l'objet de plusieurs séquences de travail sans pouvoir être présenté pour approbation définitive. C'est maintenant chose faite. La collaboration entre le Parc et la commune devrait donc se poursuivre sur les quatre prochaines années autour de huit projets phares.

Ainsi, il s'agira de décliner deux actions majeures identifiées dans l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Saül, à savoir, « Préserver la biodiversité dans le bourg » et « Connaître et faire connaître la biodiversité ».

Ensuite, les parties ont convenu de reconduire la sensibilisation aux cultures et l'organisation de moments de partage, via des animations socio-culturelles et des événements festifs, tels que Saül Kontré (photo ci-contre), pour maintenir une diversité d'activités sur la commune. Enfin, pour accompagner le développement d'une économie locale adaptée et aller plus loin dans la construction de l'offre écotouristique et l'attractivité de la destination Saül, une attention particulière sera portée à la mise en œuvre d'actions du schéma d'interprétation et à l'accompagnement des acteurs économiques de la commune, pour qu'ils bénéficient de la marque Esprit parc na-

tional. Saül ayant un potentiel avéré de mise en valeur de produits et services, un accompagnement sera proposé pour préparer les bénéficiaires potentiels à s'inscrire dans cette démarche.

Pour finir, les partenaires ont aussi acté d'étudier la faisabilité d'une micro-filière

de fabrication de briques en terre crue et de valoriser les ressources locales au travers, par exemple, l'organisation d'ateliers et de formations pour encourager l'autoconsommation ou faire émerger de la micro-activité génératrice de revenus.



© J. Chevalier / PAG



ET LES AUTRES CONVENTIONS D'APPLICATION SUIVENT LEUR COURS

La déclinaison opérationnelle du projet partenarial que représente la charte se poursuit. Elles sont formalisées par les conventions d'application au sein desquelles le Parc national et les communes situées en aire d'adhésion, conviennent des projets sur lesquels porter leurs efforts ensemble.

On retiendra par exemple à **Papaïchton**, la démarche d'ABC menée avec succès (lire en p. 20), ou la préfiguration des Jeux aluku qui s'est concrétisée par la tenue des premiers jeux juniors (lire en p. 62). Sous forme em-

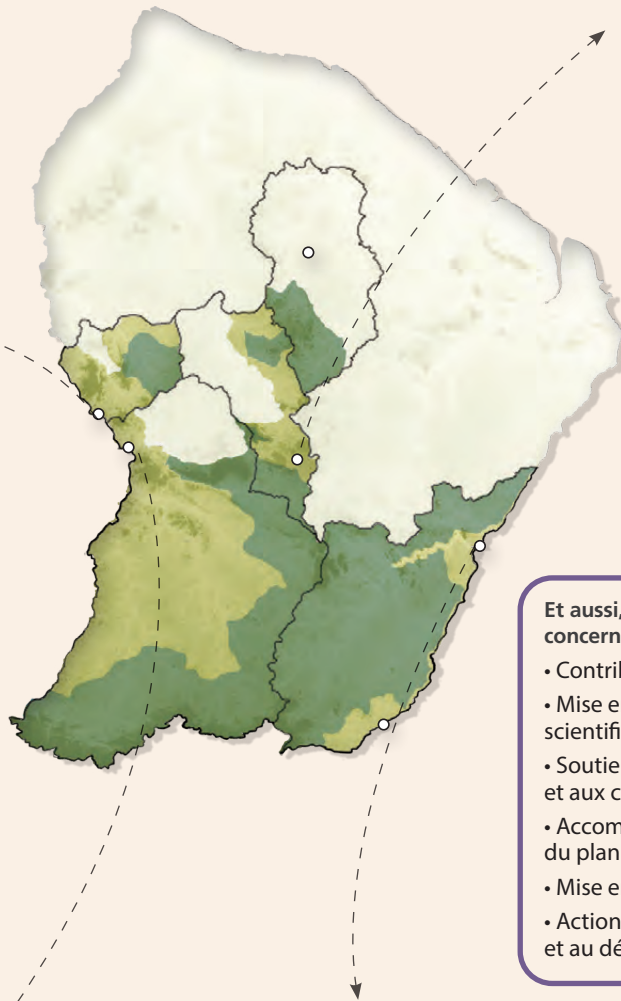
bryonnaire avec les scolaires, ces jeux devraient s'étendre au grand public dans le courant 2024.

À **Maripa-Soula**, l'année aura été marquée par le traditionnel marché artisanal (lire en p. 43) et l'inauguration du marché de Taluen (lire en p. 39), couronnée de succès. Même constat à **Camopi**, pour la Journée de l'abattis (lire en p. 38). Très attendu des habitants chaque trimestre, l'événement participe au développement local, en permettant aux producteurs et consommateurs de se rencontrer, et à la reconnaissance des savoirs et savoir-faire.

Les projets

DANS LE SUD DE LA GUYANE

- Zone de Cœur du Parc
2 millions d'ha
(Priorité protection)
- Zone d'adhésion
1,4 million d'ha
(Priorité développement durable)
- Limites communales



SAÛL

- Préservation de la biodiversité dans le bourg
- Connaissance et partage de la connaissance autour de la biodiversité
- Contribution aux animations socio-culturelles
- Mise en œuvre du festival Saül Kontré
- Contribution à la mise en œuvre d'actions du plan interprétation
- Accompagnement des acteurs économiques pour valoriser leurs services et produits
- Étude de faisabilité d'une micro-filière de fabrication de briques en terre crue
- Valorisation et maintien des ressources locales naturelles et cultivées

Et aussi, sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc amazonien :

- Contribution à la lutte contre l'orpaillage illégal
- Mise en œuvre de projets et protocoles scientifiques
- Soutien aux porteurs de projets et aux collectivités
- Accompagnement de la définition du plan de gestion forestier
- Mise en lumière du territoire Sud Guyane
- Actions d'éducation à l'environnement et au développement durable

PAPAÏCHTON

- Réhabilitation du patrimoine bâti (préparation phase 3)
- Mise en œuvre des Jeux aluku
- Aménagements des sentiers Bord de fleuve et boucle Amadou
- Structuration de la filière touristique
- Atlas de la biodiversité communale

MARIPA-SOULA

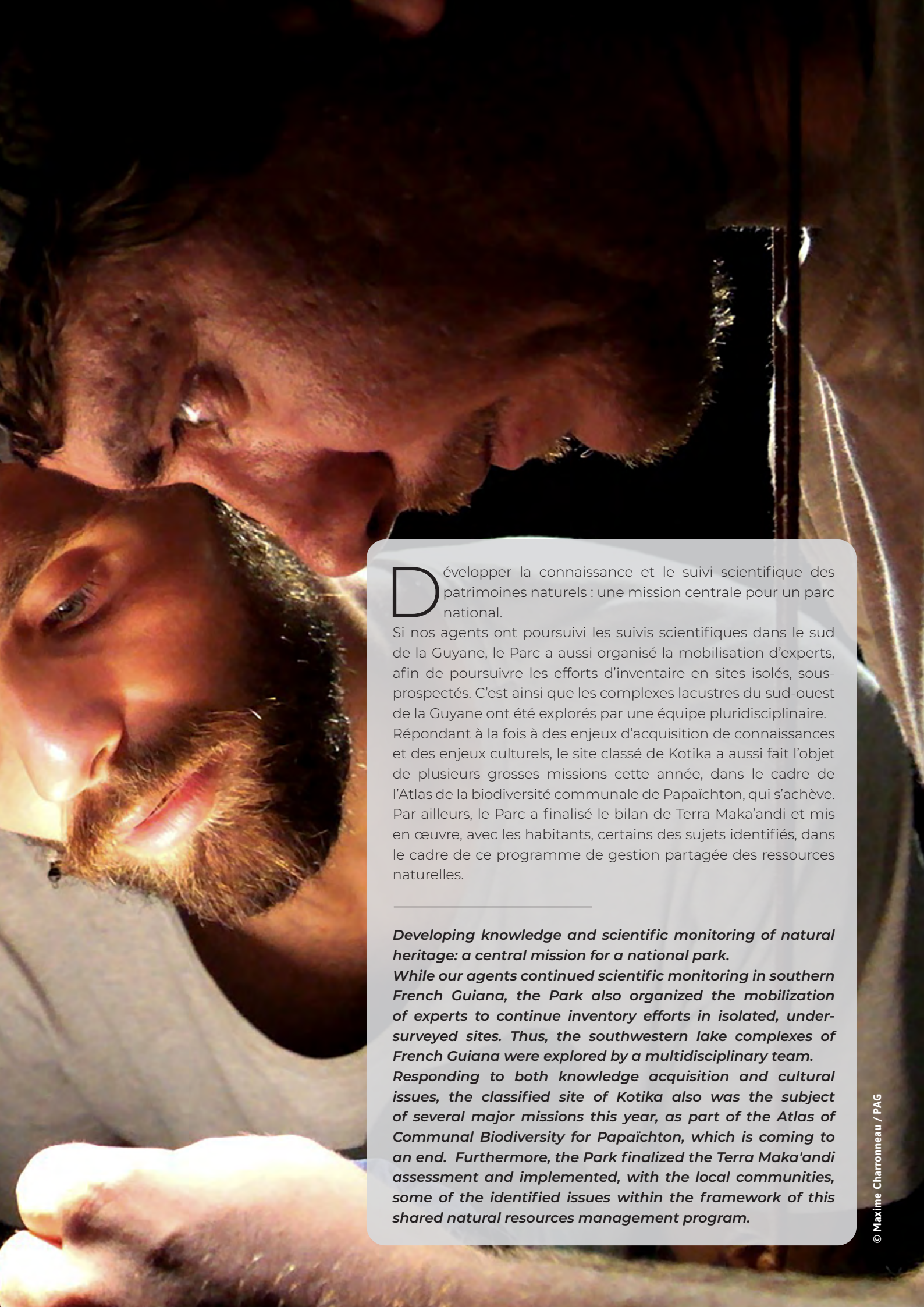
- Soutien et valorisation des activités vivrières
- Appui au développement de la filière bois
- Soutien aux actions de transmission
- Valorisation et sauvegarde des patrimoines culturels
- Appui à la structuration d'une filière d'artisanat
- Développement et qualification de l'offre écotouristique
- Accueil des visiteurs en pays amérindien

CAMOPI / TROIS-SAUTS

- Accueil des visiteurs dans la maison du Parc amazonien
- Programme de sensibilisation au tourisme
- Identification d'un site d'accueil écotouristique
- Accompagnement des porteurs de projets touristiques
- Création d'une carte guide
- Préfiguration des « gardiens de la forêt »
- Missions participatives d'échange et d'acquisition de connaissances sur la nature
- Transmission des savoirs bio-culturels
- Accompagnement des habitants dans la gestion des ressources naturelles
- Transmission de savoirs et de savoir-faire
- Appui au développement des filières et acteurs déchets
- Valorisation et développement de productions locales
- Journées de l'abattis



*Connaissance
et suivi*
des milieux naturels



Développer la connaissance et le suivi scientifique des patrimoines naturels : une mission centrale pour un parc national.

Si nos agents ont poursuivi les suivis scientifiques dans le sud de la Guyane, le Parc a aussi organisé la mobilisation d'experts, afin de poursuivre les efforts d'inventaire en sites isolés, sous-prospectés. C'est ainsi que les complexes lacustres du sud-ouest de la Guyane ont été explorés par une équipe pluridisciplinaire. Répondant à la fois à des enjeux d'acquisition de connaissances et des enjeux culturels, le site classé de Kotika a aussi fait l'objet de plusieurs grosses missions cette année, dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de Papaïchton, qui s'achève. Par ailleurs, le Parc a finalisé le bilan de Terra Maka'andi et mis en œuvre, avec les habitants, certains des sujets identifiés, dans le cadre de ce programme de gestion partagée des ressources naturelles.

Developing knowledge and scientific monitoring of natural heritage: a central mission for a national park.

While our agents continued scientific monitoring in southern French Guiana, the Park also organized the mobilization of experts to continue inventory efforts in isolated, under-surveyed sites. Thus, the southwestern lake complexes of French Guiana were explored by a multidisciplinary team. Responding to both knowledge acquisition and cultural issues, the classified site of Kotika also was the subject of several major missions this year, as part of the Atlas of Communal Biodiversity for Papaïchton, which is coming to an end. Furthermore, the Park finalized the Terra Maka'andi assessment and implemented, with the local communities, some of the identified issues within the framework of this shared natural resources management program.

Acquérir, capitaliser et diffuser

LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ



● SUIVIS NATURALISTES COURANTS



© E. Aulifret / PAG

Le nombre d'espèces d'oiseaux observés reste stable

Ils s'arrêtent sur dix points, durant cinq minutes puis observent, écoutent. Le parcours de 3 kilomètres est toujours le même et c'est le même observateur qui réalise le comptage deux fois par an (en mars et novembre), année après année. Il s'agit du programme Stoc (pour Suivi temporel des oiseaux communs). Il fournit des indices d'abondance pour les espèces les plus communes et permet de suivre leur évolution dans le temps. En 2023 encore, les agents du Parc ont contribué à enrichir ces données nationales, sous la coordination du Gepog*. Et afin de continuer d'élargir cette contribution, des agents ont cette année repéré un nouveau parcours d'observation (le 12^e), à Taluen. Globalement, le nombre d'espèces comptabilisé semble stable sur les différents parcours suivis sur le territoire du Parc : une trentaine sur Saül, une quarantaine sur Trois-Sauts et Antecum Pata et jusqu'à une cinquan-

taine sur Camopi et Papaïchton. Toutefois, l'interprétation des résultats obtenus par le Stoc à l'échelle de la Guyane est parfois difficile, en raison de différents facteurs. En 2024, le Muséum national d'Histoire naturelle doit conduire une analyse des données Stoc acquises en Outre-mer qui permettra d'évaluer plus précisément la qualité et les limites de ce protocole et d'étudier les éventuels besoins d'évolution. À noter, qu'en dehors de ce suivi, un de nos agents de Trois-Sauts a eu la chance d'observer pour la première fois dans tout le sud de la Guyane, une tourterelle oreillard (*Zenaida auriculata*). Cette espèce est tellement rare qu'elle est soumise à homologation de la part des ornithologues. Elle n'était connue que du littoral avec 115 observations jusqu'à maintenant.

*Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane.

De nouveaux comptages de la grande faune

C'est à Saül et sur le Haut-Maroni, qu'en 2023, les agents et habitants formés aux Ika (Indices kilométriques d'abondance), sont partis à la recherche des 44 espèces de la grande faune guyanaise ciblées par ce protocole.

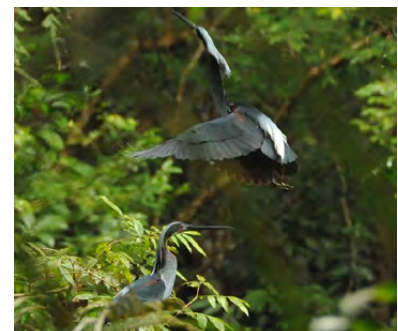
Cette année a encore permis de superbes observations. Sur Saül, malgré une saison particulièrement sèche, les agents ont vu, au rythme d'une vingtaine de kilomètres par jour (à quatre) : des grands tamanoirs, des tortues denticulées, un puma, un couple de saki à face pâle, de nombreux atèles, une cinquantaine de cochons bois, des hoccas, des agamis, des pénélopes marail et même un grand cabassou (en pleine journée !). Soit un total de 154 observations (28 espèces), durant les neuf jours de cette mission de comptage.

Le pas le plus léger et silencieux possible, c'est en toute discrétion aussi, que les agents du Maroni ont arpenté plus de 300 km dans les forêts de Elahe puis d'Antecum Pata. Cette année, l'antenne du Haut-Maroni a, de nouveau, embauché trois habitants externes au Parc



© G. Feuillet / PAG

pour compléter l'équipe de comptage. Les observations ont été un peu moins nombreuses sur ces deux sites (environ 130 pour 22 espèces) mais avec néanmoins une magnifique observation de saki satan à Antecum Pata ! Pour mémoire, le Parc national déroule alternativement ce protocole sur six sites dans le sud de la Guyane (comptage tous les deux ans sur un même site). L'année précédente, c'était Trois-Sauts et Papaïchton qui étaient ciblés.



© G. Cornaton / PAG

Deux missions Loutres et tapirs

En octobre, une équipe de huit agents de notre délégation Maroni est partie sur le Haut-Tampok, dans le cadre du programme Loutres et tapirs*. Après cinq jours de lente remontée, sur un fleuve sec et réputé pour ses nombreux sauts, l'équipe a dû renoncer au point d'échantillonnage le plus haut.

Des missions longues et très physiques qui sont néanmoins récompensées par des rencontres uniques. « Dans ce secteur sans aucune trace

de passage humain, les traces de vie animale étaient plus qu'impressionnantes », témoigne Lucie Reinwalt, chargée de mission Biodiversité sur la délégation Maroni.

Au total, 164 indices de présence ont été relevés sur cette mission, dont 57 de loutres (les deux espèces confondues) et 107 indices de tapirs.

Quelques jours plus tard, le même protocole était déployé dans les eaux de la rivière Sikini et de la haute Oyapock. Pour rappel, le bassin de la Sikini était fortement impacté par l'orpaillage lors de la création du Parc. Grâce aux actions de lutte et à l'installation d'un Poste de contrôle fluvial (PCF) cette crique a vu l'orpaillage quasi-

“*Les traces de vie animale étaient plus qu'impressionnantes,*”

ment disparaître.

Si aucune loutre géante n'a été vue sur la Sikini, sur la haute Oyapock, des indices de présence des trois espèces ont été relevés. Là aussi, « la saison particulièrement sèche a eu raison du transect le plus haut de la Sikini, ce qui a descendu à trois le nombre de transects effectués cette an-



© A. Jahn Oyac / PAG

née, commente Arnaud Jahn Oyac, technicien Écologie à Camopi. Néanmoins, nous avons pu relever de nombreuses traces de loutres communes et de tapirs sur une Sikini propre. Mais aucune trace de loutre géante. »

Mis en place depuis 2021, ce protocole permet de suivre les

dynamiques de colonisation/ extinction de ces deux espèces de loutres, en lien avec la pression d'orpaillage, sur les deux bassins du Maroni et de l'Oyapock.

*Suivi de la loutre géante (*Pteronura brasiliensis*), de la loutre à longue queue (*Lontra longicaudis*) et du tapir (*Tapirus terrestris*).



DE MAGNIFIQUES DÉCOUVERTES DE POLISSOIRS SUR LE TAMPOK

Sur les traces des loutres et des tapirs sur le Tampok (lire ci-dessus), des agents du Parc national ont fait de remarquables découvertes : 31 sites à polissoirs ont été recensés au cours de leur mission, dont un de 73 cm (sans doute une première en Guyane). La plupart n'ont probablement jamais été répertoriés jusqu'ici. « En amont du saut Kwata, nous avons même observé un coin où les polissoirs sont gravés par centaines », rapporte Florian Molard, responsable d'antenne Haut-Maroni.

Tous ont été géolocalisés. Des fiches découverte ont été transmises au service archéologie de la DGcopop (la Direction générale de la Cohésion et des populations). Des données qui seront ensuite déposées sur une plateforme nationale.



© F. Molard / PAG

Tawalu, la tortue d'eau douce, se raréfie sur l'Oyapock

La troisième session de comptage des podocnémides de Cayenne (*Podocnemis unifilis*), sur l'Oyapock, a eu lieu fin février-début mars. Toujours accompagnés de l'association Kwata, nos agents ont effectué le trajet Camopi-Trois-Sauts, en deux jours, à la recherche de ces tortues d'eau douce, appelées *tawalu* chez les Teko et Wayäpi. Au cours de cette remontée du fleuve, 20 tortues ont été observées mais seulement trois femelles

adultes. Une raréfaction qui préoccupe.

Cette mission a aussi été l'occasion pour Kwata de faire une restitution sur le suivi effectué depuis octobre 2021 sur le Haut-Oyapock. Une dizaine d'habitants, parmi lesquels trois chefs de village, y ont assisté. Par ailleurs, l'équipe Parc amazonien-Kwata a proposé des animations dans les écoles de Trois-Sauts (lire en p. 73).

À chacune de ces rencontres, la fragilité

de la population de podocnémides au regard d'autres bassins guyanais a pu être soulignée. En effet, sur 50 km linéaires sur la Comté, on compte 15 femelles adultes ; alors que sur la même longueur, on en compte six sur l'Approuague ; cinq sur le Bas-Oyapock et une sur le Haut-Oyapock...

Le suivi se poursuit en 2024 et le Parc se mobilisera auprès des habitants pour enrayer ce déclin.



© A. Eber / PAG

Cartographier les habitats particuliers

Pendant six mois, le Parc amazonien a accueilli un stagiaire de fin d'études de l'École nationale des sciences géographiques. Sa mission : exploiter le relevé Lidar* de Saül, dont le Parc national a fait l'acquisition en 2020.

Ce stage a abouti à des méthodes efficaces pour la détection des faciès et d'éléments particuliers de nos forêts. Des méthodes susceptibles d'être généralisées à la Guyane. Si certaines pistes ont vite été abandonnées, l'exploitation des hauteurs de la végétation a permis de localiser précisément les forêts de nuages qui orienteront des prospections botaniques ou qui permettront de mieux contourner les cambrous. De plus, 44 arbres de plus de 70 mètres ont été localisés. Dont un aux environs des

monts La Fumée qui s'avère être un record de France : un géant de 79 mètres (qui a dû continuer sa croissance depuis !). Une visite de terrain a permis de le localiser et de proposer une première identification : il s'agirait d'un grand kimbotó (*Pradosia cochlearia*), en photo ci-contre et ci-dessous.

Les reliefs au sol ont également été traités : des mares temporaires, avec un beau potentiel pour les spécialistes des amphibiens, ont été repérées. Celle en altitude, sur le Grand bœuf mort, reste pleine de promesses : peu sont connues dans cette configuration de terrain.

Si les alentours de Saül ont été bien sillonnés par de nombreux spécialistes jusqu'ici, ils n'ont pas encore fini de nous offrir des surprises !

*Light detection and ranging : systèmes de mesure à distance par laser, télédétection.



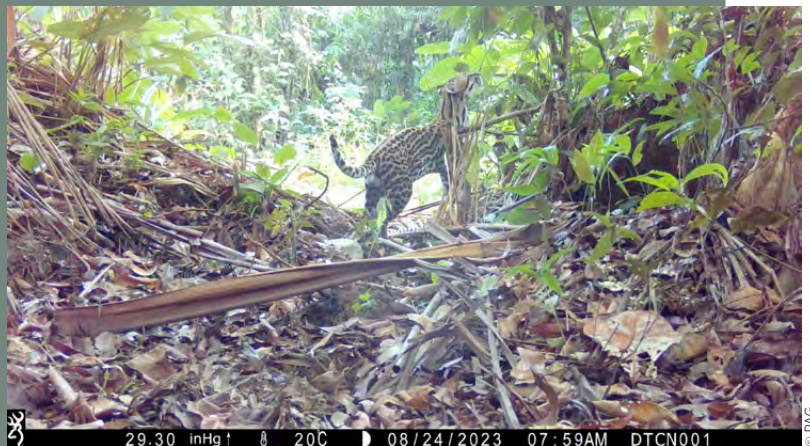
© S. Malhotra-Sceller / PAG



DES PIÈGES PHOTOGRAPHIQUES À SAÛL

Dans l'objectif de mieux faire connaître au grand public la diversité de la grande faune présente autour de Saül, mais aussi dans la perspective de futures études faunistiques, la délégation territoriale du centre a installé douze pièges photos dans les environs immédiats du bourg.

Les pièges, relevés environ toutes les trois semaines, ont offert de belles images au cours du dernier semestre. Les déclenchements automatiques, de jour comme de nuit, ont permis notamment l'observation de jaguars, pumas, ocelots, jaguarondis, tapirs, tamanduas, coatis, agamis, hoccas, tinamous, écureuils, daguets, etc. ce qui révèle - sans surprise - une faune riche en diversité.



© PAG

29.30 inHg 20°C 08/24/2023 07:59AM DTCN001

○ ÉTUDES PORTÉES PAR LE PARC



© E. Courtois

Une mission inédite au lac Mamilihpan rescense 666 espèces

Jusqu'ici, il n'avait jamais fait l'objet d'inventaires naturalistes. Une équipe pluridisciplinaire de huit personnes* est partie explorer le lac Mamilihpan (Haute-Litani, Maripa-Soula) pendant dix jours, courant mars. Elle y a recensé pas moins de 666 espèces animales et végétales ! Des sept lacs identifiés dans ces complexes lacustres méconnus, le lac Mamilihpan est le plus important (superficie de 2 hectares, longueur de 300 mètres et profondeur de 5 mètres) : il regorge d'une biodiversité exceptionnelle. Parmi les surprises découvertes, une nouvelle espèce pour la Guyane (un odonate : *Argia donnellyi*, connu jusque-là seulement au Venezuela) ainsi qu'une nouvelle espèce pour la science (un poisson de la famille des cichlidés, jamais décrit encore).

On notera également la première détection, dans l'intérieur guyanais, d'une espèce d'amphibien du littoral. Mais aussi, parmi les 223 espèces d'oiseaux observés, une population exceptionnelle de aras bleus, probablement la plus importante de Guyane.

Les équipes ont aussi recensé 77 espèces de poissons, 48 espèces d'amphibiens, 28 espèces de reptiles ou encore 10 espèces de mammifères.

Des prélèvements d'ADN environnemental ont également été réalisés, pour détecter des espèces qui ne seraient pas observées lors de la mission.

Et l'inventaire flore (213 espèces identifiées) a fait remonter de nouvelles mentions pour le Sud Guyane.

Des rapports complets pour chacun des groupes taxonomiques étudiés ont été produits par les experts/scientifiques.

Les analyses ADN environnemental (non réalisables sur le territoire guyanais) ont été confiées au Laboratoire EDB de l'université de Toulouse. Les résultats, obtenus fin 2023, ont confirmé la présence d'espèces recensées lors de la mission mais n'ont pas apporté d'espèces supplémentaires à l'inventaire.

À terme, l'ensemble de ces rapports seront rassemblés dans un tome spécial des *Cahiers scientifiques du Parc amazonien*, afin de partager avec le plus grand nombre.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme pluriannuel « Le parc revisité : programme d'exploration des zones inexplorées du territoire guyanais », financé par la GMF et l'OFB.



© Q. Uhart

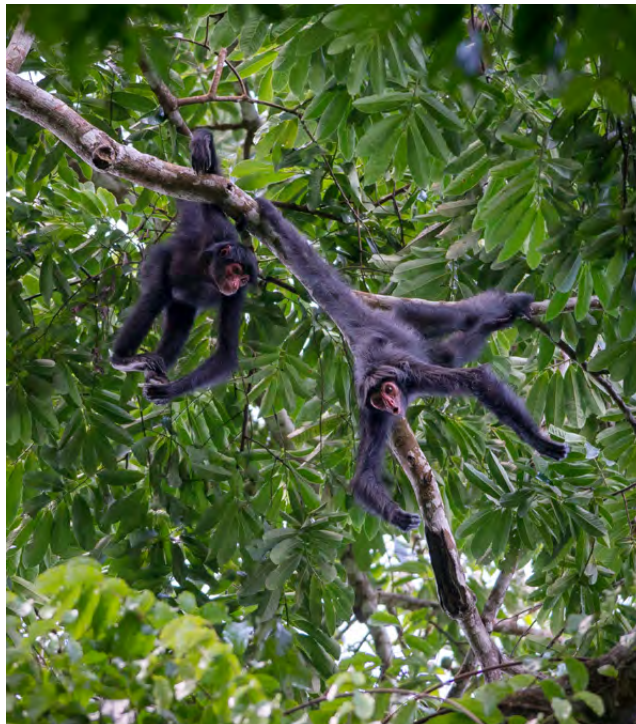
*Des agents du Parc amazonien, des experts indépendants et des spécialistes issus d'associations naturalistes.

Suivi du kwata par drone : des tests prometteurs

Des tests pionniers en Guyane et dans le monde : il s'agit du suivi, par drone thermique, du singe atèle (*Ateles paniscus*), aussi appelé kwata. Des tests démarrés fin 2022, par le Parc, sur les Nouragues et qui se sont poursuivis en mars 2023, avec deux nouvelles missions pilotes.

Accompagnée d'un droniste, la responsable de ce programme du Parc a d'abord mené un test préliminaire au Zoo de Guyane : « *Travailler sur un environnement semi-contrôlé, où le nombre, l'emplacement et la composition des groupes sont connus, facilite l'étude de certaines variables et l'obtention de données graphiques* », commentait alors Cristina Marqués Ferri. Ce test a également permis d'essayer un drone nouvellement sorti sur le marché.

Quelques jours plus tard, c'est à Saül que Cristina et d'autres agents locaux du Parc ont optimisé la méthode sur le terrain, sur des individus sauvages et dans des conditions naturelles. « *Saül présente plusieurs avantages : une forte densité d'atèles ; de nombreux sentiers et donc un accès plus facile ; et des données historiques de densités de grande faune* », expliquait-elle. Le drone a alors survolé la canopée (au coucher du soleil) suivant des lignes de prospection précises, pendant que des agents



parcouraient le même transect à pied : dès qu'une des deux équipes voyait des atèles, elle le communiquait à l'autre, via talkie-walkie, puis les individus étaient comptés. Sur cinq sessions drone, des groupes d'atèles ont été détectés à trois reprises (en plus d'autres espèces).

Une animation drone a aussi été réalisée au bourg, pour informer des objectifs et aboutissants de ce projet pilote, qui visait à tester cette technologie innovante, pour tenter de mettre en place un protocole de suivi permettant d'estimer des densités de populations de singes chassables et évaluer la durabilité des pratiques de

chasse des communautés. Les résultats de l'étude sont prometteurs mais les contraintes du terrain guyanais sont fortes et les spécificités de l'espèce rendent encore difficiles le dimensionnement d'un suivi fiable et robuste. Affaire à suivre en 2024 ! Ce projet a émergé dans le cadre du programme Terra Maka'andi (lire en p. 25), financé par l'Union européenne, la CTG et la DGTM, en lien avec les enjeux de prélèvement, notamment culturels, dont l'espèce *Atele paniscus* fait l'objet dans le sud.



À voir : **Les singes atèles vus du ciel** sur la chaîne Youtube du Parc amazonien



© E. Auffret / PAG

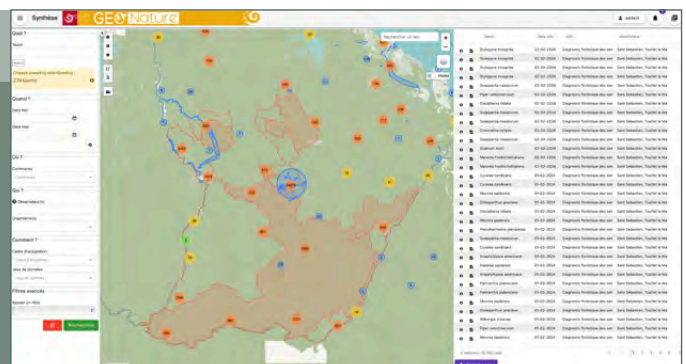


© F. Weinum



GEONATURE FAIT PEAU NEUVE

Indisponible durant quelques mois, GeoNature était de nouveau opérationnel en novembre. Opérationnel pour enregistrer toutes les saisies d'espèces et diffuser des données faune et flore. L'outil est revenu avec de nouvelles fonctionnalités et simplifications d'usage. À noter notamment la mise à jour du référentiel sur la base du Museum et de Faune-Guyane. Ou encore la possibilité de filtrer par statut de protection, de sensibilité, de conservation, de liste rouge mondiale/régionale... ou de télécharger les statuts des espèces.



Nouveau relevé du dispositif météo au mont Itoupé

On y mesure des paramètres environnementaux depuis 2015, afin de suivre les changements climatiques. Début octobre, une équipe s'est rendue sur le mont Itoupé – site de référence du Parc amazonien de Guyane depuis 2010 – pour relever les capteurs de suivi météorologique. Durant cinq jours, sept agents du Parc amazonien, accompagnés d'Elodie Courtois, de la société Enia, la référente du dispositif météo, ont relevé 14 capteurs dispersés sur le massif. Ils enregistrent la température et l'hygrométrie de l'air. Le dispositif a été renforcé en 2023 de nouveaux capteurs de mesure dans le sol.

Même si la saison n'était pas la plus favorable, des prospections ont été réalisées en parallèle, pour rechercher la fameuse grenouille *Anomaloglossus dewynteri*, connue uniquement d'Itoupé mais toujours introuvable depuis 2017... De nombreux singes atèles ont en revanche pu être observés, durant toute la mission. Chaque année, une mission est réalisée sur le mont Itoupé pour y relever ce dispositif de suivi des paramètres météorologiques.

Ces dernières années, la repousse de la forêt rendait difficile les déposes en hélicoptère sur le site, l'aire d'atterrissage se refermant progressivement. L'équipe en a profité pour rouvrir la zone d'atterrissage et les principaux layons du site.



© E. Aufray / PAG



© T. Deville / PAG

● APPUI AUX ÉTUDES SCIENTIFIQUES

L'IRD s'intéresse aux palmiers de Saül

Retracer l'histoire des palmiers d'Amazonie : tel est le but de l'équipe interdisciplinaire de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), retournée au mont Galbao (Saül) du 7 au 15 mars, avec le soutien du Parc.

Ce projet, baptisé Dopamics, s'intéresse à la domestication et l'adaptation des palmiers d'Amazonie au cours des temps précolombiens. Une histoire microévolutive* que les chercheurs ont pour objectif de retracer en s'intéressant à cinq espèces de palmiers, indicatrices de l'occupation précolombienne, abondantes et largement utilisées en

Guyane : *Astrocaryum paramaca* (cou-nana) ; *Astrocaryum sciophilum* (muru-muru) ; *Oenocarpus bacaba* (comou, en photo ci-contre) ; *Cenocarpus bataua* (patawa) ; et *Euterpe oleracea* (wassay). Dans un objectif de diffusion des connaissances, le Parc amazonien a souhaité valoriser ce projet auprès des habitants de Saül : l'équipe de l'IRD est alors intervenue à la Fête de la nature de Saül (lire en p. 68), dont le thème était : Des palmiers et des hommes.

*La microévolution désigne les changements évolutifs au sein d'une même espèce sous l'action des forces évolutives (telles que la mutation, la sélection naturelle et artificielle).

Les scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique retournent sur le Maroni

En 2022, le projet Rezofleuve, mené par l'INRAe, avait au cours de sa mission sur les Abattis Kotika mis en évidence une situation alarmante sur le Maroni. Cela avait donné lieu à une motion du conseil scientifique du Parc (lire notre rapport d'activités de 2022). Ce projet, qui a pour objectif de caractériser le régime alimentaire des principales espèces de poissons des fleuves, afin de mieux comprendre le réseau trophique mais aussi d'identifier des indicateurs du bon

état écologique des milieux, est donc retourné sur le Maroni en 2023 pour tenter de conduire cette fois un échantillonnage de qualité. C'est le secteur de saut Lavaud, sur le Haut-Maroni qui a été retenu. Un site difficile d'accès avec les faibles hauteurs d'eau de cette saison sèche 2023, mais qui a tenu toutes ses promesses : plus de 5 000 échantillons collectés et 108 taxons prélevés. Le Parc amazonien a pu apporter un soutien financier à cette nouvelle mission.



© M. Charroneau / PAG

Atlas de la biodiversité communale, UN OUTIL DE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE



● À PAPAÏCHTON, LE PROJET TOUCHE À SA FIN

Au cours de ces trois dernières années, l'Atlas de la biodiversité communale de Papaïchton s'est traduit par 14 missions scientifiques sur six secteurs ; près de 150 animations pour petits et grands ; environ 20 supports créés (bâches, guides illustrés, expositions, courts-métrages, etc.). Mais surtout, une bien belle participation des habitants, au travers notamment de six événements et deux concours (photo et land art). Tout cela a été rendu possible grâce à l'implication de la Ville et au soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB).



© C. Lermyle / PAG

Clap de fin sur les missions scientifiques de l'ABC

Les dernières missions de l'Atlas de la biodiversité communale de Papaïchton se sont toutes déroulées sur et autour de l'énigmatique montagne Kotika, l'un des plus hauts sommets de Guyane (730 mètres).

La première mission de 2023 avait lieu début mars. L'équipe multidisciplinaire a d'abord parcouru la montagne Kotika durant six jours, puis les Abattis Kotika (quatre jours). Les inventaires étaient réalisés par trois experts de la fondation Biotope, et trois techniciens Écologie du Parc. Les groupes étudiés ont notamment été les oiseaux portant à respectivement 70 et 23 le nombre d'espèces d'oiseaux protégées et endémiques identifiées du plateau des Guyanes ainsi que les amphibiens avec plus de 49 espèces identifiées sur le secteur. De belles découvertes ont aussi été faites en botanique.

Du 18 au 25 mai, une mission était consacrée à l'inventaire des poissons avec une équipe de trois personnes de la fondation Biotope, accompagnée de deux agents du Parc. La mission s'est concentrée sur la partie aval de la crique Kaka Dédé qui prend sa source au sommet des montagnes. Elle a mis en évidence plus d'une soixantaine d'espèces, ce qui montre une belle diversité pour ce milieu (44 espèces identifiées dont 10 remarquables). Parallèlement, de nombreuses observations de faune ont pu être faites.

L'ultime mission s'est étendue sur dix jours, en juillet. Une équipe de six personnes de l'UMR Ecofog*, deux entomologistes indépendants et un agent du Parc amazonien ont arpenté la montagne, afin d'étudier la diversité des insectes du sol et plus particulièrement des fourmis ainsi que les champignons. Au total, neuf parcelles de 0.2 hectares ont été inventoriées à trois altitudes différentes, ce qui n'a pas toujours été simple à réaliser avec le relief accidenté du massif montagneux. Plus de 50 km ont été parcourus pour réaliser l'ensemble des placettes !

À noter que le protocole d'étude d'insectes et de fourmis avait également été mis en place aux monts Galbao et Itoupé : ce qui permet de comparer les sites.

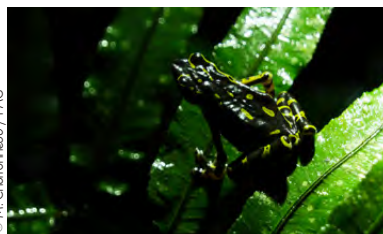
Tous ces inventaires ont permis de confirmer le caractère exceptionnel du site Kotika. De nouvelles espèces pour la Guyane ont été découvertes.

*Unité mixte de recherche Écologie des forêts de Guyane.



À voir **Kotika, un trésor de biodiversité** ainsi que la série **Mission Gros saut** sur la chaîne Youtube du Parc amazonien

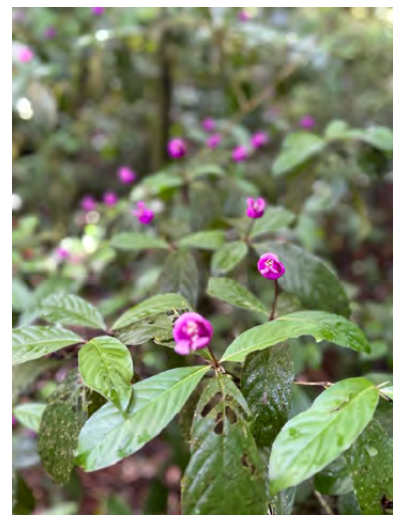
© C. Lemyre / PAG



© M. Charonneau / PAG



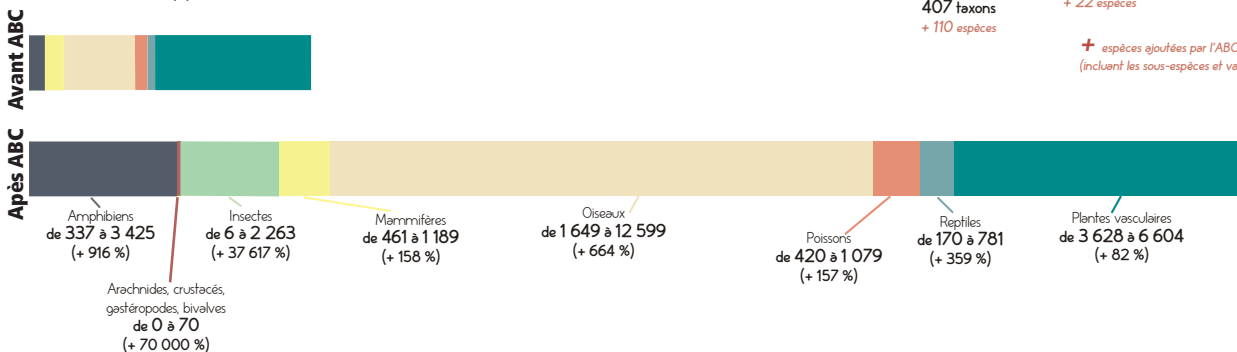
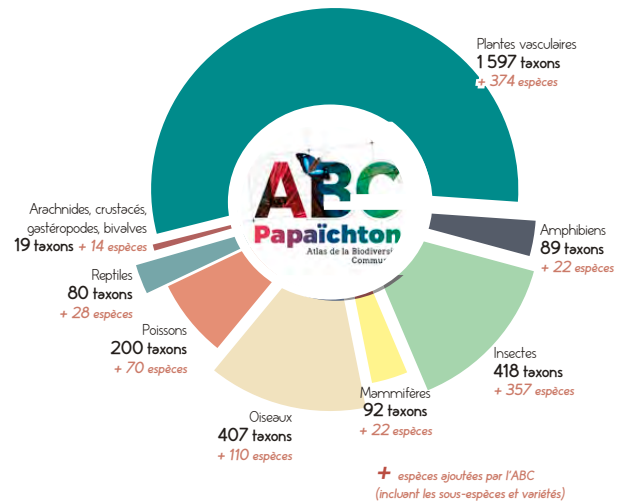
© A. Ballo / PAG



© G. Saefia / PAG

État des connaissances de la biodiversité de Papaïchton, après l'ABC

Fin 2023, on comptait plus de 28 000 données sur près de 2 900 taxons, sur la commune de Papaïchton. Avant l'Atlas de la biodiversité communale, le nombre de données n'était que de 6 600. On a presque multiplié par dix le nombre d'observations d'amphibiens, au cours de ces trois ans d'inventaires ! L'ABC a permis ainsi de découvrir 110 nouvelles espèces d'oiseaux pour Papaïchton, 70 nouveaux poissons ou 22 nouveaux amphibiens. Quelques nouvelles espèces ont aussi été découvertes pour la science, à l'image de la vingtaine d'espèces d'insectes révélées. Fin 2023, les rapports étaient en train d'être finalisés.





COMMENT VALORISER ET CONTINUER DE FAIRE VIVRE L'ABC ?

L'équipe de l'Atlas de la biodiversité communale de Papaïchton et ses partenaires clés se retrouvaient, le 29 novembre, pour un dernier comité de pilotage (photo ci-contre). Son but : dresser un premier bilan de l'ABC et établir des fiches actions. Autrement dit, dégager les idées fortes pour des actions qui mettront en lumière et continueront de faire vivre cet ABC.

Pour cela, ils se sont posés la question de comment valoriser les connaissances acquises et continuer d'en acquérir. De comment intégrer les enjeux de la biodiversité au développement touristique de la commune et comment les mettre en valeur auprès des habitants. Ou encore, des actions à mettre en place pour valoriser et protéger la biodiversité. Les enjeux du développement urbain et agricole de la capitale du pays boni étaient aussi posés.



© J.M. Montoire / PAG

Création de deux jeux



© J. Benih / PAG

Au fil de l'année scolaire, les écoliers et collégiens de Papaïchton ont réalisé deux jeux autour des espèces cibles de cet ABC (oiseaux, amphibiens, poissons). Des espèces que les élèves ont dessinées, avec l'aide d'une dessinatrice naturaliste. Pour créer le verso des cartes (des motifs tembe), ils ont bénéficié d'ateliers avec deux artistes locaux : Kalyman et Frans Tjappa. Ces jeux, ce sont le Qui est-ce ? (en photo ci-dessous) et le Memory. Les mallettes en bois local ont également été sculptées par ces deux artisans.

Les jeux ont pu être testés à l'occasion de la Fête de la nature puis de la clôture de l'ABC. Ils vont désormais tourner dans les établissements scolaires de la commune. Cette création a été précédée et rythmée par plusieurs sorties naturalistes.



© E. Renard / PAG

Plusieurs supports imprimés



Au cours de cette année de clôture, divers supports ont été finalisés et imprimés. Le fleuve Maroni est l'une des zones de Guyane les plus riches en poissons. C'est naturellement que l'équipe de l'ABC a préparé une plaquette qui nous amène à la rencontre d'une cinquantaine d'espèces, les plus communément rencontrées sur le Lawa. Poissons des fleuves, des sauts ou encore des criques torrentielles, on y découvre leurs caractéristiques, traits de vie ou parfois même leurs originalités.

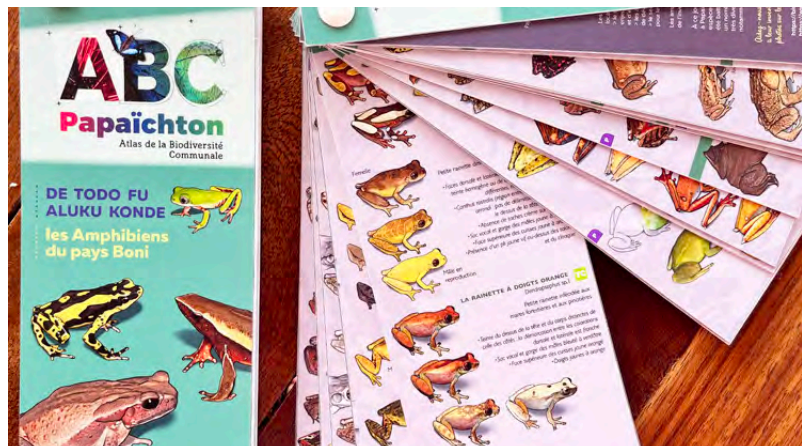
Certains de ces poissons sont également mis en avant sur trois grandes bâches



© conception G. Jaffredy / PAG

(images ci-dessus) en langues locales (aluku et wayana) qui serviront de support pour les animations dans les communes. Enfin, les amphibiens du pays boni se retrouvent sur un beau guide illustré (photo ci-dessous) à destination de la bibliothèque et des établissements scolaires. À ce jour, 75 espèces d'amphibiens ont été observées à Papaïchton. Cela représente plus de la moitié des espèces guyanaises, au nombre de 135.

L'édition de ces supports a été soutenue par l'Office français de la biodiversité (OFB).



© R. Foyet / PAG

Jeux, projections, sorties, concours : de belles animations en 2023

Cette année encore, l'équipe de l'ABC de Papaïchton n'a pas manqué d'idées pour animer la commune. On pourrait souligner les animations proposées durant les vacances de Pâques. Sur deux jours, 25 enfants ont participé aux jeux proposés à la bibliothèque municipale, puis à une sortie sur le sentier Amadou, particulièrement appréciée.

Au cours des vacances scolaires de juillet-août, le Parc s'est associé au rectorat pour prendre part au dispositif L'École ouverte. L'équipe de l'ABC a organisé des sorties nature : une soixantaine de jeunes ont été touchés. L'occasion de faire de belles observations naturalistes. Beaucoup se souviennent encore de ce beau kinkajou (en photo). Cette espèce habituellement nocturne a été repérée par les élèves

d'abord. Les jeunes ont admiré plusieurs autres espèces d'oiseaux et amphibiens. Les scolaires ont aussi été mobilisés au sein de l'école, lors de la création de jeux

(lire page ci-contre) ou d'autres interventions en classe. En février, par exemple, les élèves de Loka étudiaient les espèces emblématiques de poissons. Ils se sont appropriés les connaissances en créant des œuvres de land art. L'atelier était



suivi d'une partie de pêche sur le Lawa, pour les sensibiliser à l'impact de la pollution sur la faune aquatique.

L'année a aussi été marquée par un nou-

veau concours, à l'occasion de la Fête de la nature, en mai. Grâce à *Fa wi é chi a buchi fu Papaïchton* (La nature de Papaïchton à travers votre regard) des jeunes et moins jeunes, locaux et visiteurs ont envoyé leurs plus belles photos.

Une fête qui a également été l'occasion pour des experts, venus précédemment inventorier les milieux naturels de Papaïchton, de restituer leur travail. Ainsi, des sorties diurnes et nocturnes (autour des amphibiens, insectes ou poissons) ont fait carton plein ! En journée, la place principale était occupée par des stands et expositions qui ont aussi attiré le public, adultes comme enfants.

À l'occasion de la Fête de la science, en novembre, une autre sortie a permis de découvrir la flore des sous-bois du sentier Amadou.

Lors de ces deux rendez-vous phares, des projections, sur les missions scientifiques de l'ABC, ont aussi rencontré un beau succès.



○ L'ABC DE SAÛL CONTINUE DE FAIRE PARLER DE LUI

Lancé en 2018 et clôturé en 2021, l'Atlas de la biodiversité communale de Saül a continué de susciter l'intérêt en 2023 ! Un ABC pionnier en Guyane, qui avait permis de recenser 5 400 espèces et collecter plus de 78 000 données. Et surtout, de fédérer les acteurs de la commune autour des enjeux de biodiversité.

Saül récompensée par les Trophées des ABC

Lauréat dans les trois catégories des Trophées des ABC, l'Atlas de la biodiversité communale de Saül a remporté un prix spécial de la part de l'Office français de la biodiversité. Un prix qui vise à récompenser et faire connaître des projets exemplaires d'ABC. Elles étaient 34 collectivités, de partout en France, à candidater dans trois catégories : connaître la biodiversité de son territoire ; mobiliser les citoyens et les acteurs du territoire en faveur de la biodiversité et agir et planifier pour préserver

“*Saül est distinguée pour la rigueur scientifique du projet et l'implication exceptionnelle des habitants*”

et restaurer la biodiversité du territoire. Coup de cœur sur les trois catégories, le jury a décidé d'attribuer un prix spécial à l'ABC de Saül. Il commente : « La commune de Saül, accompagnée par le Parc amazonien de Guyane, est distinguée pour la dynamique locale enclenchée par l'ABC, la rigueur scientifique du projet et l'implication exceptionnelle des habitants. » Des représentantes du Parc et de la mairie étaient à Montpellier (photo), le 12 décembre, pour recevoir ce prix sur mesure et participer aux échanges.



© OFB



À voir
Entretien croisé : l'ABC, une première étape dans sa démarche biodiversité
sur la chaîne Youtube de l'Office français de la biodiversité



PARTAGES D'EXPÉRIENCE



© Lycée Saint-Aspas

En avril, le Parc national livrait ses meilleurs conseils à l'équipe de l'ABC de Matoury, pour le lancement de ce nouvel Atlas. Quelques jours plus tard, soixante lycéens de Saint-Aspas (Melun) se connectaient en visioconférence avec le Parc (photo). Nous avons pu partager avec eux les difficultés des inventaires en forêt amazonienne, les défis de cette biodiversité encore méconnue, et le bilan de l'ABC de Saül. Le but était surtout de leur faire comprendre qu'ils sont déjà des écocitoyens, qu'ils peuvent être acteurs. Une demi-heure après la clôture de la conférence, ils s'engageaient à suivre la biodiversité du parc du lycée, avec l'appui de Vigie-Nature. En février, c'était avec le Parc national des Forêts que nous partageons notre expérience.

La crique Limonade totalement dégagée

Elle avait présenté un grand intérêt patrimonial, au cours de l'ABC de Saül. Elle, c'est la crique Limonade. Une crique qui était finalement débarrassée, en juin, des derniers troncs qui obstruaient les passages sur l'eau. Au cours de cette dernière mission, les agents de Saül ont pu apprécier la richesse de cet écosystème avec notamment la présence de nombreux spots ornithologiques et l'observation de plusieurs loutres géantes. Des missions d'inventaires sont envisagées sur ce site pour 2024.



© E. Aultrier / PAG

© P. Ardouin / PAG

Co-construire des mesures

DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



● BILAN DU PROGRAMME TERRA MAKA'ANDI ET MISE EN OEUVRE D' ACTIONS

L'année 2023 a été l'occasion de clôturer définitivement le projet Terra Maka'andi, initié en 2019 et financé par l'Union européenne, la Collectivité territoriale de Guyane et la Direction générale des territoires et de la mer. Il s'est agi de capitaliser sur la philosophie et les résultats du programme et de pérenniser les actions ayant émergé : autour des tortues podocnémides par exemple (lire en p. 15), ou des inventaires forestiers (lire articles ci-dessous). Après la production d'un diagnostic sur les perceptions des enjeux relatifs aux ressources naturelles par les habitants en 2022, un rapport équivalent a été produit pour l'Oyapock en 2023. Il a été accompagné de plusieurs autres livrables, dont un rapport d'exécution et de capitalisation global pour le programme, une synthèse sur les usages des ressources naturelles sur le Maroni ou encore le rapport bilan de l'opération-test de suivi du kwata (*Ateles paniscus*) par caméra thermique (lire en p. 18).

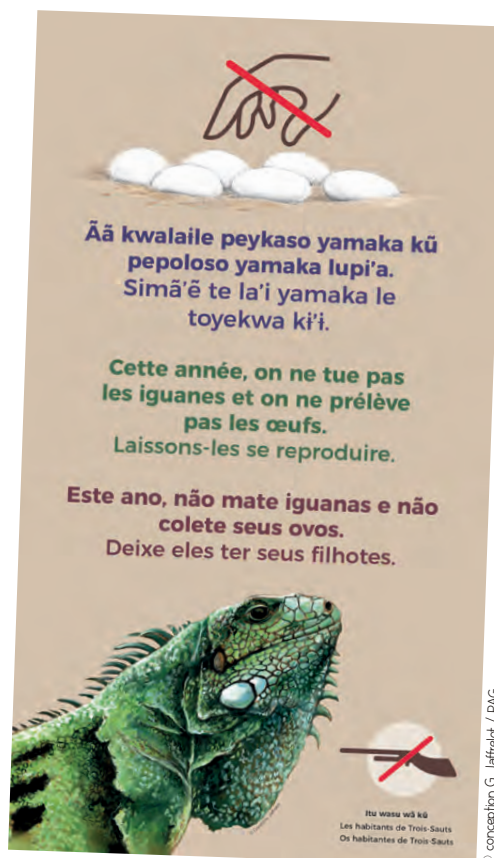
Protection des tortues et iguanes : concrétisation de mesures décidées par le habitants



© G. Lorange / PAG

En étroite concertation avec les habitants de Trois-Sauts, et à leur demande, des agents du parc national ont réalisé et installé 12 panneaux informant de l'interdiction "coutumière" de chasser et prélever les œufs de tortues et iguanes, de plus en plus rares sur plusieurs sites de ponte. Cette initiative s'inscrit dans le projet Terra Maka'andi (lire ci-dessus) et acte les premières actions de gestion communautaire de plusieurs espèces inféodées aux fleuves (les tortues podocnémides, les iguanes et les caïmans). Tout comme les scientifiques, les chefs wayäpi ont constaté la raréfaction de ces espèces. Ils ont proposé de premières actions en vue de stopper les prélèvements des adultes d'iguanes et de podocnémides, ainsi que leurs œufs. Répondant à cet appel, des agents du Parc amazonien ont lancé une mission concrète, accompagnés d'un médiateur. Du 23 au 25 août, ils ont rencontré les

habitants de chaque village, pour leur exposer le projet délibéré par leurs chefs et en discuter ensemble pour une validation plus large. Les participants aux réunions ont accueilli le projet avec bienveillance et ont validé la pose des panneaux. Ils ont donc été installés sur six sites de pontes, entre Trois-Sauts et Carbet Mitan. Parallèlement à la parole des habitants, le Parc s'engage à assurer le suivi scientifique des deux espèces, afin d'évaluer si les mesures prises ont un effet positif sur leurs populations. Le tout premier relevé n'avait pas encore permis de constater de baisse des prélèvements d'œufs. Il s'agissait d'une crainte forte, exprimée par les chefs coutumiers eux-mêmes. Sur la base de ce bilan, les discussions pour renforcer les actions seront reprises



© conception G. Jaffrelot / PAG

en 2024, accompagnées d'un travail de communication de proximité renforcé pour les deux prochaines années. Cette initiative communautaire de mise en place de mesures de gestion de ressources naturelles est une première au sein du parc national et plus largement en Guyane.



© M. Cordeir / PAG

Évaluation des ressources forestières de Trois-Sauts

La ressource en bois d'œuvre locale exploitée et gérée aujourd'hui par une micro-filière en structuration à Trois-Sauts, permet-elle de répondre, à moyen terme, aux besoins en bois pour la construction locale ?

C'est pour répondre à cette question qu'une stagiaire en fin d'études d'ingénieur de l'École supérieure d'ingénieurs en agro-développement international d'Angers (Istom), a passé cinq mois au Parc amazonien. Elle a séjourné à deux reprises à Trois-Sauts pour y mener des entretiens et des inventaires forestiers. Elle a notamment été accompagnée d'un agent du Parc, qui l'a conduite à la rencontre des chefs des différents villages et auprès de l'unique exploitant forestier-scieur-constructeur formalisé de Trois-Sauts.

Toutes les données collectées ont permis de confirmer l'inquiétude des habitants, de l'exploitant-scieur et des structures

publiques et associatives prévoyant des constructions, quant à la présence insuffisante de bois de classe d'emploi IV notamment.

Ce stage fait suite à plusieurs travaux menés par le Parc, dans un objectif d'appui à la structuration d'une micro-filière mais aussi de co-construction de modes de gestion durable des ressources forestières avec les communautés.

Au cours du programme Terra Maka'andi, les habitants avaient soulevé les problématiques d'accès aux ressources forestières, tant pour la construction bois que pour l'artisanat.

Les inventaires devraient se poursuivre et concerner d'autres usages que le bois de construction et une réflexion collective pourra être animée localement pour poser d'éventuelles pistes de solutions en termes de gestion de la ressource bois, dans le contexte d'augmentation des besoins de Trois-Sauts.

Mesurer les impacts LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL



DES INDICATEURS POUR CARACTÉRISER L'ACTIVITÉ AURIFÈRE EN GUYANE : LE PROJET CO²

Le Parc amazonien a participé, tout le long de l'année 2023, à une réflexion commandée par l'Emopi (État-major de lutte contre l'orpaillage et la pêche illicites) et pilotée par le CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Un projet baptisé CO² pour « Cartographie des observations de l'orpaillage ».

L'objectif de l'étude CO² est de définir des indicateurs statistiques objectifs caractérisant l'état de l'activité minière légale et illégale en Guyane. Elle vise à produire des indicateurs diffusables au public, tout en garantissant la sensibilité des informations en regard des opérations de police et des enjeux liés à la ressource aurifère.

Cette étude d'un an (janvier 2023 - janvier 2024) a un double objectif. D'une part, il s'agit de répondre aux obligations légales d'ouverture

de la donnée de l'État au profit des citoyens, usagers et scientifiques ; d'autre part, en interne à l'Observatoire de l'activité minière (OAM), de définir des indicateurs (cartographiques et statistiques) permettant d'affiner les supports d'analyse à visée opérationnelle.

Concrètement, de nombreux entretiens ont été menés avec les agents du Parc, en début d'année, ainsi qu'avec les partenaires de la lutte contre l'orpaillage illégal et les sphères civiles impliquées (les ONG ou la Fédération des opérateurs miniers de Guyane).

Des ateliers collaboratifs ont été réalisés en septembre pour permettre de proposer et de définir des indicateurs regroupés en quatre familles : état de l'activité, pression d'observation, effort de lutte, impacts socio-environnementaux.



Il s'avère que la société civile est en attente de chiffres reflétant le niveau d'activité de l'orpaillage illégal en Guyane et sur les résultats de l'action de l'État en la matière. En attente surtout d'une continuité et d'une cohérence. Et si l'OAM capitalise depuis près de quinze ans des données

pour caractériser l'orpaillage clandestin, le traitement et la valorisation de ces informations restent cependant complexes.

En image ci-dessus, un exemple de grilles de lecture étudiées pour communiquer les indicateurs cartographiques.

○ ERIO, UN PROJET MULTI-PARTENARIAL D'ÉVALUATION ET DE RÉDUCTION DES IMPACTS EN ROUTE



© A. Anselin / PAG

tour des orpailleurs illégaux) ne puisse être totalement exclu, ce qui réduirait à néant les efforts consentis. Ces travaux, suivis de réunions d'échanges entre acteurs (notamment OFB, Office de l'eau, DGTM et ONF), ont alors esquissé de nouvelles pistes orientées vers la réduction d'impacts à l'échelle du système hydrographique et faisant appel à des techniques déployables manuellement par une petite équipe mobile pouvant recourir à l'usage de mini-pelleteuses. Bien que les résultats attendus soient moins ambitieux à l'échelle du site, cette solution offre les avantages de réduire les impacts majeurs sur de plus vastes superficies (restauration de fonctionnalité), de présenter un meilleur rapport coûts/bénéfices, de supprimer la nécessité d'accès pour des engins lourds et d'atténuer l'impact d'une repasse potentielle.

Le Parc national s'est mobilisé en 2023, afin de monter un projet multi-partenarial d'évaluation et de réduction des impacts de l'orpaillage illégal, pour la période 2024-2026. Il bénéficie du soutien du Fonds vert et de l'Office français de la biodiversité. Ce projet vient répondre à plusieurs enjeux. L'orpaillage

illégal constituant la principale menace pour les milieux naturels, les hommes et les ressources dont ils dépendent, il est de la responsabilité de l'établissement public de pouvoir évaluer ces impacts. À l'enjeu d'acquisition de connaissances, s'ajoute celui du devenir de ces sites dégra-

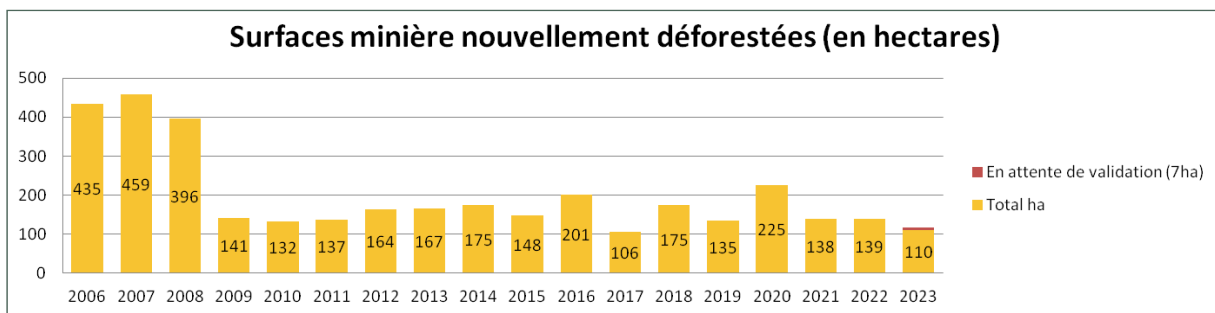
dés par les activités minières, en particulier illégales. Une étude de faisabilité (2021-2022) avait confirmé les fortes incertitudes pesant sur les projets de réhabilitation. Ils nécessitent la mobilisation sur un seul et même site dégradé de moyens techniques et financiers conséquents sans que le risque de repasse (re-

○ PRÈS DE 94 HA DÉFORESTÉS ET 1 760 KM DE LINÉAIRES DE COURS D'EAU IMPACTÉS

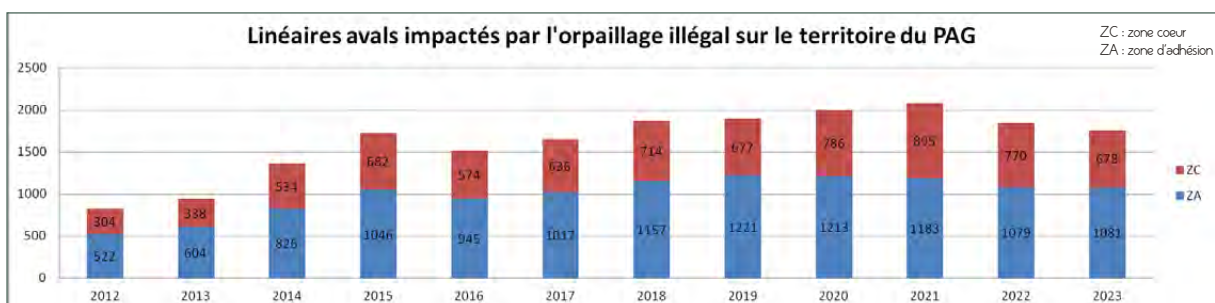
Dans l'attente des résultats du projet d'évaluation des impacts de l'orpaillage évoqué ci-contre, le Parc amazonien poursuit la production et la publication des superficies défrichées et des linéaires

aval de cours d'eau, impactés annuellement par l'orpaillage illégal sur son territoire. La hausse du nombre de sites illégaux détectée en 2023 (lire en p. 30) ne s'est

pas traduite par une augmentation équivalente de ces deux indicateurs. Cela s'explique en effet par la concentration spatiale de nombreux nouveaux sites illégaux détectés en 2023.



© PAG



© PAG



Surveillance du territoire





Après un recul des activités minières illégales dans le Sud Guyane, pendant près de trois ans, le Parc amazonien a déploré, lors de l'année écoulée, une inversion de cette tendance encourageante. Conséquence principalement d'un report d'activité de Dorlin vers Eau claire. Les résultats de la seconde campagne 2023 de survols aériens du Parc indiquent – en comparaison aux survols de janvier – une hausse du nombre de sites actifs d'orpaillage illégal (143 en août, contre 114 en janvier). La brigade nature du Parc a particulièrement accentué ses efforts sur la préservation du bassin de vie du Haut-Maroni.

Les sources de réapprovisionnement logistique des orpailleurs illégaux (comptoirs sur la rive surinamaïse) sont clairement identifiées comme un point bloquant majeur dans cette lutte. Le travail sur le volet diplomatique, sous la houlette de l'ambassadeur de France au Suriname, s'est intensifié.

After a decline in illegal mining activities in Southern French Guiana for nearly three years, the Amazonian Park lamented, in the past year, a reversal of this encouraging trend. Mainly a consequence of a shift in activity from Dorlin to Eau Claire. The results of the Park's second aerial monitoring campaign in 2023 indicate - compared to flights in January - an increase in the number of active illegal gold mining sites (143 in August, compared to 114 in January). The Park's nature brigade particularly intensified its efforts to preserve the Upper Maroni basin's living environment.

The logistical resupply sources of illegal miners (counters on the Surinamese bank) are clearly identified as a major blocking point in this fight. Diplomatic efforts, under the auspices of the French ambassador to Suriname, have intensified.

Diagnostic et lutte

CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE ILLÉGALE



Bien qu'ayant doublé le nombre de destructions de chantiers illégaux en 2023, le Parc national constatait encore la présence de 143 sites d'orpaillage illégal, lors du survol du mois d'août 2023 sur le périmètre du Parc national. Près de 37 % des sites recensés l'étaient en zone cœur. L'activité illégale tend toujours à se concentrer dans les mêmes secteurs avec 83 % des sites illégaux sur la façade Maroni.

LA SITUATION, SECTEUR PAR SECTEUR



© M. Cheronneau / PAG



EN CHIFFRES

111 missions (fluviales, terrestres, aériennes)

15 missions hélicoptérées

95 chantiers illégaux détruits

7 moteurs saisis

8 pirogues saisies

774 grammes de mercure saisis

104 grammes d'or saisis

Maripa-Soula : 86 sites illégaux (+ 20 sites)* observés

On y constate un retour à un niveau d'activité élevé. Les secteurs orpaillés restent les mêmes, avec Atouka, Lipolipo et Eau Claire qui concentrent la moitié des sites de la commune.

La présence au Suriname d'acteurs économiques liés à la Chine se traduit notamment par le soutien logistique à la filière aurifère de tout le bassin du fleuve Maroni, à travers l'activité des commerçants chinois implantés le long du fleuve. Dans ce contexte, les orpailleurs illégaux profitent de ces approvisionnements bon marché et sans limite pour se maintenir, malgré les opérations de destruction des forces Harpie. Cela reflète aussi le très fort dynamisme des activités minières coté surinamais du bassin du Maroni, se traduisant par une augmentation dramatique dans le pays des linéaires de cours d'eau exploités ou impactés et

le maintien d'un écosystème socio-économique alimentant l'orpaillage illégal en Guyane. Le résultat se traduit par les eaux boueuses qui viennent polluer gravement les bassins de vie des populations qui vivent de manière traditionnelle des ressources du fleuve (générant notamment une imprégnation mercurielle des poissons et des hommes). L'occupation du site de Dorlin par l'armée, suite au meurtre du major Arnaud Blanc en mars (lire encadré), s'est par ailleurs traduite par un report d'activité dans le secteur d'Eau claire, situé plus au sud en zone cœur de parc.

Papaïchton : 34 sites illégaux (+ 5 sites)* observés

La zone d'exploitation primaire de Saint-Jean de l'Abounamei rend la rivière Abounamei très attractive. La logistique y est considérable pour alimenter en denrées, matériels, mercure et carburant



© A. Anselm / PAG

plusieurs centaines d'orpailleurs illégaux. Une fois de plus, l'orpaillage illégal dégrade des habitats naturels riches en biodiversité. Le secteur est également soumis à une extraction primaire (puits et galeries souterraines) sur les reliefs, qui évolue vers une exploitation éluvionnaire sur les versants rocheux des collines, loin des cours d'eau.

Camopi : 20 sites illégaux (+ 5 sites)* observés

Malgré les interventions de destruction, l'activité repassait au-dessus de la barre des 20 chantiers. Ils se concentrent sur le nord et sont en lien avec l'axe logistique de la Sikini et de Pé de Limão. La rivière Camopi est également utilisée comme vecteur fluvial des logisticiens illégaux. Cette augmentation d'activité peut s'expliquer par la mise en place du barrage fluvial sur l'Approuague qui montre réellement son efficacité, mais qui engendre aussi une reprise de la logistique sur le bassin de la Sikini. En 2023, le Parc a œuvré pour que les efforts de

pression sur la reprise des autres voies logistiques soient entrepris, comme sur la rivière Camopi, où est décédé en mission, le 7 mai 2023, l'adjudant-chef Guy Barcarel de la Légion étrangère (lire encadré).

Saül : 3 sites illégaux (- 1 site)* observés

On n'y observe désormais que trois sites actifs : c'est un de moins qu'en janvier. La zone de reconquête autour de Saül, dans un rayon de 20 km autour du bourg, se maintient grâce à une présence régulière du Parc amazonien et de la gendarmerie présente sur place.

Les opérations Harpie ont réduit l'activité logistique mais ne l'ont pas stoppée. Il en est de même pour la logistique fluviale sur la Haute-Mana. Ces axes d'approvisionnements sont très résilients et rendent possible le maintien des chantiers éloignés. L'activité reste tout de même au plus bas.

*En août 2023, par rapport au comptage précédent, de janvier 2023.

DEUX NOUVEAUX INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT



Deux agents du Parc intègrent la brigade nature du Parc amazonien après avoir réussi, en mars, l'examen qui découlait de leur formation « Commissionnement », à l'Office français de la biodiversité, à Montpellier. Une formation portant sur les notions juridiques de bases, sur la législation des réserves naturelles, des sites du conservatoire du littoral, sur les PV et l'interpellation. Ces deux agents sont respectivement natifs de Camopi et du Haut-Maroni et pourront s'impliquer pleinement dans les actions de police dans leurs communes.



À voir :

Orpaillage illégal : au cœur de la lutte

sur la chaîne Youtube du Parc amazonien.

Ce documentaire de 15 minutes donne à voir le déroulé d'une mission au sein du parc national, avec des témoignages inédits d'inspecteurs de l'environnement, également habitants des communes touchées par ce fléau.



© A. Eber / PAG



L'INDISPENSABLE COOPÉRATION DIPLOMATIQUE

Les indicateurs compilés en 2023 confirment la très nécessaire entrave à la logistique de réapprovisionnement des sites illégaux, qui correspond de façon évidente à un besoin de coopération avec les pays voisins. La lutte contre l'orpillage illégal en Guyane a ainsi plus que jamais besoin d'une action diplomatique forte pour agir sur ces flux logistiques et notamment la vente du mercure et ainsi rendre plus efficaces et déterminantes les actions de destruction des sites illégaux en forêt. C'est tout le sens de certaines des actions évoquées en page 81.

DES RÉSULTATS GRÂCE AU SOUTIEN DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ÉCOLOGIE

Seize nouveaux orpailleurs illégaux transférés au tribunal



© E. Auffret / PAG

L'année écoulée permet de dresser le bilan des trois années de moyens financiers complémentaires accordés au Parc, au titre du Plan d'actions de la Stratégie

nationale des aires protégées (Snap), afin d'intensifier la lutte sur son territoire. Ces financements ont permis à l'établissement d'avoir recours, depuis mai 2021,

à des hélicoptères pour conduire des missions héliportées, qui constituent le moyen le plus efficace pour surprendre les orpailleurs illégaux sur les chantiers. Cela a initié une tendance à la baisse du nombre de sites illégaux sur la commune de Camopi, laissant espérer une possible éradication localisée à terme.

Par ailleurs, en trois années, ces moyens exceptionnels ont permis d'extraire, avec l'appui des gendarmes (OPJ) 26 orpailleurs illégaux – dont 16 uniquement en 2023 – pour comparution immédiate. Ils ont été condamnés de dix à douze mois de prison ferme.

Ces moyens seront renouvelés pour trois années complémentaires, grâce à un nouveau financement du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, via la DGTM (Bop 113).



UNE ANNÉE ENDEUILLÉE

L'année a été marquée par le décès tragique de Guy Barcarel, chef coutumier teko, également piroguier pour le 3^e REI, et membre du Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane. Il a disparu en mai, suite à un accident, lors d'une mission de lutte contre la logistique d'approvisionnement des sites illégaux. C'est tout Camopi qui était endeuillé et les agents du Parc amazonien, qui le connaissaient très bien.

Deux mois plus tôt, le 25 mars, le Parc partageait son entière solidarité avec la communauté des gendarmes, suite au meurtre du major Arnaud Blanc, du GIGN, par une bande armée d'illégaux. Partageant régulièrement des missions avec les Forces armées et la Gendarmerie, le Parc a été très marqué par ces deux disparitions, et a été naturellement présent aux hommages rendus.



© Gendarmerie nationale

Arnaud
Blanc



© S. Boulliguet / PAG

Guy
Barcarel

Coopérations DE LA BRIGADE NATURE



OPÉRATION CONJOINTE AVEC LE BRÉSIL

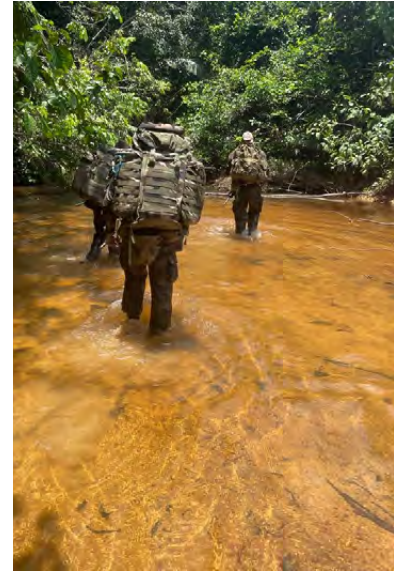
Huit chantiers et 15 campements détruits

Du lundi 25 septembre au jeudi 5 octobre 2023, quatre agents du Parc amazonien de Guyane ont pris part à une importante opération conjointe franco-brésilienne, dénommée Jarakara, aux côtés des Forces françaises en Guyane et de la Gendarmerie, la partie brésilienne menant simultanément une opération « miroir » sur son propre sol. Ils sont intervenus sur trois secteurs du bassin de la Camopi, dans le but de neutraliser les outils de production sur les chantiers d'orpaillage clandestin.

Le point particulier de cette mission a été l'assaut hélicoptère mené par cinq patrouilles simultanées sur des sites particulièrement enclavés du territoire ne permettant pas aux patrouilles pédestres de s'y rendre de façon régulière. Cette opération a nécessité un engagement phy-

sique important pour les personnels mobilisés, certains chantiers et campements étant éloignés les uns des autres. Les progressions se sont déroulées la plupart du temps dans des zones marécageuses. Huit chantiers et quinze campements ont été détruits, au cours de cette mission. Plus en détail, 5 moteurs ; 3 motopompes ; 4 tables de levée ; plus de 40 carbets neutralisés ; 2100 litres de carburant ; 2 quads ; 2 pirogues ; plus de 550 kilos de nourriture ; des corps de pompe ; des moyens de communication ; des armes ; des panneaux solaires ; et des outils électroportatifs.

Il s'agissait d'une opération coordonnée avec le Brésil : les forces armées brésiliennes menaient, sur la même période, des contrôles sur des sites d'orpaillage illégal côté brésilien, notamment sur



© Gendarmerie de Guyane

les secteurs de Rio Cricou, et plusieurs criques orpaillées le long du fleuve frontière.

AVEC L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



© C. Trops / PAG



© C. Trops / PAG

Mission sur la délégation territoriale du Maroni

Mi-juin, le Parc accompagnait l'OFB (Office français de la biodiversité) sur une mission de constat de pollution par des hydrocarbures sur le sentier Amadou (photos), à Papaïchton.

Le lendemain, les deux agents de la police de l'OFB ont pu participer, aux côtés d'un agent du Parc national et de ses partenaires (gendarmerie et Forces armées de Guyane) à des missions de lutte contre l'orpaillage illégal. Une première mission, pédestre, s'est déroulée sur la piste Yaou, à proximité du bourg de Maripa-Soula, en se rendant sur d'anciens sites illégaux. La seconde mission était fluviale, sur le Maroni, le Grand Inini et le Tampok. À l'occasion de cette dernière mission, 65 kilos de marchandises ont pu être interceptés et détruits.



DES FORMATIONS PARTAGÉES

Les polices de l'environnement du Parc amazonien et de l'Office français de la biodiversité ont mutualisé plusieurs formations locales en 2023.


D'abord, leurs deux formations d'entraînement au tir et de révision des techniques d'interpellation.

En septembre, les inspecteurs du Parc ont été formés pendant deux jours par l'OFB à une application (Oscean) leur permettant d'avoir un meilleur suivi des missions réalisées, de rédiger les procédures judiciaires et d'en suivre l'évolution jusqu'au dépôt au tribunal.

En toute fin d'année, c'est une intense formation à la sécurité et au secourisme en milieu amazonien, en trois sessions de trois jours, qui réunissait les deux organismes.



© E. Affret / PAG

A woman in traditional colorful attire, including a headwrap and a patterned skirt, is smiling and gesturing with her hands. She is standing in a village setting with a dirt ground and a building in the background. The sky is blue with scattered clouds.

Les équipes développement du Parc ont continué, en 2023, d'épauler des porteurs de projets et de s'investir dans la structuration des filières artisanat, bois, agriculture ou tourisme...

C'est ainsi que cinq Journées de l'abattis (marché vivrier et artisanal) ont stimulé la vie sociale et économique de Camopi. Son pendant sur le Haut-Maroni est même né : le marché de Taluen a rassemblé plus de 400 personnes pour sa première édition, en juillet.

Les équipes ont aussi particulièrement travaillé sur l'aménagement des sentiers de Papaïchton. Elles ont poursuivi le travail auprès des collectivités, à l'image des montages et suivis des dossiers sur l'érosion des berges de Camopi et Papaïchton.

Sur le sujet des déchets, on pourrait souligner l'implication de Kwala Faya dans la gestion des déchets électriques, avec le soutien du Parc.

2023 a aussi été l'année du développement d'un nouveau projet axé sur l'économie circulaire : il a notamment permis de mettre en place un kit pour l'accompagnement de jardins pédagogiques dans les écoles et collèges du Maroni.

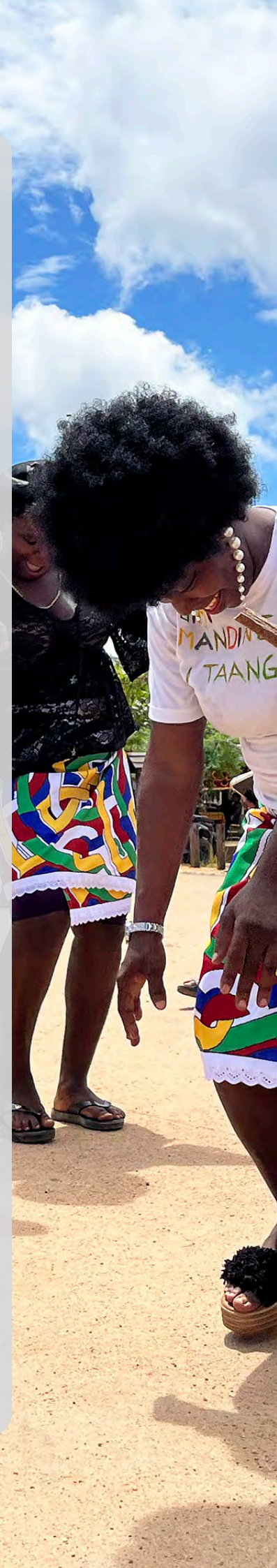
The Park's development teams continued in 2023 to support project leaders and engage in structuring artisanal, timber, agricultural, or tourism sectors...

Five Abattis Days (livestock and artisanal market) stimulated the social and economic life of Camopi. Its counterpart in Upper Maroni was even born: the Taluen market brought together more than 400 people for its first edition in July.

The teams also worked particularly on the development of trails in Papaïchton. They continued work with local authorities, such as the assembly and monitoring of files on erosion of the banks of Camopi and Papaïchton.

Regarding waste management, the involvement of Kwala Faya in managing electronic waste, with the support of the Park, could be highlighted.

2023 was also the year of developing a new project focused on the circular economy: it notably led to the implementation of a kit for supporting educational gardens in schools and colleges of the Maroni region.





Développement durable des territoires

Favoriser le développement D'UN TOURISME RESPONSABLE



CONTRIBUER À LA CRÉATION D'UNE OFFRE D'ÉCOTOURISME

Papaïchton en marche

Forte de son dynamisme en matière de tourisme, la commune de Papaïchton a initié, en 2023, un projet de structuration de la filière touristique locale. Ce projet financé par Leader (lire en p. 46) est accompagné par le Parc amazonien de Guyane et l'Office de tourisme de l'Ouest guyanais (l'Otog).

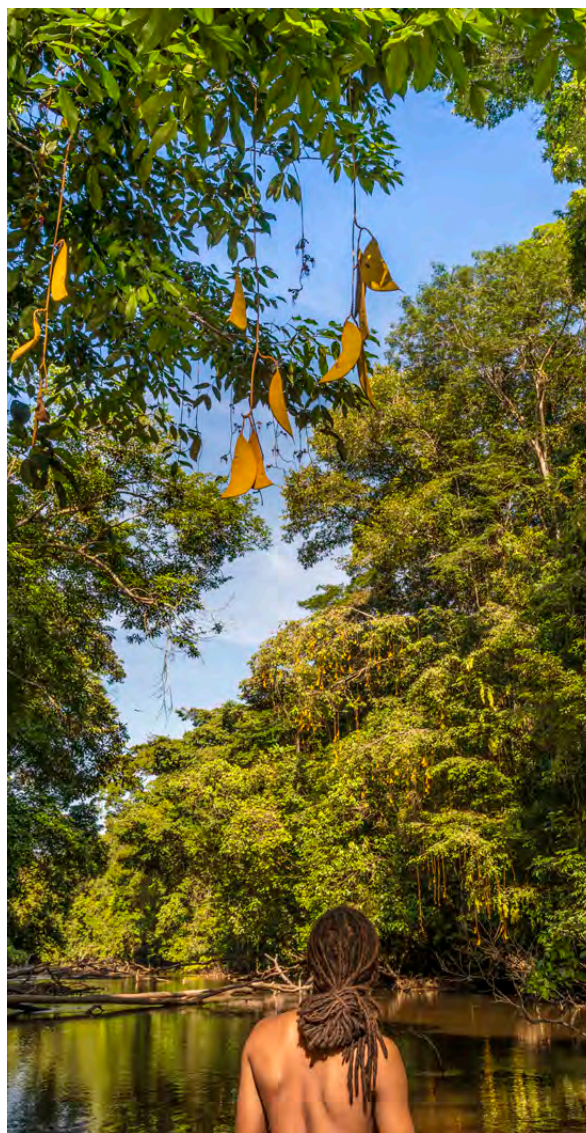
Les premiers ateliers ont débuté en mai 2023, en vue de fédérer les socio-professionnels du secteur. Le Parc apporte un appui méthodologique pour réaliser ces ateliers qui sont quasi mensuels. Concrètement, une douzaine de socio-professionnels de Loka-Bonville et Papaïchton se sont réunis à la mairie pour une demi-journée d'échange

et de jeux de rôle. L'objectif : mieux appréhender la thématique et co-construire les orientations touristiques de demain.

De plus, en fin d'année, l'équipe qui porte le projet (mairie, Otog et Parc) s'est aussi rendue sur le littoral et à Maripa-Soula, dans le but de rencontrer une diversité d'acteurs du tourisme (institutionnels, associations, prestataires d'activités, etc.) et de préparer un "éducateur", prévu en mars 2024, à destination des socio-professionnel de la commune. Lors de cet éducateur, les participants se rendront au Salon du tourisme et des loisirs, sur les stands du Parc amazonien de Guyane et de l'Otog.



© B. Biekeman



© A. Buisson

Montage de dossiers pour le plan d'interprétation de Saül

Ces derniers mois ont été dédiés à la recherche de financements pour la mise en œuvre du plan d'interprétation de la commune de Saül.

Pour mémoire, un projet de scénario avait été livré et validé début 2023 (lire notre précédent rapport d'activités). Il proposait, au travers d'un fil conducteur – le livre – d'aborder les traces naturelles et historiques de la commune. Plusieurs sites et supports ont été choisis et pensés pour ce faire (carbet d'accueil, centre d'interprétation, parcours, carnet d'observation, etc.).

Certains de ces supports, qui seront prochainement produits par le Parc, pourraient s'inscrire au sein du projet de création d'une Maison de la randonnée, porté par la Collectivité territoriale de Guyane.



À (re)voir
Saül, destination nature
sur la chaîne Youtube du Parc amazonien.
Ce court-métrage, produit il y a deux ans
par le Parc, a reçu, en juin 2023,
un Trophée d'or, au festival français
Deauville Green Awards,
dans la catégorie
Préservation de la biodiversité.

○ AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN DES SENTIERS

Boucle Amadou : livraison des aménagements

Toujours du côté de Papaïchton, l'offre de randonnée pédestre s'est étendue avec la création du sentier Amadou, dont les dernières infrastructures de franchissement ont été livrées en fin d'année. Le Parc amazonien a été maître d'ouvrage de ce chantier, exécuté par Joseph Ateni. Financé par France relance, ce sentier est une boucle de près de trois kilomètres, accessible depuis le bourg. Habitants, scolaires et randonneurs ont déjà pu marcher sur cette nouvelle boucle, seuls ou accompagnés d'agents du Parc. Rappelons que depuis 2019, le Parc travaille en collaboration avec la commune sur la préfiguration de nouveaux sentiers.



© R. Feyer / PAG



FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT D'UN TROISIÈME SENTIER ET D'UNE AIRE DE DÉTENTE

De plus, le dossier « Développement de l'offre de loisirs et écotouristique par l'aménagement et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre à Papaïchton », déposé par le Parc, a été lauréat du dispositif « Sentier de nature » du Cerema, fin 2023. Le projet sera financé à son taux maximum de 80 % soit 127 600 euros.

Concrètement, cela permettra de financer une aire de détente sur le sentier Amadou, des infrastructures de

franchissement ainsi que la création et l'aménagement du futur sentier Bord de fleuve, jusqu'à Boniville et Loka. L'ensemble de la boucle Amadou et du sentier Bord de fleuve forme un parcours d'une douzaine de kilomètres. Ce projet permettra de diversifier l'offre de loisirs pour les habitants et les visiteurs, tout en valorisant le patrimoine historique, culturel et naturel de Papaïchton. Début des travaux prévu cette année 2024 !

Nouvelle signalétique à Gobaya Soula



© L. Villego / PAG

À Maripa-Soula, le projet de la grande boucle de Gobaya Soula a pu être finalisé au cours de l'année. Avec la mise en place d'une signalétique sur la seconde boucle, complémentaire à celle des Cascades, le parcours est prêt à être parcouru par le grand public.

En février, 16 poteaux en wacapou étaient installés par les agents du Parc tout le long du sentier. Ils ont pu ensuite mettre en place des pictogrammes, afin de guider au mieux les randonneurs. La nouvelle boucle est aujourd'hui praticable par les plus aguerris, du fait de son relief vallonné sur une distance de 11 kilomètres. Le parcours se réalise en sept heures en moyenne.

Recherche de financements pour le sentier Daouda, à Maripa-Soula

Le Parc national s'est également lancé dans le montage d'un projet d'aménagement du sentier de Daouda, à Maripa-Soula. Il comprend un espace de crique qui devrait être valorisé par la mairie avec la création d'une aire d'accueil et une partie sentier qui sera prise en charge

par le Parc, afin d'être praticable une majeure partie de l'année.

La mairie et le Parc recherchent de nouveaux financements pour valoriser et préserver cet écrin vert, situé dans le bourg et déjà plébiscité par la population locale.



© E. Ribéreau / PAG

Connaître et accompagner

LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES



ENCOURAGER L'AGRICULTURE LOCALE, L'ARTISANAT ET LES CIRCUITS COURTS



© E. Renard / PAG



© J.-M. Monbouteil / PAG

Cinq Journées de l'abattis marquantes à Camopi

Pas moins de cinq Journées de l'abattis se sont tenues cette année dans le bourg de Camopi. Avec, comme toujours, des artisans et producteurs venus de tous les îlets et villages de la commune, pour exposer et vendre des produits de l'abattis, à l'état brut ou transformé, ainsi que de l'artisanat local, notamment pour transformer le manioc. Mais également des produits issus de la chasse ou de la pêche.

Les habitants et visiteurs y trouvent une belle diversité de produits, qui se complète depuis quelques éditions par les fruits et légumes maraîchers de la parcelle de Ka'a agriculture (lire en p. 40).

L'édition de mars est celle qui a eu le plus de succès avec près de quarante stands et 300 participants. Les deux chefs coutumiers étaient présents.

Les animations proposées autour de ce marché varient à chaque édition et créent toujours une belle émulation.

En janvier, un concours de tir à l'arc a vu s'affronter une trentaine d'hommes et femmes. Il avait été précédé d'un atelier de transmission (collecte et transformation du bois d'arc). Le concours du plus beau mandala (création artistique) avait été très apprécié aussi.

En mars, place à un galvanisant tir à la corde et à un concours scolaire autour des déchets.

En juin : concours peinture corporelle au *genipa*, avec des dessins tous aussi beaux les uns que les autres et une pêche à la ligne originale, celle des déchets, qui avait été corroborée par une sensibilisation aux gestes du tri.

En octobre, la Journée de l'abattis était placée sous le signe de la gastronomie, avec un concours culinaire et l'arrivée d'un kit vaisselle réutilisable (lire en p. 46).

En décembre, la thématique du tri a également été abordée. Une belle particularité a marqué cette édition : l'échange spontané de graines de maïs et haricots anciens, à planter.

“ Les habitants sont demandeurs de mes produits d'artisanat ”

Les participants plébiscitent ces marchés. « *Mais quand aura lieu la prochaine Journée de l'abattis ?* demande à chaque fin d'événement, Sakeu Renaud, artisan et habitant de Camopi. *Car quand arrive la Journée de l'abattis, j'arrive à bien vendre mes produits d'artisanat : les habitants sont demandeurs !* » Jean-Louis Paul, jeune camopien, également DJ lors de ces rendez-vous, apprécie le lien que ces marchés renforcent : « *Derrière ma platine, j'observe et tout est parfait pour moi. Je vois les personnes échanger, partager les actualités...* »

Ces manifestations – co-organisées avec la mairie – se sont à tour de rôle déroulées avec la collaboration de Peupl'en Harmonie, de l'éco-organisme Citeo, de l'Ademe, de l'association Daac (Développement, animation, accompagnement, coopération) ou encore de partenaires plus récurrents, comme Gadepam ou Ka'a agriculture.

“ *Derrière ma platine, je vois les personnes échanger, partager les actualités* ”



© E. Renaud / PAG



© F. Moberg / PAG



© S. Assoukili / PAG



© C. Tingpo / PAG

Carton plein pour le premier Marché de Taluen

Le premier Marché de Taluen, organisé par les équipes du Parc amazonien, a sans doute été l'événement phare de ce début de vacances sur le Maroni.

Samedi 8 juillet s'est tenu le Tèpimahamo ekamtop qui signifie « Vente des produits vivriers de l'abattis, chasse, pêche, artisanat... ».

Cet événement, inédit sur le territoire, a réuni plus de 400 personnes !

À l'image des Journées de l'abattis de Camopi, le Tèpimahamo ekamtop a proposé diverses ventes d'artisanat et de produits locaux : poissons, gibiers, produits et plats transformés, *cachiri*... Sous le beau *tukusipan* de Taluen, c'est l'artisanat wayana qui était à l'honneur (bijoux, ciels de case, vanneries, poterie...). Au total, environ 130 vendeurs se sont retrouvés sur la place centrale pour échanger, vendre et partager ce moment convivial.

Des animations de sensibilisation à l'environnement ont su fédérer aussi.

Des concours de tressage de *katouri* ou de tir à la corde ont fini d'exalter le public, lors de cette journée riche d'échanges et de partages.

Les récompenses pour les gagnants des concours sont issues de l'artisanat local et notamment de l'Oyapock dans un objectif de partage et de valorisation interculturelle.

Réorganisation des équipes pour Ka'a agriculture



© J.-M. Montboute / IPAG

L'atelier chantier d'insertion de Camopi, porté par Liane, semble atteindre un petit rythme de croisière. Au cours de l'année écoulée, les équipes ont été réorganisées. Les dix-huit salariés en insertion, trois encadrants et la médiatrice socioprofessionnelle sont progressivement montés en compétences. Tous sont des

jeunes de la commune. Une accompagnante socio-professionnelle vient compléter l'équipe. Avec un encadrement 100 % local et une présence régulière sur la place publique (marché hebdomadaire et Journées de l'abattis, en photo), Ka'a agriculture est désormais bien ancré dans le territoire et accroît sa visibilité.

Côté parcelle, ils poursuivent la mise en valeur, avec aujourd'hui 80 % d'occupation environ. Le maraîchage de plein champ en particulier, est en pleine expansion. L'atelier chantier d'insertion a à cœur de contribuer davantage au dynamisme du territoire, en diversifiant ses activités.

Ainsi, sur le volet agro-transformation, le Parc leur a mis à disposition une grande platine de cuisson du manioc en inox, afin de leur permettre de tester l'outil. Le manioc fait d'ailleurs partie intégrante des espèces cultivées sur la parcelle.

Sur le volet espaces verts, ils poursuivent leur prestation pour l'aérodrome de Camopi.

Enfin, ils sont soucieux de communiquer sur ce qu'ils font et de promouvoir leurs pratiques. Aussi, ils interviennent sur de la sensibilisation en accueillant des groupes de personnes sur la parcelle, lors de certains événements ou à la demande des établissements scolaires. Ils ont notamment accueilli le Comité de suivi et d'évaluation de la charte (lire en p. 9).

CONNAÎTRE ET SOUTENIR LES ACTIVITÉS VIVRIÈRES

Le manioc malade

Les vallées du Maroni et de l'Oyapock* ont subi en 2023 de nouveaux aléas qui ont mis en péril leur base alimentaire : le manioc.

Dès mars, les planteurs de manioc du Haut-Maroni ont constaté que les maniocs étaient malades. Après avoir visité une vingtaine de parcelles, une mission Parc-chambre d'agriculture a confirmé ces observations : feuilles flétries d'abord et qui sèchent ensuite en partant du haut, petites repousses erratiques qui ont l'air en mauvaise santé, pourrissement de la tige jusqu'à la racine, mort du plant. Dès lors, la Chambre d'agriculture de Guyane (CAG) a alerté l'État pour agir rapidement. Après un diagnostic plus poussé, commandé par la préfecture auprès de la chambre d'agriculture, un groupe de travail a finalement été créé à l'initiative de la collectivité territoriale (composé de la CTG, CAG, de la Deaaf, de la Fredon, du Cirad** et du Parc) pour décider des suites à donner.

Le Parc et la chambre d'agriculture ont prélevé près de 120 échantillons (photo), dans quatre parcelles de Maripa-Soula et Papaïchton pour procéder à des analyses en laboratoire et vérifier sept hypothèses (quatre champignons, deux insectes et une

bactérie). Parallèlement, une campagne a largement relayé les mesures d'hygiène, pour éviter de propager la maladie (supports de communication en langues locales, interventions sur site par la Fredon).

Au dernier trimestre, les nouvelles étaient meilleures du côté de Maripa-Soula : la chambre d'agriculture témoignait d'une régression de la maladie.

Pour autant, la Fredon poursuivait ses investigations. Ainsi, deux agents de la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles étaient à Camopi fin octobre. Ils ont pu circuler dans le bourg et sensibiliser les habitants mais aussi le Grand conseil coutumier, à l'occasion d'un rassemblement à la maison du Parc. Accompagné d'un agent du Parc, le binôme a visité huit abattis, dont six présentant des symptômes. Des prélèvements ont été faits pour analyses.

Le groupe de travail fin décembre espérait le recrutement d'un poste dédié à la coordination et mise en œuvre des actions (vitro plants, prophylaxie, sensibilisation, etc.) ; des démarches de coopération avec les pays voisins (Suriname et Brésil) ; et des prospections complémentaires.



© N. Abar / CAG

*Le littoral guyanais et le Brésil ont également été touchés par cette maladie.

**La Collectivité territoriale de Guyane ; la chambre d'agriculture ; la Direction de l'environnement, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ; la Fredon, organisme au service de la santé des végétaux ; et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

CONTRIBUER À LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

Zoom sur les projets de la mairie de Maripa-Soula



© R. Fayet / PAG



DE MARIPA-SOULA À PARIS



© CC06

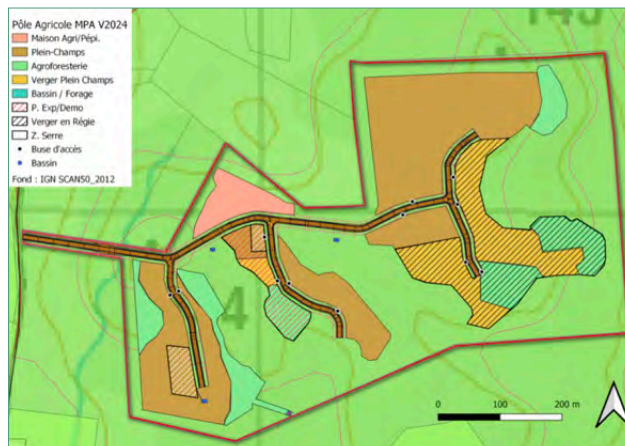
Elle représentait Maripa-Soula au Salon international de l'agriculture, fin février-début mars, à Paris. Elle, c'est Kolloe Deel, agricultrice dont le parcours a été régulièrement suivi par le Parc amazonien. Kolloe était l'ambassadrice (choisie par ses pairs) des agriculteurs et transformateurs de l'association Oli Taanga. Elle a vendu des produits de deux autres transformatrices, en plus des siens. Celle qui récolte et transforme ses productions de l'abattis depuis plus de vingt ans a ainsi promu pendant plusieurs jours les produits traditionnels du fleuve (dérivés du manioc, du piment, de la cacahuète, etc.). Les *dossi* et *kassav* ont eu beaucoup de succès. Elle était aux côtés de transformatrices de Saint-Laurent et Mana. Leur déplacement a été rendu possible grâce à la Communauté des communes de l'Ouest guyanais, la chambre d'agriculture et la mairie de Maripa-Soula.

Il était attendu depuis longtemps, il a enfin ouvert ses portes ! Le **marché de plein vent** a été baptisé le 13 mai (en grande pompe, avec la présence du ministre des Outre-mer). Des stands de vente de fruits, légumes, des espaces gastronomiques, mais aussi des stands spécialisés (boucherie/poissonnerie), sont désormais disponibles à la location. Ouvert deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, ce marché vise à offrir régulièrement des produits locaux aux habitants de Maripa-Soula.

Le Parc amazonien, via le projet Économie circulaire (lire en p. 50), avait accompagné la mairie sur l'élaboration d'un règlement de candidature en vue de diffuser un appel à projets pour l'exploitation d'un stand de restauration. Malgré ces efforts, et la sollicitation de plusieurs candidats potentiels, aucun n'a finalement franchi le pas de s'installer. Pour ce qui est du projet de **pôle agricole**, le Parc national a pris part au dernier comité de pilotage, fin janvier 2023. Il présentait l'avancement général du projet et plus spécifiquement les résultats de l'étude, qui avait été menée pour identifier une gouvernance et un modèle économique. Malgré l'absence de coordinateur une bonne partie de l'année, le projet a tout de même bien avancé. On notera que le périmètre est bien

délimité et les vocations du site bien identifiées. la voirie rend désormais accessible les différents espaces.

Une nouvelle coordinatrice occupe le poste depuis le mois de novembre, et va pouvoir engager les prochaines étapes : travaux à réaliser (espaces de stockage, système d'irrigation, plantation de vergers, installation de serres, etc.) ; mise en place d'un modèle de gouvernance avec les partenaires, dont le Parc, partenaire historique du projet ; étude des modalités d'installation des usagers (espace-test, atelier et chantier d'insertion, etc.) et moyens RH nécessaires (formation, encadrement, entretien/gestion des espaces communs etc.). L'ouverture prévisionnelle du site est prévue en 2025 ! Quant au projet d'**atelier d'agrotransformation**, la commune a finalement entériné sa suspension par délibération lors du conseil municipal du 24 août 2023, suite à une série de déboires avec les marchés publics de travaux et l'inflation des coûts.



© Mairie de Maripa-Soula

Une formation sur l'élevage porcin pour les agriculteurs du Maroni



© P. Milliet- Treboux

Du 11 au 15 septembre, une demi-douzaine d'agriculteurs de Maripa-Soula et de Papaïchton (dont une partie ici en photo) se sont déplacés sur le littoral pour un voyage d'étude, financé par le Parc amazonien.

Le groupe était accompagné du technicien de la chambre d'agriculture et d'un agent du Parc de Maripa-Soula. Pour ces agriculteurs qui souhaitent développer l'élevage porcin, un seul objectif : aller à la rencontre des acteurs de la filière pour se rendre compte des réalités de l'élevage. Au programme, des rencontres avec des éleveurs et des visites de leurs

exploitations, mais aussi avec des coopératives, des fournisseurs, et une visite des abattoirs. Le voyage a ainsi permis d'aborder différents aspects de l'activité : système d'élevage (bâtiment, plein air...), spécialisation (naiseur et/ou engraisseur), alimentation, reproduction, commercialisation etc. Une attention particulière a été portée sur les conditions sanitaires, afin de ne pas véhiculer de maladies lors des différentes visites d'exploitations. Un séjour intense mais enrichissant, qui a conforté plusieurs des stagiaires dans leur souhait de concrétiser leur projet.

Quarante-cinq platines en route vers Trois-Sauts



© I. Kouyoull / PAG

Les habitants de Trois-Sauts ne devraient plus trop attendre : le projet petites platines (entériné dans la dernière convention d'application entre le Parc national et la commune de Camopi) est sur le point d'aboutir.

Après une année intense pour le projet (échanges avec le fournisseur, actualisation de devis, réunions avec les habitants pour informer et choisir le produit, conventionnement avec les partenaires...), une étape cruciale a été organisée sur le territoire : valider un prototype et engager la commande. C'était en janvier dernier.

Près de 70 personnes, dont environ 35 personnes pré-identifiées, se sont

montrées actives dans les échanges, validant collectivement le modèle (diamètre, type de rebord, présence de poignées, etc.). Certains ont choisi d'avoir leur propre platine, d'autres de mutualiser l'achat.

On estime qu'une bonne moitié de la population de Trois-Sauts serait donc touchée par cette action.

Ils devraient recevoir leur bien au cours du second semestre.

D'ici là, le Parc et Guyanasso (qui assure le portage administratif de l'achat groupé et logistique du projet) planchent sur les meilleurs scénarios logistiques pour le déplacement et le paiement des échéances.



© F. Rives / PAG

Dernière étape franchie pour la Directive régionale d'aménagement (DRA)

Cette année 2023 a marqué la dernière étape du long processus d'élaboration et de validation de ce document de planification nécessaire au développement des filières forestières dans le Sud de la Guyane. La consultation du public a concentré les efforts de l'Office national des forêts (ONF), qui prépare également, en parallèle, le déploiement plus opérationnel des travaux attendus par les exploitants forestiers sur le terrain.

Ces travaux ne pourront être financés qu'à la condition que soit approuvée officiellement la DRA Sud et les plans de gestion territorialisés qui en découleront par commune. Ils comprennent notamment, une étude topographique du terrain (passage d'un Lidar*) indispensable pour la conception du parcellaire et du réseau de dessertes qui permet l'accès au bois ; un inventaire des arbres exploitables ; et la construction des dessertes forestières.

Aux alentours de juin, l'ensemble des documents finalisés constituant la DRA (directive rédigée et son évaluation environnementale notamment) ont été laissés à disposition du public pendant un mois. Spécifiquement pour les communes du sud, l'ONF, avec l'appui du Parc amazonien, s'est déplacé pour une journée de permanence physique dans les communes, afin de répondre directement aux éventuelles questions des habitants et parties prenantes. Les remarques ont été synthétisées et ont constitué la dernière pièce à joindre à cet imposant dossier. La DRA est aujourd'hui en attente de la signature finale du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt à Paris, qui est annoncée pour début 2024.

*Light detection and ranging : systèmes de mesure à distance par laser, télédétection. Lire en p. 16.



PRÉLEVER MON BOIS DANS LES RÈGLES

En lien avec l'Office national des forêts (ONF), le Parc amazonien a impulsé et produit un pas à pas illustré, pour expliquer la procédure ONF aux habitants du territoire qui souhaitent prélever du bois en forêt. Cette BD recto-verso est dans un premier temps diffusée sur le Maroni. Après cette phase test, elle pourrait être déclinée pour Saül (autre commune concernée par le Parc, où l'ONF est gestionnaire des forêts), avec des traductions en langues locales. Les beaux dessins sont signés Leonice Duluc (Kontrast).



Favoriser les débouchés DE LA FILIÈRE ARTISANALE



CONTRIBUER À LA CRÉATION D'ESPACES DE VENTE

Le Marché artisanal du Maroni offre encore de beaux souvenirs

Pour sa 14^e édition, placée cette année sous le thème des arts musicaux, le Marché artisanal du Maroni, a une fois de plus embelli et égayé la place des Fêtes de Maripa-Soula, grâce à sa diversité de stands et d'animations.

Une cinquantaine d'exposants, venus de toute la vallée du Lawa, a investi le bord de fleuve, toute la matinée du samedi 9 décembre. La veille et le soir, des animations diverses et concerts ont agrémenté ce beau marché.

Parmi les temps forts de cette édition, on retiendra la mémorable danse traditionnelle wayana, offerte par le groupe Kuliypana, emmené par le Capitaine Barbosa d'Antecum Pata, au centre de la place.

De nombreuses autres animations ont eu lieu pendant deux jours : chants, théâtre, brocante, jeux d'antan... Et si le Marché artisanal a souvent été l'occasion de proposer aussi des anima-

tions sportives, en marge, pour la première fois cette année se tenait la Coupe du marché artisanal : un tournoi de football qui a rassemblé des joueurs du Haut-Maroni, de Maripa-Soula bourg et de Papaïchton.

Et que serait un marché sans restauration ? L'association Oli taanga en a régalé plus d'un et proposé des démonstrations, comme la fabrication de la kasav (à base de manioc).

Événement majeur de la commune de Maripa-soula, ce rendez-vous annuel est une vitrine des savoirs et savoir-faire locaux. Il permet de valoriser les objets d'art, les danses et la gastronomie, wayana-apalaï, aluku et créole mais aussi des autres communautés présentes sur le Lawa.

La manifestation vise également à sensibiliser le grand public, notamment les jeunes, à la protection de l'environnement et à l'éco-responsabilité.



© J.-M. Monboute / PAG

L'art au fil du fleuve

Papaïchton bourg - Loka - Boniville



Les artisans du pays boni mis en avant

Fin avril, les agents du Parc installaient le panneau ci-dessus à l'entrée de la maison du Parc de Papaïchton et au Point information touristique de la ville. Il présente six des artisans emblématiques de la commune et, à travers eux, différents savoir-faire traditionnels (*tembe*, broderie, sculpture, peinture perlerie amérindienne...). L'intérêt est aussi de récupérer les contacts de ces artistes et de pouvoir les localiser sur une carte de la commune, qui accompagne le panneau. Un panneau réalisé par le Parc amazonien, en collaboration avec la mairie.

Partenariat avec Gadepam : des savoir-faire mis à l'honneur dans les locaux du Parc

Les locaux du Parc amazonien sur les différents territoires sont également des lieux de valorisation des cultures, des savoir-faire et des artisans qui dynamisent leur village.

Que ce soit dans le cadre d'un projet d'exposition dans les locaux de Taluen ou dans les nouveaux locaux à Camopi, le Parc amazonien, en partenariat avec l'association Gadepam, a acquis au cours

de l'année de nombreux objets d'artisanat traditionnel wayana, wayâpi et teko qui seront donc prochainement exposés, présentés et visibles pour tout visiteur qui sera accueilli dans nos locaux. Ces petits projets permettent également aux artisans de comprendre le fonctionnement de l'association qui contribue à la structuration de ces micro-filières d'artisanat sur les territoires.



© E. Renard / PAG



RELANCE DE LA MARQUE EPN



Avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission Écotourisme et marque au Parc, en 2023, et suite aux travaux de préfiguration de 2020-2021, la réflexion sur le déploiement de la marque Esprit parc national (EPN) a pu redémarrer. De riches échanges, notamment avec d'autres parcs nationaux, ont permis d'avancer sur le sujet et de définir un plan d'actions adapté à la réalité du sud de la Guyane.

L'objectif est de mettre en place une démarche d'accompagnement et de mise en réseau pour les futurs bénéficiaires de la marque en 2024, qu'ils soient prestataires touristiques, producteurs de produits alimentaires ou artisans. Ce, en complémentarité de l'aide à la structuration de ces filières déjà engagée par le Parc.

Soutenir les porteurs DE PROJETS ET COLLECTIVITÉS



LES TEMPS FORTS DE LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI SUD GUYANE

Au cours de l'année 2023, la Coopérative d'activité et d'emploi Tumukumakop - impulsée par le Parc - a poursuivi son développement avec l'arrivée d'un nouveau coordinateur, de nouveaux entrepreneurs, de nouvelles formations...

L'équipe se renouvelle

Pour la CAE Tumukumakop, l'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau coordonnateur et son installation dans les locaux de L'Accordeur, à Cayenne. Cette localisation permet de renforcer les partenariats avec plusieurs structures basées sur le littoral mais qui interviennent sur le sud.

Après le départ de l'accompagnant de Papaïchton, en début d'année, et du comptable en septembre, un nouvel accompagnant pour le Maroni et

une comptable ont pu être recrutés. Ils prennent leurs fonctions début 2024.

La famille d'entrepreneurs s'agrandit

De nouveaux entrepreneurs ont rejoint la coopérative sur des activités variées : pâtisserie et papeterie itinérante à Maripa-Soula, production de bois à Camopi, restauration à Taluen...

Parmi eux, Brian Monpera, guide touristique à Camopi : « J'ai entendu parler de la CAE et j'ai rempli leur dossier...

Et franchement, ça vaut le coup : pour pouvoir monter mes projets, de plus en plus hauts et avoir de la visibilité. »

De belles prestations se mettent en place aussi, avec différents partenaires publics et associatifs : repas pour les élèves du collège connecté, à Antecum Pata ; à Camopi, production de bois pour la construction du local de l'Espace de vie sociale à Trois-Sauts, pour les bâtiments pour Kwala Faya, ou pour les bacs à légumes du jardin de l'école...

Les équipes se forment et forment

La coopérative renforce aussi son accompagnement aux porteurs de projets des territoires et ses partenariats. Comment ? Avec la mise en place de modules de formation sur l'entrepreneuriat, dans le cadre de formations dispensées par le CFPPA, auprès de demandeurs d'emploi à Maripa-Soula et des salariés en insertion de Yenkumu Lutu, à Papaïchton (régie de territoire).

Les équipes de la CAE ont aussi commencé à se former à l'utilisation du jeu "Mon modèle économique" (lire en page suivante), tout comme les agents du Parc national, dans l'optique de mobiliser des outils et des postures communes pour l'accompagnement des porteurs de projets.



À revoir

Présentation de la coopérative d'activités et d'emploi (CAE) Sud Guyane

sur la chaîne Youtube du Parc amazonien



© F. Rives / PAG



LE PARC NATIONAL, PARTENAIRE CLÉ DE LA CAE

Lancée par le Parc amazonien de Guyane, la Coopérative d'activité et d'emploi Sud Guyane s'est transformée, en janvier 2022, en Société coopérative d'intérêt collectif, regroupant ainsi plusieurs associés dans une logique multi-partenaire. Le Parc, qui assure la présidence, reste un soutien fort de la coopérative :

- ◆ au travers de l'orientation de porteurs de projets et l'accompagnement coordonné de certains entrepreneurs, dans le domaine du tourisme et du bois notamment.
- ◆ Via la mise à disposition de locaux (Maison météo de Maripa-Soula et, depuis 2023, les anciens bureaux du Parc de Camopi).

◆ En tant que client, puisque le Parc fait régulièrement appel aux entrepreneurs de la coopérative pour des prestations (collations et jus pour la plénière du Comité de vie locale à Maripa-Soula, DJ pour la Journée de l'abattis à Camopi, hébergement et repas à Maripa-Soula ou Antecum Pata...).

◆ Par la promotion de la coopérative auprès des partenaires et l'appui en communication.

◆ À travers l'implication de la présidente, qui représente l'établissement parmi les associés.

◆ Et puis, le Parc amazonien reste un partenaire financier, aux côtés de l'État (DETCC, FNADT) et de l'Europe (Leader).

À noter qu'en 2023, de nouveaux financements ont pu être acquis, pour couvrir les prochaines années, auprès de la CTG et de la CCOG et auprès de l'AFD (Fonds outre-mer du ministère de l'Outre-mer).



© AFD



UN JEU POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS ENTREPRENEURS

Permettre aux accompagnants de mieux cibler les besoins du porteur et, au porteur de projet, de mieux clarifier les différents points du projet et les évolutions attendues. C'est le but du jeu Mon modèle économique. Une quinzaine d'agents a été formée au jeu par sa cocréatrice, Françoise Serres, afin de mieux accompagner des associations ou des entrepreneurs dans la définition ou l'évolution de leur projet.

Deux agentes du Parc le testaient avec un premier entrepreneur camopien, Jean-Yves Chanel, dès la mi-juin. « Ça a mis par écrit tout ce que j'avais dans la tête », a confié l'opérateur touristique, à la fin de l'atelier.

Créé par la coopérative d'activité et



© C. Hassane-Tiefton / PAF

d'emploi Ozon (Occitanie), ce jeu est basé notamment sur le principe de l'effectuation : « Imaginez que vous invitez des amis à manger, illustre Fanny Rives, cheffe adjointe du service développement durable. Vous pouvez aborder la préparation de deux manières. 1 : vous cherchez une super

recette, vous faites la liste de courses, allez au magasin et cuisinez quelque chose que nous n'avons pas l'habitude OU 2 : vous regardez ce que vous avez dans votre frigo et vous composez avec tout ça pour faire votre repas. Avec la première option, vous vous lancez dans une idée ambitieuse, qui sera plus coûteuse à réaliser et avec plus de risque d'échec. Avec la deuxième option, vous partez des moyens disponibles, que vous maîtrisez, pour imaginer des résultats possibles, et vous pouvez démarrer rapidement ! » L'objectif est de développer cette approche dans l'accompagnement des porteurs de projets par les équipes du Parc, avec, naturellement, des adaptations locales.

○ AVANT-DERNIÈRE ANNÉE DU PROGRAMME LEADER, PORTÉ PAR LE PARC



Un programme bien identifié des porteurs de projet

La cinquième tranche du travail d'animation et de gestion du Gal Sud Guyane*, s'est déroulée de janvier à décembre 2023.

Depuis 2022, le programme Leader est bien identifié par les acteurs locaux. Le bouche-à-oreille et le travail de communication ont bien fonctionné. Suffisamment de projets ont été identifiés pour engager la totalité de l'enveloppe. Durant l'année écoulée, plutôt qu'être à la recherche de nouveaux projets, l'équipe s'est davantage focalisée sur l'utilisation des fonds déjà engagés.

99 % de l'enveloppe engagée

L'efficacité de la mise en œuvre du programme Leader du Gal Sud Guyane durant les périodes précédentes s'est en effet concrétisée, en 2023, avec environ 1,5 million d'euros, soit 99 % de l'enveloppe initiale, programmée pour 34 projets. Aussi, près de 567 000 euros supplémentaires ont été débloqués pour sept projets, sur une enveloppe complémentaire, allouée par l'Europe (appel à projets Leader relance).

Six projets supplémentaires clôturés

En 2023, de nombreux projets ont pu enfin démarrer. Six projets supplémentaires ont pu être clôturés et payés : ce qui nous ramène à 14 projets sur 34. Parmi eux, des agriculteurs (tel Émile Sacapou, de Maripa-Soula, ici en photo), la coopérative d'activité et d'emploi Sud Guyane (lire en p. 44), des associations de transmission culturelle ou encore l'association Ilupawa, qui a œuvré pour la réussite scolaire en pays wayana (lire page ci-contre).

Sept nouveaux projets

Pour ce qui est de l'enveloppe « relance » : sur les neuf projets initialement programmés, deux ont été abandonnés, en raison du calendrier d'instruction et du manque de trésorerie nécessaire pour répondre à une réalisation rapide dans les délais impartis. Deux projets « relance » se sont terminés

le 31 décembre 2023.

Quatre projets sont actuellement en cours d'instruction par le Pôle des affaires européennes de la collectivité territoriale et devraient être programmés début 2024.

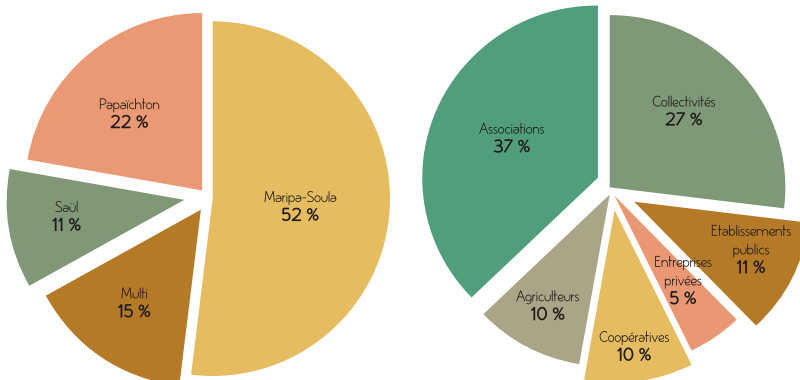
Une grande diversité de porteurs de projet

Sur le Gal Sud, le programme Leader a permis d'engager les fonds sur les trois communes du Gal (un peu plus de la moitié sur Maripa-Soula et 15 % pour des projets portant sur les trois communes).

Les bénéficiaires sont également très diversifiés par leurs statuts (voir ci-dessous). La majorité d'entre eux sont les associations.

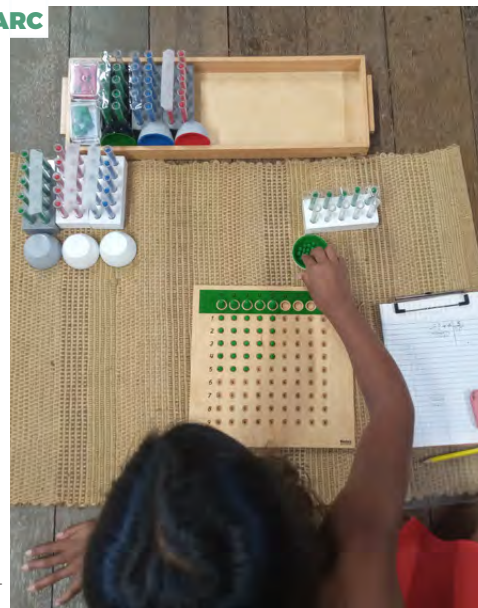
*Le Groupe d'action locale (Gal) Sud Guyane assure la mise en œuvre du programme Leader sur le territoire concerné par le Parc amazonien (hors Camopi). Rappelons que Leader (pour Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est un programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux.

BÉNÉFICIAIRES DE L'ENVELOPPE LEADER DANS LE SUD GUYANE, PAR COMMUNE ET PAR STATUT



◉ ZOOM SUR UN PROJET SOUTENU PAR LEADER ET LE PARC

Montessori à Antecum-Pata



Créer un environnement favorable aux apprentissages des jeunes autochtones et leur permettre d'accéder à une éducation de qualité, respectueuse de leur culture originelle. C'est avec cet objectif en tête, qu'Ilupawa s'est investie à 100 % ces dernières années pour les écoliers d'Antecum Pata, en pays wayana. L'association s'est notamment procurée du matériel pédagogique Montessori. Elle a été soutenue par le Parc amazonien ainsi que par le programme Leader.

L'association Ilupawa a alors introduit une nouvelle approche éducative dans l'école de ce petit village du Haut-Maroni. L'institutrice, Milca Sommer-Simonet, également membre de l'association qui a orchestré le projet, témoigne : « Le but était de créer une école bienveillante où les enfants s'épanouissent, sans rupture brutale avec la maison. »

Boulier, échiquier, divers plateaux, boîte de symboles de grammaire, cercle de fraction, cabinet géométrique, etc. : près de quarante jeux et supports ont animé le quotidien des enfants. Du matériel venu de l'Hexagone, financé grâce au programme Leader. Et complété d'un métier à tisser pour les perles puis d'un métier de confection de porte-bébé, confectionnés, eux, par des artisans locaux.

« Nous avons commencé progressivement à intégrer le matériel didactique Montessori dans l'exercice quotidien de l'enseignement dans la classe, rapporte l'enseignante. Et lors de journées nationales des maths et du français, nous avons pu utiliser ce matériel avec toutes les classes du village. »

Lors de l'année scolaire 2021-2022, Milca a ainsi encadré 22 élèves allant de 8 à 10 ans (CE2 à CM2). L'année suivante, 15 (CM1 et CM2). Elle a eu le plaisir d'en retrouver certains, accompagnés l'année d'avant.

Ce qui était gratifiant à observer, c'est l'autonomie progressive

des élèves et notamment l'entraide. « On les laissait découvrir le matériel seuls. Ils étaient curieux. Dès que l'un maîtrisait, il montrait à l'autre, commente-t-elle. C'est la procédure aussi qui est intéressante. L'objectif n'est pas tant que l'enfant vous livre le bon résultat d'une opération mais qu'il comprenne le processus pour y arriver. »

Cette méthode Montessori s'est bien intégrée dans un projet plus large de l'association, qui a par ailleurs mis en place des ateliers de cohésion, avec l'aide du Parc amazonien, dans le cadre de son Appel à projets. Des ateliers mobilisant différentes techniques d'expression, dans le but de faire émerger des idées et des projets d'intérêt collectif. Ils ont touché une soixantaine de personnes sur divers villages du Haut-Maroni (photo ci-dessous).

« Nous avons également saisi l'opportunité des ateliers de cohésion pour montrer le matériel et faire connaître ce projet pédagogique dans les différentes communautés environnantes. Il en est sorti des demandes de pouvoir utiliser cela pour des remises à niveau des adultes. »

Le matériel reste à disposition de tous. Et la toute nouvelle « 6^e connectée » devrait également pouvoir en bénéficier.

“ **Créer une école bienveillante où les enfants s'épanouissent, sans rupture brutale avec la maison** ”



COMBINER CES OUTILS AVEC LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

Dans cette classe, le lien s'est aussi naturellement fait entre l'approche Montessori et les ateliers de transmission proposés par le Parc amazonien, dans le cadre de son dispositif Mapacultur (lire en p. 55), également financé par Leader.

À Antecum, les ateliers étaient orientés sur la perlerie et la vannerie. Les mathématiques, le français ou le wayana, étaient mobilisés tout autant. Milca Sommer Simonet raconte : « Les enfants ont fait le lien entre le cabinet de géométrie, par exemple, et les motifs sur les vanneries ou les bijoux en perles. Avec ma collègue, Aurélia Stefani, nous les faisons aussi verbaliser ce qu'ils voyaient. Ils recherchaient les noms des formes et motifs aussi bien en français et qu'en wayana. »

LES ACTIONS DE LA CELLULE D'INGÉNIEURIE EN APPUI AUX COMMUNES PRENNENT FORME

Si 2022 avait été principalement marquée par la préfiguration de projets, l'obtention de financements et l'élaboration de cahiers des charges, l'année 2023 a bien laissé place au lancement opérationnel de plusieurs projets, accompagnés par la Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur. La Cici qui a reçu, en fin d'année, la confirmation du prolongement de son financement, permettant son maintien un an de plus.



© L. Luthringer / PAG

Érosion des berges : recherche de solutions

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour accompagner les communes de Camopi et Papaïchton dans la gestion de leurs berges (en photo, Camopi), s'est poursuivi tout au long de l'année 2023. Ainsi, pour ces deux communes, le bureau d'études a fourni les rendus des différentes phases de la mission.

Des études complémentaires ont été lancées en parallèle. Des relevés topographiques, bathymétriques et de courantométrie (mesures de relief, de profondeur et de vitesse d'eau) ont été réalisés, ainsi qu'une étude botanique, visant à obtenir des données pour alimenter la proposition de solutions de confortement en génie végétal.

La Cici a également accompagné chacune de ces communes pour le dépôt de deux dossiers de demande de subvention au Fonds exceptionnel d'investissement (FEI). Le but : assurer les études de maîtrise d'œuvre et la réalisation de travaux de confortement pour les berges de Loka, à Papaïchton ; d'études de maîtrise d'œuvre pour le confortement des berges de Camopi ; et des études et travaux pour la construction d'une cale de déchargement à Yawapa (Trois-Sauts).

Trois-Sauts : recrutement d'un maître d'œuvre pour le gîte

Sur Camopi, hormis le projet concernant les berges, deux consultations successives ont été lancées, afin de recruter un maître d'œuvre pour la construction d'un gîte communal à Trois-Sauts.

Lancement de réhabilitations attendues à Saül

Sur Saül, l'année 2023 a marqué le lancement de deux opérations : la réhabilitation du gîte communal La Rozaly et la restauration de l'église Saint-Antoine de Padoue, classée Monument historique. Cette dernière opération bénéficie de co-financements en provenance du ministère de la Culture, de la Fondation patrimoine (Loto), du Cnes et de la CTG. Pour ces deux opérations, les marchés de maîtrise d'œuvre se sont avérés fructueux avec le recrutement de deux groupements distincts. Le démarrage des travaux devrait intervenir pour chaque opération avant fin 2024.

Des travaux lancés sur Maripa-Soula

Pour la commune de Maripa-Soula, certains travaux, dont les marchés avaient été rédigés par la cellule d'ingénierie du Parc, ont pu être lancés : telle la maison France Services ou encore certains lots de la chambre funéraire. L'appui qui avait été demandé pour la rédaction de marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'est traduit par la venue d'un consultant expert en gestion de cimetière ainsi que la finalisation d'un marché pour l'extension et la réhabilitation de l'hôtel de ville qui devrait être lancé en 2024.

La Cici appui le Haut-Maroni

Deux nouveaux projets ont également été initiés en 2023. La Cici a pu obtenir des crédits du Fonds vert pour une étude sur la colonisation de chauves-sou-

ris dans les bâtiments communaux du Haut-Maroni. Elle visera à caractériser les espèces présentes et proposer des pistes de solutions, à la fois pour améliorer les bâtiments et mettre en place des gîtes dédiés aux chauves-souris, à la manière de nichoirs à oiseaux.

L'autre nouveau projet sur la commune vise à accompagner la commune des communes de l'Ouest guyanais dans la réalisation de carbet propre sur les villages du Haut-Maroni, pour améliorer les conditions de collectes et pouvoir mettre en place le tri sélectif.

Prémices d'un projet de place des Fêtes pour Loka

À Papaïchton, la préfiguration d'un projet d'aménagement de la place des Fêtes de Loka continue (mise en évidence des enjeux, définition des objectifs...). Elle est rendue complexe par de nombreuses contraintes urbaines et naturelles présentes sur le site.

Une cellule d'ingénierie impliquée dans le réseau local

En parallèle de ces opérations, la Cici a également maintenu son implication auprès des autres institutions et services de l'État. Elle a maintenu son lien avec la Pacte et assisté aux comités techniques du Plan eau dom, en vue d'une éventuelle implication par la suite et a continué de prendre part aux échanges sur le sujet des berges, via les groupes de travail dédiés, pilotés par la DGTM.

Contribuer à l'amélioration DU CADRE DE VIE



● AIDER À LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

Appui à la mise en place des filières d'évacuation des déchets électriques et électroniques, par Kwala Faya

Fin 2022, le Parc signait une convention d'appui financier pour trois ans avec Kwala Faya, pour un projet de structuration des filières d'évacuation des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

La première année a principalement consisté à mettre en place l'action, les équipes et les partenariats. Société coopérative d'intérêt collectif, Kwala Faya mène cette mission dans un cadre multi-partenarial et selon une approche systémique, basée sur la formation de salariés en insertion issus des territoires, la formation des équipes permanentes et des partenaires. Ceci, tout en mettant en place, autant que possible, les premières opérations d'évacuation.

En 2023, les actions se sont donc concentrées sur la formation des encadrants et la mise en place des formations pour les salariés en insertion. Les équipes se sont aussi rapprochées des réseaux nationaux (comme le réseau Envie), afin de se former et d'identifier les adaptations nécessaires au besoin de la société et au contexte de ses territoires. Afin que ces dynamiques bénéficient à l'ensemble du territoire, Kwala Faya a commencé

à travailler à la mise en place d'un parcours de formation sur la réparation des équipements électriques et électroniques (EEE) avec les acteurs régionaux. Une rencontre a été organisée fin novembre 2023 (photo ci-dessous) avec les acteurs de l'Économie sociale et solidaire œuvrant déjà ou démarrant une activité sur la réparation des EEE et avec les partenaires, dont le Parc national.



Les équipes de Kwala Faya ont également été formées dans le cadre des Sentinelles de la nature, pour signaler les abandons de DEEE sur les fleuves.

Enfin, grâce au partenariat établi avec la communauté des communes de l'Est guyanais, et avec les éco-organismes, des premières évacuations de DEEE ont pu être organisées pour Trois-Sauts et Camopi (panneaux solaires et électroménager, photo au centre).

Sur les territoires, Kwala Faya travaille autant que possible avec les acteurs locaux impliqués dans ces filières (en particulier Yenkumu Lutu sur Papaïchton et le Parc amazonien).

Le Parc et Kwala Faya œuvrent aussi conjointement pour identifier des solutions adaptées sur chaque territoire.



CARACTÉRISATION DES DÉCHETS



Kwala Faya a aussi contribué à la réalisation de l'étude Modecom, conduite par la communauté des communes de l'Ouest guyanais. Modecom, pour Mode de caractérisation des ordures ménagères, est une méthode développée par l'Ademe, servant à déterminer la composition des déchets collectés. Le bureau d'études missionné sur cette étude, Verdicite, a fait appel aux services de Kwala Faya en appui local sur de l'aide logistique mais également sur un besoin de main d'œuvre. Le Parc a également contribué à faciliter cette étude sur le Haut-Maroni et sur l'Oyapock.

Partenariat avec la CCOG

En 2023, le Parc amazonien a relancé le partenariat avec la Communauté des communes de l'Ouest guyanais (CCOG), pour contribuer à la mise en place de la structuration de la gestion des déchets. Les équipes locales et la Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur (la Cici, lire en p. 48) en concertation avec les chefs de village et les habitants, ont identifié les sites d'implantation des futurs carbetts propreté dans tous les villages du Haut-Maroni.

Ce projet sera mis en œuvre de façon opérationnelle en 2024 pour la construction des infrastructures et l'organisation de la collecte. Dans une logique de développement local et de formation des habitants, la CCOG prévoit d'impliquer les Ateliers chantiers d'insertion implantés sur la commune de Maripa-Soula, pour la construction et/ou la collecte, avec le soutien du Parc amazonien.



○ PARTICIPER À DES OPÉRATIONS DE COLLECTE DES DÉCHETS



Mise en réseau des acteurs

Au cours de l'année 2023, le Parc a continué de s'impliquer dans la mise en réseau des acteurs de la gestion des déchets. Il a notamment encouragé les éco-organismes à s'emparer de la problématique du sud de la Guyane. En décembre, un comité technique de éco-organismes l'inscrivait dans son ordre du jour.

Les éco-organismes affichent leur volonté d'améliorer la gestion des déchets et d'effectuer des évacuations. Les communautés des communes doivent désormais leur communiquer les besoins en évacuation (types, volumes, etc.). En 2024, des évacuations devraient être organisées sur les communes concernées par le Parc.

Deux évacuations de déchets par hélicoptère à Saül

La délégation territoriale du Parc, à Saül, a optimisé certains vols hélicoptère de lutte contre l'orpaillage illégal pour organiser l'évacuation de déchets de la commune.

Plus de 100 kilos de DEEE (déchets équipements électriques et électroniques) ont été chargés sur un vol retour à destination de Cayenne, où un éco-organisme s'est chargé de la récupération du chargement. Lors d'une seconde rotation (photo ci-contre), en lien avec la gendarmerie et le concours de HDF (Hélicoptères de France), ce sont trois carcasses de quads qui ont été extraites pour être acheminées en décharge.



© P. Ardouin / PAG

Si le Parc national n'a pas de mission en matière de gestion des déchets (compétence intercommunale), il s'inscrit dans un cadre préventif et soutient, à l'opportunité, les opérations de collecte.

Impulser L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



État des lieux du projet d'économie circulaire lancé sur Maripa-Soula et Papaïchton, en septembre 2022. Un projet cofinancé par l'Ademe et la DGTM.

○ DÉVELOPPEMENT D'UN AXE DE FILIÈRES ALIMENTAIRES

Une belle première année de projet

En septembre 2023 se tenait le comité de pilotage annuel du projet « Consommons autrement à Maripa-Soula et à Papaïchton ». La DGTM* et l'Ademe** étaient présents. Le bilan de la première année de projet a été présenté.

C'est d'abord le travail de diagnostic du territoire qui a été exposé, à travers le prisme de trois maillons de la filière alimentaire à savoir : la filière agricole (production), la filière transformation et la filière restauration/épicerie.

Bien que le territoire ne semble pas totalement mûr pour parler d'économie cir-

culaire, un terreau fertile est néanmoins palpable, et bon nombre d'initiatives et de savoir-faire relèvent déjà d'une démarche vertueuse de réduction ou évitement des déchets.

Les quelques actions menées au cours de cette première année ont aussi été détaillées. Elles se déclinent selon quatre axes de travail : participer aux projets structurants du territoire (notamment ceux avec la mairie, lire en p. 41) ; participer à des manifestations ou événements dédiés ; proposer des expérimentations innovantes ; accompagner les projets de jardins pédagogiques. Les résultats

sont encourageants et couvrent un large spectre d'actions.

L'appropriation du sujet, par les habitants comme par les socio-professionnels, reste à améliorer.

Le projet a été mis en pause en fin d'année, suite au départ du pilote de projet et compte tenu des réorientations à y apporter, à la lumière du diagnostic de la première année. Quelques petites actions en cours ont toutefois été maintenues par les équipes du Parc.

*Direction générale des territoires et de la mer.
** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Le kit vaisselle s'étend à Camopi



© J.-M. Montouille / PAG

L'expérimentation du kit vaisselle réutilisable a aussi gagné du terrain en 2023. De nouvelles signalétiques, élaborées par le Parc, ont permis de le rendre un peu plus attractif et compréhensible.

Aussi, la délégation Oyapock du Parc amazonien a introduit le dispositif à Camopi, après plusieurs mois de test sur le Maroni. C'était lors de la Journée de l'abattis du 7 octobre, placée sous le signe de la gastronomie locale.

À proximité de l'espace restauration donc : de la vaisselle réutilisable. C'est tout naturellement que des Calebasses ont complété le kit en inox. Après leur repas, les participants peuvent laver et restituer la vaisselle. Des panneaux en langues locales indiquent la marche à suivre (poubelle à compost, trempage, lavage, rinçage, séchage).

Ce dispositif est désormais utilisé à tous les événements organisés par le Parc amazonien et mis à disposition des acteurs du territoire qui souhaitent le proposer au cours de leurs manifestations.



PHOTO GAGNANTE DE LA SEED 2023



© M. Chemameau / PAG

Cette photo, prise lors de la Journée de l'abattis d'octobre à Camopi, a remporté en fin d'année le 2^e prix du ministère de la Transition écologique, dans le cadre d'un concours photo organisé pour la Semaine européenne du développement durable (SEEDD).

Ce cliché met en lumière une belle Calebasse locale, qui a ensuite suivi un cycle de lavage minute, sur notre stand de vaisselle réutilisable. Elle traduit aussi la prééminence de la nature.



À voir
Le kit de vaisselle réutilisable arrive à Camopi
sur la chaîne Youtube
du Parc amazonien

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE JARDINS PÉDAGOGIQUES

Un kit jardin à disposition des établissements scolaires

Transplantoirs, griffes à main, pelles, pots biodégradables, sécateurs, brouette, seaux agricoles, arrosoir... il est beau le kit jardin préparé en 2023 par les équipes du Parc et désormais à disposition des établissements scolaires de Maripa-Soula et Papaïchton !

La mise en place de ce nouveau dispositif fait suite à un travail de diagnostic mené en 2023, pour appuyer les projets de jardins pédagogiques. Plus sélectif, il repose sur la mise en place d'une dotation pour des porteurs de projet de jardin pilote (en milieu scolaire et sous réserve de signer une charte d'engagement) et la consolidation d'un centre de documentation dédié, à partir d'ouvrages et de fiches pédagogiques trouvées sur internet, à prêter aux enseignants. Par ailleurs, il prévoit de l'appui en termes de formation et un accompagnement au fil du projet.

Promu un peu tardivement à la rentrée



© A. Jeryge / PAG

scolaire 2023-2024, son lancement réel est plutôt attendu à la rentrée scolaire 2024-2025.

L'internat de Maripa-Soula reçoit son composteur

En novembre, l'internat du collège Gran man Difou recevait son composteur. Un composteur fabriqué par l'association Yenkumu Lutu et qui s'intègre dans un projet plus large de jardin pédagogique, entamé à la rentrée de septembre 2022, avec le soutien du Parc.

L'équipe pédagogique de l'internat a choisi d'œuvrer pour embellir son jardin et produire des légumes, afin d'éveiller la curiosité et le goût des internes et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Pour mémoire, un Engagé de service civique du Parc s'y est rendu de façon hebdomadaire pendant plus de deux mois pour prêter main forte. Il avait également présenté aux internes le fonctionnement du compost.

Les élèves et encadrants ont désormais toutes les clés en main pour transformer leurs restes alimentaires en nourriture pour leur jardin.



À l'image des cultures du sud de la Guyane, l'année 2023 a été riche ! Riche d'abord en moments de transmission, du Maroni à l'Oyapock : avec une diversité d'ateliers (perlerie, porte-bébé, poterie, flèches, vannerie, contes...) ; la construction de pirogue et carbet traditionnels ; ou encore des événements culturels, valorisant les danses notamment. On notera, en outre, la tenue, à Papaïchton, des tout premiers Jeux aluku version junior (lire en page 62), qui en plus de valoriser le territoire, crée des espaces de transmission. Ainsi que l'arrivée sur la rive française du Maroni de l'application Terrastories, garante de transmission aussi mais surtout de sauvegarde des traditions orales.

Like the cultures of southern French Guiana, the year 2023 was rich! Rich first in moments of transmission, from Maroni to Oyapock: with a variety of workshops (beadwork, baby carriers, pottery, arrows, basketry, storytelling...); the construction of traditional dugout canoes and shelters; or cultural events, particularly highlighting dances. Additionally, the first-ever Junior Aluku Games were held in Papaïchton (see page 62), which, besides valorizing the territory, create spaces for transmission. Also noteworthy is the introduction on the French side of the Maroni of the application Terrastories, which ensures not only transmission but also safeguarding of oral traditions.



*Sauvegarde
et valorisation*
des patrimoines
culturels

Soutenir la transmission

DES CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS



ENCOURAGER OU CRÉER DES ESPACES DE TRANSMISSION

La danse du wassaï renaît à Trois-Sauts

Le village de Lipo Lipo a vécu pendant toute une semaine, en mars, la célébration de la danse du wassaï, conduite par Jacky Pawey. Un événement porté par l'association PK+L, avec l'appui du Parc. « *Je n'avais jamais vu la danse du wassaï [...] C'était les anciens qui la faisaient. Le seul qui connaît les chants et la danse est Jacky. Mais il est déjà fatigué, on a pu au moins vivre ça une fois dans notre vie* », a confié un habitant de Lipo Lipo.

Les dix danseurs ont participé à trois jours de récolte du wassaï sur différents sites de Trois-Sauts. Pour annoncer leur retour, ils chantent et soufflent dans le *kuamā* (*tule*), afin d'inviter les villageois à la dégustation du wassaï.

À leur arrivée, les femmes récupèrent les *katouri* remplis de wassaï pour faire du jus ou de la crème, pour les hommes-danseurs et pour les villageois. Au quatrième jour, les danseurs se reposent.

Puis ils s'emploient à confectionner les *tule* (instrument) et répéter les chansons et les pas.

Au cinquième jour, très tôt le matin, ils se préparent pour la grande journée.

Après un bain frais dans le fleuve, ils se purifient et se protègent en brûlant de l'encens. Ils sifflent ensuite en imitant le marail et s'assoient autour du feu. La danse du feu qui s'ensuit évoque le temps où les humains voulaient prendre

“ *On a pu au moins vivre ça une fois dans notre vie* ”

le feu sans y parvenir car il s'agit d'un esprit très puissant. Le marail y est parvenu et en garde la trace rouge sur la gorge. L'homme

a finalement pris le feu pour se réchauffer et les esprits du feu réchauffent aussi la terre et offrent l'humidité à la forêt pour faire pousser tous les arbres et plantes.

Les jours de récolte du wassaï, il pleuvait énormément. Mais pendant la danse, le soleil a accompagné les Wayāpi de Trois-

Sauts. Pour eux, cela est la preuve de la puissance des esprits du feu.

Une danse qui harmonise la nature et les hommes et surtout qui apporte l'abondance.

L'événement a réjoui et fédéré les habitants : « *J'avais demandé à quelques femmes seulement de préparer du *cachiri* pour la fête mais presque toutes les femmes des villages en ont préparé. Je ne m'attendais pas ça. On a vraiment fait une grande fête pour accompagner les danseurs* », commente Markus Zidock, organisateur de l'événement.



© C. Berthier / PAG



© M. Zböck



© J. Mala / PAG



© J. Mala / PAG



© J. Mala / PAG

À Camopi, plus que des ateliers de transmission, des espaces de parole



© M. Chamorro Calvoche / PAG



quitte jamais son village », confiait une habitante de Saint-Soi. Trois grand-mères se sont déplacées notamment : une première !

L'atelier a été un moment rempli des rires, de blagues, d'anecdotes et surtout de solidarité, car la plupart des créations réalisées ont été données/échangées entre les participantes pour s'assurer que chacune ait un objet. « Notre but ce n'est pas de commercialiser les créations mais d'offrir un temps de partage, de rencontre et de transmission pour les femmes. Il n'y a pas beaucoup d'occasions pour les femmes des différents villages de se rencontrer entre elles », indique Jérémie Mata, animateur de l'atelier et agent de développement au Parc. Des ateliers de ce type, il y en a eu d'autres, comme à Trois-Sauts en juillet (près de 40 participantes) ou en novembre à l'îlet Moulat (25 femmes).

La vannerie a elle aussi fait l'objet d'un bel atelier de transmission, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (lire en p. 57). Mais aussi le tissage de porte-bébés traditionnels (lire ci-contre).

L'Oyapock a lui aussi bénéficié d'ateliers de transmission des savoir-faire, au cours de l'année, avec l'appui du Parc national. Au village d'îlet Moulat, début février, plus de 30 femmes ont pu échanger et partager leur savoir autour de la perlerie. L'association Yapukuliwa a animé deux jours d'atelier. Sur les cheveux, bras ou cous de certaines participantes, on reconnaissait des accessoires réalisés lors de précédents ateliers.

La créativité des femmes s'est reflétée dans la réalisation de *kamisa'e* (jupes) brodées de perles, de *kalebés* brodés, mais aussi de colliers, boucles d'oreilles, bracelets...

Des femmes venues seules ou avec leurs filles et/ou leurs sœurs, de Saint-Soi, Cacao, Cajou et Village Soleil. « C'est la première fois que ma mère et ma nièce participent à un atelier ici. Ma mère ne



PORTES-BÉBÉS TRADITIONNELS

Courant juillet, sur l'îlet Moulat, sept sachantes ont transmis leur savoir-faire à neuf jeunes femmes. Montage des métiers à tisser, montage des fils, puis longues heures de tissage... le travail est conséquent : « Il y a beaucoup de travail, confirme Jérémie Mata, agent de développement au Parc. Il faut compter en moyenne deux jours complets pour réaliser un porte-bébé. Des personnes plus lentes peuvent prendre même cinq jours. » Les participantes ont pu produire des porte-bébés à tissage simple ou brodé, dans un cadre intime et convivial, très apprécié là encore. Les femmes ont déjà fait part de leur souhait qu'un atelier de tissage de hamacs soit proposé en 2024.



© J. Mata / PAG

Mapacultur en force sur le Haut-Maroni

Du côté de Maripa-Soula, les ateliers de transmission ont repris dès mars, dans le cadre du projet Mapacultur, financé par les fonds européens, la CTG et le Cnes. D'abord, à Pidima, avec deux ateliers de tissage/perlerie et vannerie. Les élèves de

l'école élémentaire étaient les heureux bénéficiaires de ces ateliers hors temps scolaire. L'école de Taluen a accueilli deux ateliers également, au retour des vacances de Pâques : perlerie et poterie. Fin avril, une agente du Parc proposait un

atelier perlerie aux femmes de Twenke : une grande première pour le village. Face à l'engouement autour de cet atelier, il a été renouvelé en décembre.

Avec l'aide logistique de l'association Akenaituna, de nouveaux ateliers se sont tenus sur le Haut-Maroni, en juillet et août : cette fois autour de l'art de la poterie. C'est une sachante de Taluen, Malilu Opaya, qui a animé ces ateliers en partageant son savoir-faire et ses connaissances. Les premiers ont eu lieu à Taluen, quelques femmes ont participé à la confection de petits pots et de bols à cachiri. Les différentes étapes de confection étaient montrées, sur plusieurs jours. Les journées se décomposaient par le travail de la terre ; modelage de la pâte ; le ponçage et, enfin, la cuisson des poteries.

À la kermesse de Kayode, les ateliers ont connu un franc succès, grâce à la participation de nombreuses personnes et, notamment, d'enfants.



© S. Prodel

Un conte wayāpi et une histoire teko, illustrés avec les collégiens

Depuis mars 2023, les sachants Renaud Sakeu et Joachim Panapuy partagent leurs savoirs avec les élèves de 4^e du collège Paul-Suitman, à Camopi. Un conte wayāpi sur le maïpouri puis une histoire teko sur l'origine des hommes ont été transmises par les deux sachants. Le premier prendra la forme d'une bande dessinée et la seconde, d'une illustration. Olivier Copin, dessinateur et enseignant au lycée Balata, a fait douze heures d'intervention auprès des collégiens, pour commencer ce travail artistique. Il a remarqué le talent de dessinateurs des

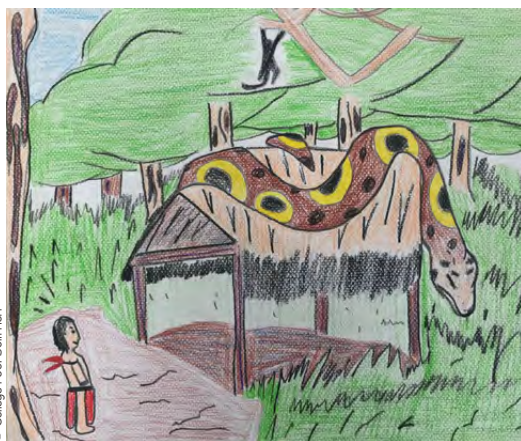
jeunes de Camopi. Et les collégiennes ont surpris tout le monde : « *Les jeunes filles dessinent habituellement des fleurs, des papillons, mais dans cette classe, elles dessinent des choses très différentes. C'est surprenant ! On est très contents des résultats* », a commenté l'agent de développement culture, Jérémie Mata. Dans ce projet, la participation de sachants est très importante pour respecter le plus possible leur imaginaire ancestral. Jimmy Jean-Baptiste (ancien Engagé de service civique au Parc) ayant bénéficié d'une formation avec Olivier Copin, a

continué le suivi du travail en classe. Les lycéens de Balata travaillent sur la mise en page du livre.

Avant les vacances de Noël, Monsieur Sakeu et Monsieur Panapuy sont revenus rencontrer les élèves, afin de parler de leurs histoires de vie : les collégiens écrivent leur biographie, qui sera rajoutée au début de l'ouvrage. Il leur reste donc du pain sur la planche en ce début 2024. Ils doivent aussi créer une image de couverture et préparer les textes en teko puis wayāpi, avec les traductions françaises.



© M. Chamorro Calveche / PAG



© Collège Paul-Suitman



© Collège Paul-Suitman



TRANSMETTRE LA TRADITION DE FAÇON CONNECTÉE

Lorsque le numérique devient un allié pour la transmission. Au premier trimestre 2023, la même 4^e du collège Paul-Suitman de Camopi a bénéficié d'ateliers sur le thème de la vannerie. Ils étaient animés par René Sakeu, Jean-Baptiste Breteau et André Suitman, des grandes mémoires de Camopi. Des objets artisanaux teko et wayāpi ont été fabriqués par les élèves qui ont aussi enregistré ces moments à l'aide d'une tablette (photo,

vidéo et audio), afin de documenter ce travail. Une petite vidéo a été produite par les collégiens.

« *Je peux constater une réelle motivation des artisans, qui ont prouvé leur efficacité pédagogique (...). Les élèves étaient à l'écoute, certains ont déjà les connaissances transmises souvent par les familles, d'autres découvrent et se retrouvent tout aussi intéressés* », témoigne Mathias Carpin, leur professeur.



© J. Mata / PAG



© A. Brusni / PAG

Journées européennes du patrimoine : un beau partage dans le Sud Guyane

Les communes concernées par le Parc amazonien ont célébré la 4^oe édition des Journées européennes du patrimoine, le week-end du 16 septembre, sous le signe du partage. Près de 150 personnes ont été touchées.

Sur le Haut-Maroni (photos de droite), les ateliers de réalisations de flèches traditionnelles ont été animés en matinée. Les participants sont repartis avec leurs créations. Et les après-midis ont laissé place à des concours de tir de l'arc.

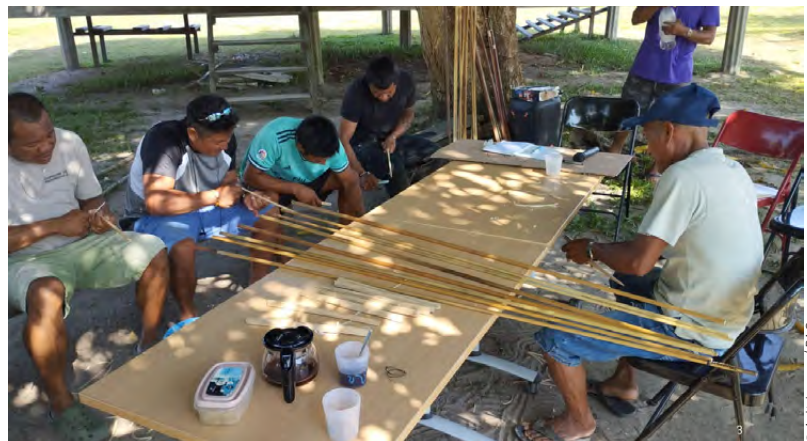
Les lots gagnants sont issus de l'artisanat local avec, notamment, des Calebasses venues de l'Oyapock ainsi que des paniers, vanneries et perles du Maroni.

Du côté de Camopi, les agents du Parc ont organisé un atelier de transmission qui a permis d'initier une vingtaine de personnes à la vannerie traditionnelle.

À Saül (photo ci-dessous), une petite conférence sur les montagnes couronnées a attiré quelques curieux. Le lendemain, une soupe populaire en hommage

à Monsieur Agasso, figure de la commune, a réuni une cinquantaine d'habitants et visiteurs pour un moment convivial. Simplicie Agasso était un homme qui

aimait le partage : de son vivant, il invitait les habitants et personnes de passage à manger une soupe ou le *migan* (à base de fruit à pain).



© A. Kullamman / PAG



© M.C. Demally / PAG



© A. Kullamman / PAG



© Yépe

Une belle transmission de savoirs à Antecum Pata

Début septembre s'est achevée la réalisation d'une pirogue traditionnelle wayana, à Antecum Pata. Porté par l'association Yépe, ce projet de transmission de savoir-faire au village a permis à deux artisans (Minesteli et Lamowi Ananuman) de former deux novices à ces techniques. D'autres habitants ont pu assister et prêter main forte.

Le projet aura duré à peine plus de deux mois d'un travail exigeant, entre forêt et fleuve. Les étapes techniques sont nombreuses. Il s'agit avant tout de repérer les arbres intéressants qui vont constituer la pirogue.

L'équipe a commencé à se faire la main en façonnant des planches d'angélique destinées aux côtés latéraux de la pirogue, aux bancs et aux petits côtés en largeur, à l'avant et l'arrière. Un wacapou a ensuite été abattu, taillé à la tronçonneuse puis creusé à l'herminette (ou petite hache incurvée).

Une fois mobile, ce tronc, évidé sur 12 mètres de long, a été tiré à l'eau par une équipe de volontaires puis manœuvré sur le fleuve parmi les sauts pour le rapprocher du village.

Le brûlis et la mise en forme de cette coque ont ensuite permis l'assemblage entre le fond et les bords en angélique.

Opérationnelle, la pirogue facilite désormais le déroulement d'activités d'intérêt général pour le village et de projets de constructions à vocation collective.

Ce projet est financé par la DGcopop (Direction générale de la cohésion et des populations) et le Parc. Le Parc amazonien a aussi et surtout accompagné l'association à formuler, monter et faire financer globalement son projet.



© Yépe

○ SAUVEGARDER LE PATRIMOINE BÂTI

Réhabilitation du bâti aluku : trois nouvelles cases ciblées

Cette année 2023 a marqué un tournant dans le montage du projet sur le plan administratif. Maintenant que les compétences locales sur les métiers du bois et de la construction traditionnelle sont davantage structurées à Papaïchton (notamment par le déploiement d'un Atelier chantier d'insertion, sur les métiers du bois), la commune s'est préparée à passer un marché public pour la réhabilitation des trois prochaines cases.

Le Parc amazonien de Guyane a apporté son appui à la mairie, en traduisant les différentes dimensions du projet, importantes pour la collectivité, dans les documents nécessaires au lancement du marché. Ce dernier est prévu début 2024. La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, en tant que partenaire historique sur le projet, soutient financièrement ces trois prochaines réhabilitations. La transmission des savoir-faire est toujours au premier plan de ce projet avec une montée en compétences des participants, tant sur les savoir-faire constructifs traditionnels que contemporains.

Sur le terrain, un diagnostic visuel, pour vérifier l'état des lieux actuel des maisons ciblées (*Ma Andoyé*, *Papa Denis* et *Ma Coulou*, en photo) a été réalisé par les équipes du Parc et de la mairie. Afin de

valider la priorisation des cases à restaurer, un entretien avec les personnes ressources a également eu lieu.

Enfin, un diagnostic de l'entretien des cases déjà réhabilitées était également au programme, en parallèle des étapes

nécessaires aux réhabilitations futures.

Depuis 2017, le Parc national s'implique dans la réhabilitation du patrimoine bâti de Papaïchton. Déjà huit cases ont été réhabilitées, à Loka et Boniville.





Antecum Pata reconstruit son tukusipan

Certains porteurs de projets n'ont pas attendu le lancement du nouveau volet de l'AAP (Appel à projets) du Parc ciblant des constructions traditionnelles (lire en p. 75), pour se lancer et solliciter le Parc pour un accompagnement.

C'est le cas de l'association Yépe d'Antecum Pata qui porte actuellement la réhabilitation du tukusipan du village.

Ce projet – bien avancé – se déroule en partenariat avec l'association Liane, qui a permis qu'il prenne la forme d'un ACI (Atelier chantier d'insertion) autour des savoir-faire constructifs qui se transmettent sur le chantier. Huit salariés en insertion, leur encadrante et un artisan « sachant » qui coordonne le chantier au niveau technique, travaillent depuis le mois d'août 2023 au démontage de l'ancien carbet, à la collecte des matières premières, au façonnage des nouveaux poteaux et à la mise en place de la structure. La couverture est, à ce jour, à moitié entamée et ce lieu emblématique est en bonne voie pour être inauguré en début d'année 2024 !

Ce projet, accompagné et facilité par le Parc national, est financé par la commune de Maripa-Soula et la DGcopop via les dispositifs d'insertion par l'activité économique.

PRÉSERVER LES TRADITIONS ORALES



Terrastories arrive sur le Maroni

Déjà testée et approuvée au Suriname, l'application Terrastories a été introduite fin 2023 sur le Haut-Maroni et Papaïchton, afin que les communautés wayana et aluku puissent cartographier leurs traditions orales sur des lieux qui ont une signification ou une valeur importante pour elles. Cette application permet à des individus ou communautés d'assigner du contenu audio ou vidéo à des lieux sur une carte, et ainsi conserver et partager des histoires sur leurs terres. En collaboration avec l'ONG Amazon Conservation Team (ACT), c'est à Papaïchton et sur le Haut-Maroni que le Parc a commencé à faire connaître cet outil aux habitants, après plusieurs rencontres avec les chefs coutumiers. Deux médiateurs locaux ont été recrutés pour réaliser des entrevues avec les sachants du Haut-Maroni, sur environ quatre mois. Et deux autres mois pour Papaïchton et ses environs.

Une formation d'une dizaine de jours avait lieu en novembre à Maripa-Soula, dans les locaux du Parc amazonien. Elle

a été assurée par Roché Bhola, de l'ONG ACT, tout droit venu du Suriname. Une autre est prévue pour mars 2024, pour aborder le montage vidéo sur téléphone. La formation a d'abord porté sur la familiarisation avec le projet et l'utilisation du matériel. Les jours suivants ont été dédiés à la mise en situation.

Ce projet, financé par la DGcopop (la Direction générale de la cohésion et des populations), vise à préserver et valoriser le patrimoine culturel immatériel des communautés aluku et wayana sur le Haut-Maroni. « Ces actions vont contribuer à assurer la transmission et la valorisation de la mémoire ancestrale des communautés », explique Sandra Ianez. À noter que les membres des communautés peuvent décider de classer certaines histoires sous statut privé ou en consultation restreinte.


Terrastories fonctionne à la fois en ligne et hors ligne, afin que les communautés distantes puissent accéder à l'application sans avoir besoin d'une connexion internet.



© S. Ianez / PAG



Valorisation
des territoires
du Sud Guyane



Au croisement du partage de connaissances, de la sensibilisation à l'environnement, du développement écotouristique ou de la mise en lumière des cultures, le Parc national a continué, en 2023, à valoriser les territoires du sud de la Guyane. En braquant les projecteurs sur les exceptionnels patrimoines naturels et culturels des différentes communes, au travers de la production de supports numériques et papier, d'organisation d'événements ou d'aménagements d'espaces ouverts aux publics du territoire et d'ailleurs.

At the intersection of knowledge sharing, environmental awareness, ecotourism development, or highlighting cultures, the National Park continued in 2023 to valorize the territories of southern French Guiana. By spotlighting the exceptional natural and cultural heritage of different municipalities, through the production of digital and paper materials, event organization, or development of spaces open to the public from the territory and beyond.

Promouvoir les cultures

DU SUD DE LA GUYANE



FAIRE CONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DES CULTURES

Les premiers Jeux aluku juniors exaltent



© C. Trigo / PAG

Effervescence jeudi 29 juin à Papaïchton. Les tout premiers Jeux aluku ont animé la ville dans une version test, inter-écoles, avant l'édition destinée aux adultes.

Le public est venu en nombre soutenir les huit équipes qui s'affrontaient autour du *sutu bo* (tir à l'arc traditionnel), *ali tetei* (tir à la corde), *sitè lon na ini saka* (course en sac), *djulu* (jeu s'apparentant à une balle aux prisonniers), ainsi que d'un parcours marronnage (décliné en quiz, porté de bassines avec passage d'obstacles, tir au lance-pierre sur cible, jeu du cadenas, chasse au trésor, lancer de pochette de sable sur cible...).

« Il en ressort un résultat au-dessus de nos espérances, confie Dondaine Pinson, agent de développement local. Car nous ne nous attendions pas à autant d'effervescence de la part des enfants et des enseignants. Il y a eu beaucoup de participation dans un esprit sportif malgré le temps relativement court que nous avons eu pour les préparations, tant côté organisateurs que côté école. »

C'est la cour de l'école Gran Man Tolinga, au bourg, qui a accueilli l'événement. Et c'est aussi elle qui a remporté le premier prix. Les trophées, des pièces uniques, ont été conçus en bois local par le brillant Carlos Adaoudé.

En parallèle des jeux, des ateliers de transmission (broderie noir-marron, tembe, art amérindien, danse traditionnelle aluku...) ont été animés par des détenteurs de ces savoir-faire locaux.

Un événement co-organisé avec la mairie de Papaïchton, dont la deuxième



BIENTÔT LES JEUX ALUKU ADULTES

Les Jeux aluku inter-écoles sont les prémices d'un événement plus important destiné aux adultes, à l'instar des Jeux Kali'na, sur Awala-Yalimapo.

Pour se préparer pour ce grand moment, attendu début juillet 2024, le Parc national a recruté deux renforts en fin d'année. Car la préparation administrative et logistique d'un tel événement est conséquente. Aussi, les agents chargés du projet ont eu l'opportunité d'être intégrés dans l'équipe des arbitres des Jeux Kali'na le week-end du 8 décembre 2023, afin de bénéficier de la précieuse expérience des organisateurs de cet événement phare en Guyane et s'en imprégner.

Ce projet est voulu par la municipalité de Papaïchton, qui y voit une opportunité de développement de sa filière touristique (Awala-Yalimapo accueille le double de sa population à l'occasion de ses Jeux !). Mais surtout, un espace de transmission et une mise en lumière de la culture aluku.

édition est prévue en juin 2024 et sera également ouverte aux écoles de Maripa-Soula.

Cet événement est pensé pour reconnecter la population à la culture traditionnelle aluku, menacée. Ce, dès le plus jeune âge, au travers des écoles.

À Camopi, un espace d'accueil et d'exposition en préparation

« À la découverte de Camopi par le fleuve » est le thème qui donnera vie à la nouvelle maison du Parc à Camopi. Ce thème a été choisi parmi trois propositions, en juillet, lors d'un comité de pilotage, en présence d'agents du Parc (dont des habitants de la commune) et de partenaires culturels (DAC, MCG, DGTM, CTG, CNRS)*.

En appui au service communication du Parc, le bureau d'études Unic (spécialisé en histoire du patrimoine culturel maté-

riel et immatériel) a rédigé le Programme scientifique et culturel (PSC) de l'espace d'accueil et d'exposition permanente de la maison de Camopi et dégagé cette idée forte. Le principal atout de cette maison du Parc, livrée fin 2022, est en effet sa position stratégique, devant le débarcadère, porte d'entrée du bourg, offrant une vue imprenable sur le fleuve. Le défi est de faire de cette maison un lieu d'accueil pour les habitants et les visiteurs, et proposer par une exposition



*La Direction des affaires culturelles, le Musée des cultures guyanaises, la Direction générale des territoires et de la mer, la Collectivité territoriale de Guyane ou encore le Centre national de recherches scientifiques.

permanente, une représentation et une connaissance du territoire que les habitants aient envie de partager.

Une première visite de terrain avait eu lieu en mai, afin d'identifier avec des agents sur place, les espaces pouvant accueillir l'exposition, d'échanger sur les thématiques et les potentiels d'interprétation des territoires, tout en prenant en compte les contraintes locales.

De septembre à décembre, un travail de recherches formulées par des esquisses a permis de mettre en image les objectifs et messages fixés pour chaque séquence et zone d'exposition. La scénographie et le graphisme prendront le parti de nombreux dispositifs visuels et tactiles pour éveiller la curiosité et traduire de manière ludique et pédagogique la vie du territoire et les missions du Parc.

Le contenu des panneaux sera rédigé en



trois langues (wayäpi, teko, français). Un espace sera dédié à l'accueil et à l'information touristique.

Le 20 décembre, l'avant-projet définitif

était présenté au comité de pilotage et approuvé dans son ensemble. Reste à trouver le financement pour cette action (environ 100 000 euros).

Mettre en lumière

LES PATRIMOINES NATURELS

DE NOUVELLES PUBLICATIONS, AVEC LE SOUTIEN DE L'OFB

Guide des amphibiens du pays boni

Depuis trois ans, des experts et des associations se sont succédés pour améliorer les connaissances sur la nature de

Papaïchton. Cela a été aussi vrai pour un autre groupe prioritaire de l'Atlas de la biodiversité communale (lire en p. 22) : les amphibiens.

À ce jour, 75 espèces d'amphibiens ont été observées à Papaïchton. Cela représente plus de la moitié des espèces guyanaises, au nombre de 135. Un record a été battu lors d'une mission à Gros Saut en 2021, avec un nombre d'espèces recensées de 66 ! Ce groupe animal très diversifié en Guyane est de plus en plus menacé, notamment par la disparition de son habitat.

Si ce guide n'est pas vendu (quelques supports ont été édités pour les établissements scolaires et la bibliothèque de Papaïchton), il est néanmoins consultable sur le site web du Parc amazonien.



Découvrons les poissons du Lawa

La collection des Essentiels de Guianensis, s'est étoffée cette année avec l'impression d'une nouvelle plaquette dédiée cette fois aux poissons. Et plus précisément, aux poissons du Lawa, ce groupe animal étant parmi les trois groupes cibles du projet d'Atlas de la biodiversité communale de Papaïchton. Avec près de 350 espèces de poissons recensées, le fleuve Maroni demeure l'une des zones de Guyane les plus riches. Cette ressource extraordinaire est également essentielle pour les populations du sud de la Guyane, qui pratiquent une pêche de subsistance, parfois encore selon des techniques traditionnelles.

Avec cette plaquette, le Parc amazonien emmène le lecteur à la rencontre d'une cinquantaine d'espèces de poissons, les plus communément rencontrées sur le Lawa, portion amont du fleuve Maroni, située entre le village wayana Pidima et le bourg de Grand-Santi. Poissons des fleuves, des sauts ou encore des criques torrentielles, on y découvre leurs caractéristiques, traits de vie ou parfois même leurs originalités !

Ce dépliant, étanche, est vendu dans les maisons du Parc et à la librairie Cas'a bulles, au prix de 2 euros. Il est aussi consultable gratuitement sur le site du Parc amazonien.





SOUTIEN À L'ÉDITION

Le Parc amazonien de Guyane apporte fréquemment un soutien financier ou logistique à l'édition d'ouvrages qui valorisent les patrimoines naturels et culturels du sud de la Guyane. En 2023, deux d'entre eux ont été mis dans les rayons des librairies et supermarchés : *Dans les forêts de Guyane* et *Guyane nocturne*.

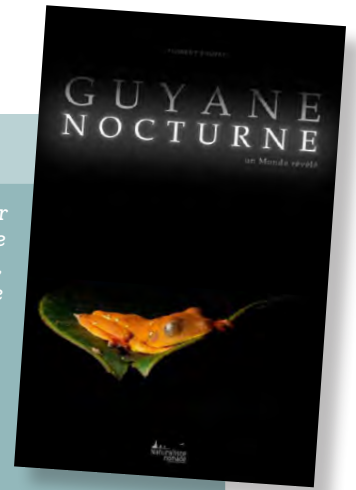
Le premier est né d'un projet mené par trois Kourouciens passionnés de photographie et défenseurs de la nature, Audric Broux, Pierre Leclerc et Julien Morand. Ce recueil de photographies est le fruit de plusieurs années d'exploration de jour comme de nuit, dans les forêts, savanes, ma-

rais et sur les fleuves guyanais. Dans *les forêts de Guyane*, c'est aussi une association à but non lucratif, créée dans l'objectif de faire découvrir au grand public l'extraordinaire biodiversité guyanaise et de sensibiliser par l'image.

Autre passionné de photo, Florent Pouzet, écologue de formation, a donné naissance à *Guyane nocturne* : « *Tout ce monde de la nuit est complètement méconnu alors qu'il vaut quasiment autant en termes de biologie et d'esthétique que le jour, s'ex-tasiait-il dans les colonnes de France-Guyane en mars 2023. L'idée est de montrer aux personnes qui n'ont pas*

l'habitude d'aller en forêt, et encore moins la nuit, ce qui s'y passe pendant cette période. »

On peut aussi noter le soutien apporté au premier guide d'identification à traiter tous les oiseaux de Guyane : *Guide expert des oiseaux de Guyane*, signé Sylvain Uriot. Fruit de plusieurs années de travail, il s'agit d'une première dans la littérature.



Les territoires du sud EN VIDÉO



DE NOUVEAUX COURTS-MÉTRAGES

Danses teko : sortie d'un film sur la rencontre de Kayode

En août 2022, les communautés teko de l'Oyapock venaient partager la danse *tadza* à Kayode, pour appeler l'abondance des *tadza* (cochon bois), pour l'année à venir. Un moment riche en

émotions, tant ces rencontres se sont arrêtées il y a de nombreuses années. Nous y consacrons une page dans notre précédent rapport d'activités. Les instants privilégiés capturés lors

de cette rencontre ont fait l'objet d'un long-métrage conservé par les Teko. Mais aussi d'un court-métrage de plus de quatre minutes qu'ils ont accepté de partager avec le grand public : *Les Teko makan à Kayode*.

Ce film n'est qu'un bref résumé de cette cérémonie qui débute en fin de journée et continue toute la nuit jusqu'au lever du jour, moment où les danseurs vont prendre un bain dans le fleuve. Le rituel se poursuit ensuite en matinée... À travers cette tradition, est aussi contée l'origine des Teko, dont les ancêtres ont traversé l'océan, sur le dos d'un caïman géant, pour arriver en Amazonie.

Ce projet, soutenu par le Parc amazonien, a été précédé de trois mois d'ateliers de transmission, pour réapprendre les bases des danses, costumes, et instruments ainsi que leur confection. Triple objectif réussi : transmission, sauvegarde et valorisation de la culture teko.



© J.-M. Momboure / PAG



À voir

Les Teko makan à Kayode
Papaïchton, capitale du pays boni
Kotika, un trésor de biodiversité

sur la chaîne Youtube
du Parc amazonien



© M. Charronneau / PAG

Papaïchton, capitale du pays boni

Une sublime immersion de trois minutes dans la capitale du pays boni, Papaïchton.

Cette vidéo produite par le Parc amazonien, nous plonge dans cette charmante commune au bord du Lawa, où l'on peut admirer et explorer des sites naturels remarquables, tels les Abattis Kotika ; découvrir l'exposition perma-

nente « Abattis Kotika, berceau du pays boni » ; goûter à sa gastronomie typique ; ou encore partager des moments d'échange culturel avec ses habitants ou ses talentueux artisans.

Ce court-métrage a été très apprécié sur les différents réseaux sociaux du Parc national et notamment au Salon du tourisme et des loisirs.



© M. Charronneau / PAG

Kotika, un trésor de biodiversité

Au cours des trois ans d'Atlas de la biodiversité communale de Papaïchton (lire en p. 20), les Abattis Kotika et la montagne sacrée du même nom, ont été inventoriés plusieurs fois.

L'une de ces missions a été accompagnée d'un vidéaste. En est ressorti un documentaire de trente minutes qui donne à voir le déroulé d'une mission d'inventaire pluridisciplinaire et qui livre des

images exceptionnelles de la biodiversité de la montagne Kotika, l'un des plus hauts sommets de Guyane (730 mètres d'altitude).

Le film a été présenté en avant-première aux habitants de Papaïchton, lors de la Fête de la science de 2023. Il est maintenant disponible sur les réseaux du Parc national, avant d'être diffusé sur le littoral.

○ DIFFUSION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

La culture wayana et aluku sur grand écran

Mi-octobre, des jeunes du Haut-Maroni (dont des agents du Parc amazonien) étaient sur le devant de la scène, à l'occasion de la clôture du Festival international du film documentaire Amazonie Caraïbes (Fifac), à Saint-Laurent du Maroni. Encadrés par le Pôle image Maroni (Atelier vidéo & multimédia), ils ont pu à la fois assister aux projections, interviewer des professionnels et présenter leur propre travail.

En effet, les jeunes avaient pris part, en juillet, à la réalisation de six films mettant en lumière leur culture, au travers de l'interview d'artisans (ciel de case, poterie, vannerie, tambour, perlerie et *pangi*). Ce sont les deux derniers sujets qui ont été projetés au festival.

Des mini-documentaires réalisés à l'occasion d'ateliers de création qui visaient à préparer, tourner et monter des « pocket films ». Sept participants à Taluen (photo) et neuf à Maripasoula ont bénéficié de cette formation, organisée dans le cadre du projet Mapacultur (lire en p. 55).



© S. Azaouili / PAG

L'enjeu était d'acquiescer les bases de réalisation de films valorisant le patrimoine culturel mais aussi de maîtriser (ou perfectionner) leur pratique de réalisation de film court à l'aide d'un smartphone ou d'un drone.

Ces semaines, riches et intenses étaient conduites par deux animateurs du Pôle image Maroni.

Saül sur la Toile des palmistes

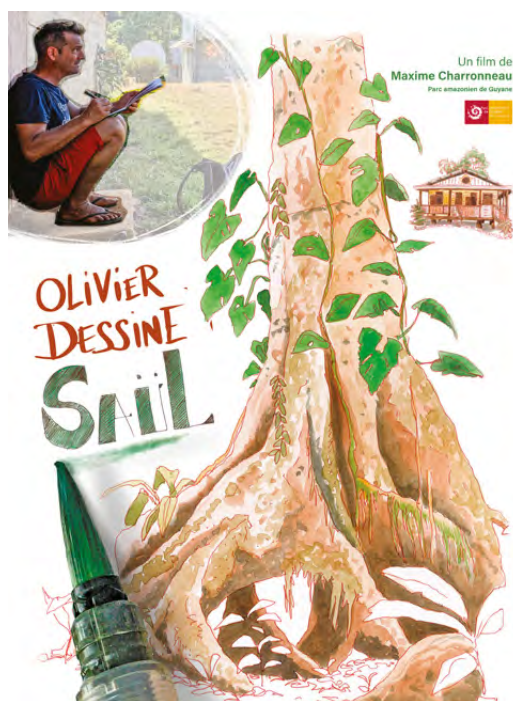
Un voyage lent, poétique et profond que les habitants du littoral ont pu vivre à travers l'écran, grâce à *Olivier dessine Saül*. Le film était projeté (hors concours), début novembre, sur le grand écran de la Toile des Palmistes, à Cayenne. Le festival de courts-métrages a sélectionné ce film où l'on suit le dessinateur Olivier Copin et on prend le temps de se balader dans Saül. Un court-métrage, réalisé par Maxime Charronneau pour le Parc amazonien, lors de son festival Saül Kontré, en 2022, qui a recueilli de beaux applaudissements.

Saül, commune nichée au cœur de la Guyane est réputée pour ses sentiers.

Mais son village et ses habitants sont tout aussi attachants, fascinants. Dans cette vidéo, on s'imprègne notamment de l'architecture et des personnalités qui font la commune.

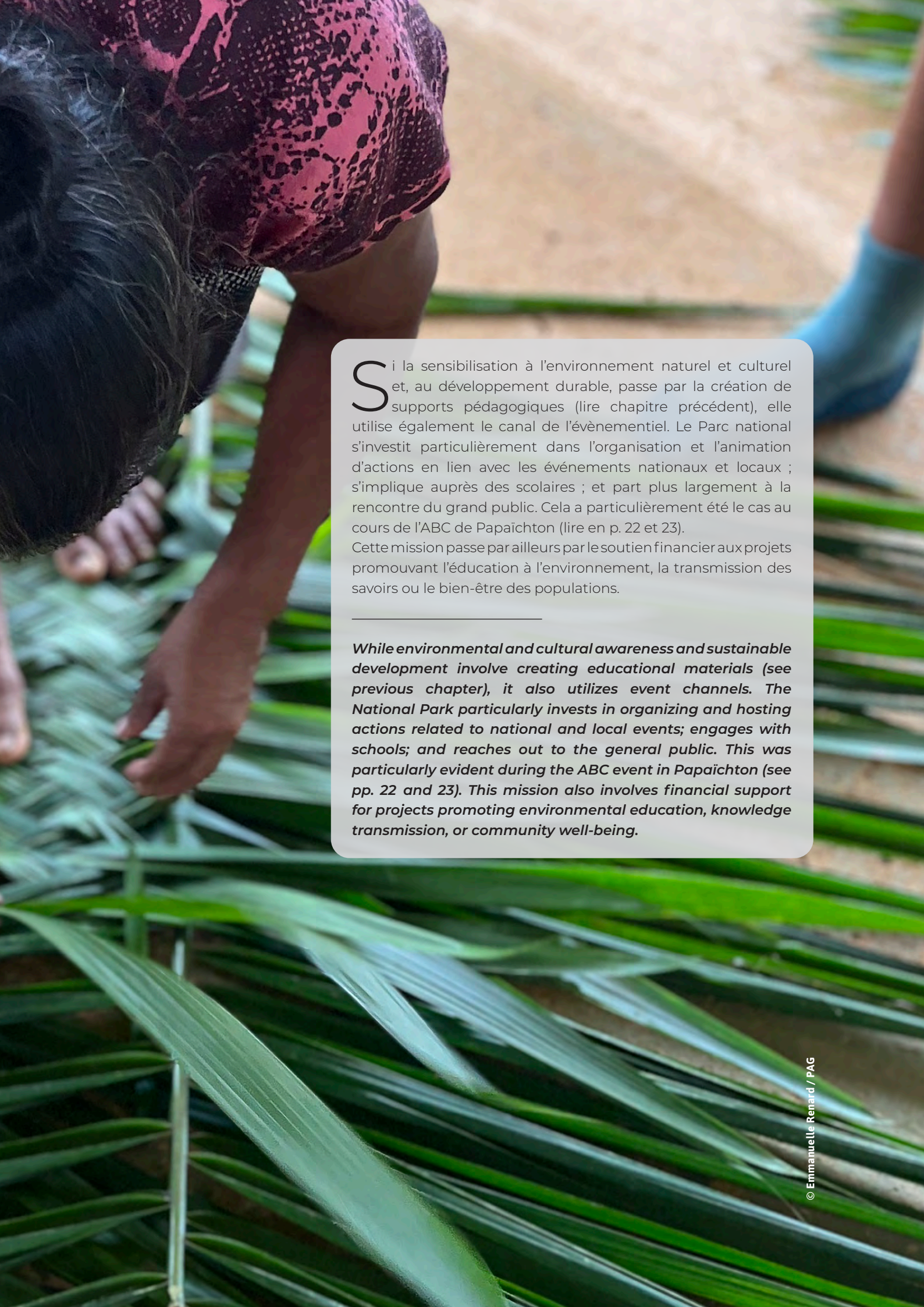


À (re)voir
Olivier Copin dessine Saül
sur la chaîne Youtube
du Parc amazonien





Sensibilisation à l'environnement



Si la sensibilisation à l'environnement naturel et culturel et, au développement durable, passe par la création de supports pédagogiques (lire chapitre précédent), elle utilise également le canal de l'évènementiel. Le Parc national s'investit particulièrement dans l'organisation et l'animation d'actions en lien avec les événements nationaux et locaux ; s'implique auprès des scolaires ; et part plus largement à la rencontre du grand public. Cela a particulièrement été le cas au cours de l'ABC de Papaïchton (lire en p. 22 et 23). Cette mission passe par ailleurs par le soutien financier aux projets promouvant l'éducation à l'environnement, la transmission des savoirs ou le bien-être des populations.

While environmental and cultural awareness and sustainable development involve creating educational materials (see previous chapter), it also utilizes event channels. The National Park particularly invests in organizing and hosting actions related to national and local events; engages with schools; and reaches out to the general public. This was particularly evident during the ABC event in Papaïchton (see pp. 22 and 23). This mission also involves financial support for projects promoting environmental education, knowledge transmission, or community well-being.

Éduquer à l'environnement ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES RENDEZ-VOUS NATIONAUX

De belles Fêtes de la nature dans le Sud Guyane

Durant la semaine du 22 mai 2023, la Fête de la nature s'est invitée sur quatre territoires du Parc amazonien.



© E. Renard / PAG



→ À **Saül**, les palmiers étaient à l'honneur. Accompagné d'une équipe de l'IRD (Institut de recherche pour le développement), qui travaille sur la domestication des palmiers, le Parc a programmé, pour les habitants, scolaires et visiteurs, des sorties, une conférence et des jeux sur ce thème (photos ci-dessus). Les habitants ont pris part à l'évènement et proposé de l'huile de coco à la vente (montrant les étapes de fabrication), mais aussi une démonstration de grimpe sur un pied de *wassai*, suivie de la préparation du jus ou d'une confection de *katoury* (ci-dessous).



© E. Renard / PAG

→ À **Camopi**, la nature a été ressentie à travers les sens. Durant trois matinées, huit classes et quelques curieux ont joué au loto sonore des animaux. Ils ont dû notamment reconnaître des chants d'oiseaux et d'amphibiens (photos ci-dessous). Ils ont aussi pu, pour découvrir ou redécouvrir, prendre en main la clé de détermination des grenouilles, créée



© T. Jean-Baptiste / PAG



© A. Jahn Oyeac / PAG

par le Parc, afin d'appréhender les différences entre espèces en fonction de leurs milieux, morphologies...

Enfin, un petit groupe, composé d'adultes et d'enfants, a participé à une sortie nocturne aux abords du bourg. De beaux spécimens de scorpions ont été observés, ce qui a ravi les promeneurs.

→ À **Maripa-Soula**, la nature s'est dévoilée par le chant. Les oiseaux du sentier des chutes de Gobaya Soula ont pu être écoutés et observés à l'occasion d'une sortie ornithologique (photo ci-dessous).



© F. Ewaho / PAG



© E. Renard / PAG



UN RICHE PROGRAMME POUR L'ABC DE PAPAÏCHTON

➔ Pour cette Fête de la nature, Papaïchton a accueilli des spécialistes ayant participé à l'Atlas de la biodiversité communale. À commencer par l'entomologiste Jérémie Lapèze. Avec un stagiaire, ils ont inventorié des membracides sur la piste entre Maripa-Soula et Papaïchton, durant trois nuits d'affilée. Ils ont réalisé ensuite cinq animations scolaires (photo ci-dessous à gauche), ainsi qu'une soirée grand public d'inventaire au drap lumineux, proche du bourg de Papaïchton.

Grégory Quatarollo, président de l'association Guyane Wild Fish, est aussi intervenu avec deux bénévoles, réalisant trois animations scolaires (très appréciées des enseignant.e.s) ainsi que trois animations grand public à la crique Amadou.

Le vendredi, un cinéma en plein air a été proposé sur la place Multiservices.

Les films projetés ont permis de découvrir la biodiversité mystérieuse de secteurs explorés lors de missions de l'ABC. D'autres animations sur drap lumineux ont suivi dans la soirée, ainsi qu'un focus sur les poissons de la crique Amadou et une sortie nocturne, animée par Lagoe de Jungle By Night.

Le lendemain, sur la même place, les jeux de société et dessins réalisés à l'école primaire de Papaïchton, de Loka et au collège ont été dévoilés. La dessinatrice Delphine Zigoni - qui a encadré la réalisation de ces dessins - y a également exposé ses propres dessins, inspirés de Papaïchton et sur le Haut-Maroni.

Enfin, les prix du concours photo « La nature de Papaïchton à travers votre regard »* ont été remis aux neuf gagnants, devant un public nombreux (photo ci-dessous à droite).

Deux animations sur les poissons (photo ci-dessous) ont également eu lieu le samedi, avec une belle participation des enfants.

*Les résultats de chaque catégorie ainsi que la totalité des photos sont visibles sur la page Facebook de l'Atlas de la biodiversité communale de Papaïchton.



© D. Zigoni



© N. Greaud



© C. Tinop / PAG

En juin, le Maroni a fêté la gastronomie durable

La journée mondiale de la gastronomie durable a été allègrement célébrée à Papaïchton et Maripa-Soula. Respectivement les 16 et 17 juin. C'est tous les sens qui étaient activés lors des deux jours de fête : un spectacle de formes et couleurs, des odeurs alléchantes, des sons de pilage sur le mortier et, surtout, des papilles stimulées.

→ Sur la place Multiservices de **Papaïchton**, toute la journée a été rythmée par divers ateliers de transformation (*pinda*, riz ou *wassaï*), conduits par Fleuve d'hier et d'aujourd'hui. Les habitants et une poignée de touristes ont décortiqué, trié, pilé, ensemble ou à tour de rôle. Des moments conviviaux et empreints de transmission et de partage. Tous les efforts ont été récompensés en fin d'après-midi par de savoureuses dégustations.

De la transmission, il y en avait aussi dans le concours de cuisine qui s'est tenu l'après-midi. Les binômes étaient composés d'une détenteuse de la recette et d'une exécutante. Le jury a dû difficilement partager cinq plats composés de *kokonoto alisi* (riz au coco), *dee pingo* (cochon bois boucané) et *baana kuku* (beignets de bananes).

En fond, des restauratrices vendaient une série de mets traditionnels, pris d'assaut. La journée s'est clôturée par une prestation de danse, emmenée par un groupe de Loka et Boniville, Afiikan pikin.

→ Le lendemain, à **Maripa-Soula**, le programme était similaire, avec davantage de cuisinières en action dans le tout nouveau marché couvert. C'est au bord du fleuve que les cuisinières de l'association Oli Taanga ont allumé leurs feux de bois et lancé les mêmes ateliers de transformation. Elles ont, en plus, préparé de l'*afiingi* (soupe traditionnelle) ou encore du *oko niang niang* (sauce kalou). De la canne à sucre a aussi été pressée traditionnellement.

En parallèle, des concours de tir à la corde, sac de riz et coupe de bois, ont animé le public.

Pour clôturer la manifestation, une démonstration de danse traditionnelle a été proposée par les enfants.



© R. Fayer / PAG



© R. Fayer / PAG



© A. Jahn Oyea / PAG

Les petits Camopiens résolvent des énigmes sur le tri des déchets

Camopi s'est inscrit dans la continuité de la SERD (Semaine européenne de réduction des déchets) de l'année précédente. Après la découverte des types de déchets en 2022, une course d'orientation et des énigmes pour tester les connaissances et les appliquer.

Le 21 novembre, les élèves de cycle 3 (CM1-CM2) participaient à une course d'orientation sur les déchets : ils résolvaient des énigmes, sous forme de crypto-couleur ou d'alpha-codé mais aussi un rébus, pour décoder le lieu où se rendre. La solution trouvée permettait d'identifier les lieux pour jeter et trier ses

déchets en fonction de leur nature.

Les objectifs de cette course d'orientation étaient donc de faire découvrir aux enfants les différents points de collecte en fonction du type de déchet. Mais également de les sensibiliser au tri.

Répartis en trois groupes, ils devaient remplir une feuille, pour relier les déchets aux poubelles correspondantes, cocher les déchets pouvant être jetés dans le tri ou bien citer trois déchets pouvant être jetés dans les déchets d'équipements électriques et électroniques. Enfin, ils ont réalisé un puzzle sur le cycle de vie d'une pile.

Focus sur la vie du végétal et la biodiversité pour la Fête de la science

La Fête de la science s'est végétalement bien passée du côté de Papaïchton et de Camopi ! Avec la crise de transports, les agents locaux ont dû se réadapter et revoir les programmes concoctés autour de la thématique nationale du sport.

→ Du côté de la délégation territoriale de l'**Oyapock**, les graines et le principe de la photosynthèse étaient finalement à l'honneur (photos ci-dessous)

Pendant trois matinées, les enfants du cycle 2 (CP à CE2) ont découvert, au travers d'un conte, les différents modes de dispersions des graines : par le vent (anémochorie), par l'eau (hydrochorie) ou via les animaux (zoochorie)...

Au travers d'un puzzle, les enfants ont abordé le cycle de vie d'une graine, qui germe, qui devient un arbre, qui fait des fleurs, qui laisse place aux fruits. Des fruits qui contiennent une graine qui a son tour va se retrouver au sol et espérer germer.

Enfin, au travers d'une course relai, les élèves du cycle 2 ont retracé le chemin de la sève brute en allant récupérer de l'eau (dans un verre), des sels minéraux (du colorant



© C. Tingo / PAG

bleu) dans les racines puis de l'énergie lumineuse (colorant jaune), grâce au soleil, pour remplir un bac situé au niveau de feuilles d'un arbre tracé à même le sol.

→ Dans la **capitale du pays boni**, bien que les équipes aient été contraintes de reporter la fête de clôture de l'ABC (à février 2024, du fait de l'absence de transport pour les intervenants), elles ont tout de même proposé aux enfants de la maternelle du bourg, une sortie botanique sur le sentier Amadou (photo ci-dessus). Près de 25 enfants sont partis à la découverte de la flore de sous-bois, le 18 novembre.

La veille au soir, l'équipe du Parc de Papaïchton a projeté une restitution du projet de la dessinatrice Delphine Ménoret, Les balatistes du Haut-Maroni. Les habitants ont aussi pu découvrir *Kotika, un trésor de biodiversité* (lire en



© C. Tingo / PAG

p. 65). Ce film, de trente minutes, relate une des nombreuses missions d'inventaire réalisées dans le cadre de son Atlas de la biodiversité communale, sur l'énigmatique montagne Kotika. La projection (photo ci-dessus) a attiré aussi bien les enfants que les adultes, venus en nombre.



© A. John Oyec / PAG



RELANCE D'UN PARTENARIAT AVEC LA CANOPÉE DES SCIENCES

Fin 2023, une convention trisannuelle de 30 000 euros a été signée avec La Canopée des sciences. Permettant de déployer des actions sur tous les territoires, elle se traduit par :

- ◆ l'appui aux animateurs EEDD du Parc, dans la mise en œuvre d'événements et de programmes pédagogiques. Au travers notamment de l'utilisation de casques à réalité virtuelle (« Ma Guyane vue du ciel », « L'atelier d'observation des étoiles et du soleil » et « Sim Ika », un jeu de simulation de la méthode de comptage de la grande faune, Ika, pour Indice kilométrique d'abondance (lire en p. 14).

- ◆ L'accompagnement du Parc amazonien à la réalisation de missions de restitution.

- ◆ L'appui à la création d'outils pédagogiques et à l'adaptation d'ou-

tils existants au contexte du Parc et une mise à disposition des outils existant à La Canopée.

- ◆ La formation des agents du Parc aux outils de médiation et à l'animation d'outils pédagogiques. Rappelons que La Canopée des sciences est une association ayant pour objectif de renforcer le lien social des communautés et valoriser les richesses des peuples guyanais à travers la médiation scientifique et artistique. L'association assure, depuis 2012 à échelle régionale, le développement, la promotion et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle en Guyane, auprès d'un large public.

Le Parc national collabore depuis de nombreuses années avec cette association, notamment dans le cadre de

Fêtes de la science et des itinérances thématiques sur les fleuves Oyapock et Maroni, qu'elle coordonne.



© R. Feyer / PAG

○ DIVERSES ANIMATIONS LIÉES À LA BIODIVERSITÉ

Faune aquatique : restitution de la mission IQCN* aux habitants

Mi-mars, quasiment un an jour pour jour après leur mission, l'équipe du laboratoire Évolution et diversité biologique, de l'université de Toulouse et du CNRS de Guyane, est revenue à Camopi, pour restituer ses travaux. Le projet IQCN visait à identifier la faune aquatique et quantifier l'abondance des espèces en danger dans les cours d'eau de Guyane, pour la conservation de la nature.

Les scientifiques avaient notamment étudié des espèces d'intérêt pour les populations locales (*pacu*, *koumarou*, *aimara*). Ce, à l'aide d'une technique appelée ADN environnemental (ADNe).

Cette technique, basée sur la filtration de l'eau du fleuve à différents points, pour récupérer des morceaux d'ADN (pas de prélèvement d'individu), se fait depuis quelques années sur d'autres bassins guyanais : Maroni, Sinnamary mais aussi ailleurs dans le monde.

Une partie de l'équipe a échangé avec la population et a surtout proposé des animations à une centaine d'élèves des écoles de Zidoc et Roger, à Trois-Sauts. Il a été question des caractéristiques des poissons via leurs habitats et aussi de découvrir, sous forme imagée et ludique, ce qu'est l'ADNe. Un franc succès auprès des enseignants et des jeunes.

* Identifier (I) la faune aquatique et quantifier (Q) l'abondance des espèces en danger dans les cours d'eau de Guyane, pour la conservation (C) de la nature (N).

Découverte du village et des sentiers de Saül



En milieu d'année, un peu avant la crise des transports qui a coupé Saül du reste de la Guyane, quelques touristes ont pu bénéficier de visites à la découverte du village mais aussi des oiseaux de jardins et de forêt. Saül est en effet un village réputé pour son avifaune. Ainsi, quatre sorties ornithologiques, trois sorties en sentier forestier, neuf visites du bourg et cinq visites nocturnes ont pu être organisées, touchant plus de 200 visiteurs.



Le potager-école de Saül renait

Appelez-le Hibiscus. C'est ainsi que les écoliers de Saül ont nommé leur potager. Sur l'initiative de l'institutrice et avec l'accompagnement des animateurs du Parc amazonien, le potager était de retour à l'école de Saül, à la rentrée 2023.

Les anciennes jardinières ont été remises sur pied par les agents de la commune. Par ailleurs, trois habitants ont été sollicités pour leurs compétences et ont animé une séance tous les mercredis avec la classe. Le projet, multidisciplinaire, est vite devenu intergénérationnel et intercommunautaire.

Les enfants ont planté une diversité de fruits et légumes, mais avant, ils ont appris à rechercher de la bonne terre, travailler le substrat et broyer des éléments

végétaux pour préserver son humidité. Ils ont fait le choix du système en lasagne (une couche de charbon, une de terre, une de compost, etc.).

Dès décembre, les premières fleurs, fruits et légumes pointaient le bout de leur nez. Et pendant qu'une moitié du groupe avait les mains dans la terre, l'autre moitié était en classe. « *Nous travaillons aussi un carnet de bord*, expliquait alors Olivia Guinobert, l'animatrice Biodiversité et patrimoine du Parc, *et actuellement, les petits sont en train de dessiner le potager de leur rêve !* »

Ce potager n'a pas fait le bonheur que des écoliers et de leurs familles mais aussi d'autres habitants, comme ce beau dendrobate à ventre tacheté.

Des tablettes à disposition des visiteurs de Saül

D'un côté, on visualise une cartographie numérique de la région de Saül. De l'autre, on a la documentation relative à l'identification des espèces animales et végétales (telles les plaquettes Guianensis). Voilà ce que permettent les deux tablettes numériques mises en place à la maison du Parc de Saül, en milieu d'année.

En outre, les visiteurs de passage ont accès aux images et vidéos des pièges photographiques posés par les agents du parc national (lire en p. 16).





© A. Jahn-Oyec / PAG

Animations autour des tortues et loutres

Avec l'association Kwata, le Parc a proposé à quatre classes du secteur de Trois-Sauts (photo ci-contre), des animations sur la tortue podocnémide de Cayenne et les loutres géantes, les *tawalu* et les *yawakaka*, en wayâpi. Les élèves ont redécouvert ces espèces à travers des activités ludiques et pédagogiques. Ils ont notamment pu être sensibilisés au cycle de vie et de ponte de la tortue, ain-

si qu'aux multiples dangers et pressions qu'elle subit (lire en p. 15).

Le 21 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, les agents de la délégation de l'Oyapock ont organisé des animations pour les scolaires sur la place du Fromager. Durant toute la matinée, les CP, CM1, CM2 et Ulis, du bourg, ont redécouvert à leur tour, les *tawalu* et les poissons sous un autre angle.

Des gilets jaunes à Camopi



© A. Jahn-Oyec / PAG

Née d'une volonté d'un enseignant de CM2, l'opération « Camopi propre » a eu lieu la matinée du 31 mars. Dans la lignée de la sensibilisation sur les déchets, et au vu du triste constat du nombre de déchets au sol dans le bourg, l'enseignant, a voulu mettre en place une action de sensibilisation, pour ses élèves mais aussi pour les habitants. Le Parc amazonien a alors équipé les élèves de chasubles jaunes, pour les rendre bien visibles, mais aussi de gants, pour leur sécurité. Avec des pincettes et sacs poubelle, la classe a sillonné une partie du bourg. En deux heures, les enfants ont rempli 20 sacs de 50 litres, soit 64 kilos de déchets !

En parallèle, des poubelles ont été installées dans la cour de récré.

Journée jeux de société à la maison du Parc de Camopi



© T. Jean-Baptiste / PAG

Mi-février, des classes volontaires du bourg étaient invitées à venir à la maison du Parc s'essayer à plusieurs jeux de sociétés : Memory sur les insectes, sur les animaux de Guyane, jeux Racines de la mallette Leli katop et jeu sur la méthode de comptage de la grande faune Ika (Indices kilométriques d'abondance). Les élèves ont apprécié de découvrir ou redécouvrir les animaux qui les entourent, de façon ludique.



ÉCOLE DE PIDIMA - Maternelle - CE1

« Les plantes autour de chez soi »

Après le thème de l'eau, c'est celui de la flore qui a occupé les scolaires de Maripa-Soula et du Haut-Maroni, au cours de l'année 2022-2023. Près d'une dizaine de classes ont été touchées. Comme à l'accoutumée, chacune d'elle bénéficie de deux séances.

L'équipe d'animateurs EEDD (Éducation à l'environnement et au développement durable) a visité les écoles (photos ci-dessous). Leur intervention a porté sur les plantes que l'on trouve aux abords des

maisons et villages. Au programme de la première session : analyse de l'anatomie des plantes, les familles botaniques, etc. Pour la seconde : une sortie sur le terrain. Un concours de land art (collages ou dessins à partir d'éléments trouvés dans la nature) a aussi été ouvert à la fin de la première rencontre : neuf classes ont participé.

Après des votes sur Facebook, c'est la classe de Pidima qui a remporté le premier prix (photo ci-dessus).



© F. Ewaho / PAG



SE FORMER ET FORMER

Les enseignants de Maripa-Soula formés à l'EEDD

Neuf enseignants de la maternelle au collège, de Maripa-Soula, ont bénéficié mi-mars d'une formation, leur permettant d'avoir des clés pour sensibiliser leurs élèves à l'environnement et au développement durable.

« Une formation dynamique et agréable ! Très constructive » : ce sont les mots d'une des enseignantes de Maripa-Soula ayant participé à cette formation, animée par la chargée de coordination EEDD du Parc amazonien.

Tous ont pu vivre des animations sur le terrain (carte sonore, lecture de paysage). Le groupe est aussi allé visiter le jardin pédagogique de l'internat du collège et discuter avec le Conseiller principal d'éducation qui porte le projet.

Ces deux jours ont aussi été l'occasion d'apporter du contenu méthodologique pour aider les enseignants dans leurs projets : pédagogie de projet, financements, programmes d'EEDD nationaux etc.

Une institutrice témoigne : « Il y a tout plein de propositions et beaucoup d'astuces. Le dernier jour, on a travaillé en binôme : on a rédigé un projet, qu'on a pu



© J. Benth / PAG

emporter dans nos classes. Ça a été une formation clé en main, avec un réel accompagnement, de vraies explications. » Pour terminer, les participants ont pu découvrir des outils pédagogiques du Parc, la clé de détermination sur les grenouilles et celle des déchets, ainsi que les



© F. Eweho / PAG

jeux de la mallette Léli Katop. Des outils empruntables (voir contact plus bas). Cette formation est proposée chaque année aux enseignants de Maripa-Soula et de Camopi.

Pour toute informations, contactez écrire à : juliette.benth@guyane-parcnational.fr



SENSIBILISER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



© R. Fayet / PAG

Les référents Éducation à l'environnement et au développement durable du Parc amazonien sont également présents lors des divers événements portés ou co-organisés par le Parc, comme les Journées de l'abattis (lire en p. 38), où des animations autour de l'alimentation, de l'artisanat ou des déchets, sont fréquemment proposées.

Au cours des journées de la gastronomie durable (lire page précédente), les animateurs du Parc ont par exemple proposé des jeux autour de la consommation de sucre et des produits raffinés. Ils ont également animé un jeu sur les oiseaux (photo). Le défi : reconnaître le bec de chacun et identifier ce qu'ils mangent avec.



© E. Auffer / PAG

Participation aux Rencontres régionales de l'EEDD

Du 29 au 31 mars, se sont tenues les 7e Rencontres régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), à l'initiative du Graine Guyane. Cet événement a réuni 36 acteurs du territoire (associations, agents d'établissements publics ou de mairies...), dont le Parc national. Neuf de ces agents de toutes les délégations (Maroni, Oyapock, Saül) et du siège étaient présents.

Trois ateliers ont été animés : jeunesse, décideurs, visiteurs. Le but était que chaque groupe travaille sur les difficultés qu'il rencontre avec l'interlocuteur ou le public en question. « Pour l'atelier jeunesse, par exemple, nous avons rencontré une association de Roura, Oyama,

qui cible les jeunes du quartier, résume Juliette Benth, coordinatrice EEDD au Parc. On a participé avec les jeunes à une activité proposée par une salariée de l'association. Ça nous a permis d'échanger sur notre rapport au changement climatique. On a ensuite échangé sur les freins et leviers que l'on rencontre pour monter des projets avec les jeunes, hors temps scolaire. »

« Tout ça m'a donné quelques idées pour les animations sur le Haut-Maroni », témoigne Sokowe Asaukili, agent de développement pour le Parc, basé à Taluen. Les participants ont aussi pu mieux comprendre le fonctionnement des décideurs et travailler sur la question du développement d'un circuit écotouristique.

Soutenir les projets

DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES

Après huit ans d'existence, plusieurs évolutions permettent au dispositif de l'Appel à projets (AAP) du Parc amazonien, d'encourager encore plus, encore mieux, les initiatives locales dans le Sud Guyane.

Retrouvez tous les projets soutenus en 2023 sur la double page qui suit.

2023, UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS POUR L'APPEL À PROJETS DU PARC



© J.-M. Montoute / PAG

Les nouveautés des sessions 2023 résumées ici...

Papaïchton | Maripa-Soula | Saül | Camopi

Vous êtes une association, un collectif ou un établissement scolaire et vous avez un projet pour le Sud Guyane... ?

Le Parc amazonien ouvre un nouvel appel à propositions pour 2023 et peut subventionner votre projet

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Vendredi 22 septembre 2023

Appel à projets général

Projet d'éducation à l'environnement et au développement durable

« Transmission et valorisation des territoires »

Organisation d'un petit projet structurant et local (artisanat, développement local, patrimoines et échanges culturels)

Organisation d'activités pour les jeunes (sportives, culturelles, artistiques...)

Appel à projets spécialisé

NOUVEAU Constructions traditionnelles (réhabilitation, construction...)

Les candidatures se font via un dossier de demande de subvention, accessible en ligne sur le site web du Parc (www.parc-amazonien-guyane.fr) ou en le sollicitant par mail et dans les Maisons du Parc.

Contactez-NOUS - Parc amazonien de Guyane - aap.pap@guayane-parcamazonien.fr - 06 94 20 48 36

Arrière de Maripa-Soula : 06 94 99 16 14 ou 06 94 20 48 36 - Papaïchton : 06 94 99 15 90 - Camopi : 06 94 25 22 38 - Saül : 06 94 16 81 88



118 000 EUROS
D'AIDE POUR
38 PROJETS

Au travers de l'AAP, le Pag et l'ARS auront donc mobilisé, en 2023, près de 118 000 euros de financements pour accompagner 38 projets sur les thématiques d'intérêt pour les territoires du sud.

En effet, la première session aura permis d'accompagner la réalisation de 22 projets sur plus d'une quarantaine de demandes d'aide. Un record, pour cette 7^e édition avec près de 60 000 euros d'aide engagés pour le premier semestre, soit la totalité de l'enveloppe habituellement réservée par an, pour les deux sessions.

La deuxième session de l'AAP, qui offrait la possibilité aux porteurs de déposer des candidatures sur le volet « général » (avec les thématiques EEDD, Jeunesse et Transmission) mais aussi sur le nouveau volet dit « spécialisé », a été elle aussi très plébiscitée. Ainsi, douze projets ont été financés sur le volet général et quatre sur le volet spécialisé dédié aux constructions traditionnelles.

Versement direct

Dès la première session 2023, plusieurs modifications ont été opérées. Parmi lesquelles, celle des modalités d'attribution des aides plafonnées à 3 000 euros. Les bénéficiaires n'ont plus à faire de dépôt sur Chorus. La subvention AAP du Pag est versée directement dès la signature des décisions d'aide. Une disposition facilitante pour le porteur.

L'ARS cofinance le dispositif

Autre changement, impactant lui aussi pour les projets à venir dans le Sud : l'attribution d'un financement de l'Agence régionale de santé (ARS) de 70 000 euros par an, pendant trois ans, au Parc, pour participer au mieux-être des populations de l'intérieur. L'ARS et le Parc amazonien œuvraient jusqu'alors chacun de leur côté, parfois pour financer les mêmes projets. Cette convention signée en juin (photo) qui devrait simplifier les démarches à effectuer par les porteurs, augmente considérablement l'enveloppe mobilisable sur l'AAP et donc potentiellement le nombre de projets qui pourront être accompagnés.

Une nouvelle thématique

Enfin, une nouvelle thématique est introduite, à titre expérimental, pour la deuxième session de 2023. L'AAP s'est ainsi enrichi d'un volet spécialisé vise à accompagner les projets de constructions traditionnelles (*tukusipan*, *otopan*, etc.). Il pourrait être proposé une fois par an, en plus du général.

Les porteurs pourront alors se tourner vers l'un des deux volets que compte maintenant l'appel à propositions du Pag : l'AAP général (EEDD, Jeunesse, Transmission et valorisation des territoires) ou l'AAP spécialisé (carbets traditionnels).



JEUNESSE

Maripa-Soula
**Danses métisses
hors les murs**

Paipayo

Saül

Yéka
*(spectacle de danse et musique
pour enfants, précédé d'ateliers)*

Tiss N'Ko

Maripa-Soula

Lecture théâtre

Atoumo Prod



© Graines de songes

Taluen

**Voyage scolaire
sur le littoral**

Kamikatop

Pidima

**Motricité, initiation
au cirque et santé**

OCCE

Maripa-Soula et Papaïchton

Les cueilleurs de son

Cie Graines de songes

Papaïchton

**Redynamisation
d'une radioweb**

Lmasguy

Camopi et Maripa-Soula

**Favoriser l'inclusion et
l'engagement des jeunes**

Peupl'en harmonie

Papaïchton

Sport Day 2023

Ketebe

Maripa-Soula

« Les encordés de l'intérieur »
(Aide à l'orientation des élèves)

Collège Gran man Difou

Pidima

L'école chante !

OCCE

Papaïchton

Danse à Papaïchton

Touka Danses

Camopi-Taluen

**Déployer une animation
territoriale PIJ**

La Critic

Camopi

**Fête de fin d'année
au collège**

Guyanasso



NOUVEAU : CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES

Elahe

**Rénovation
du tukusipan**

Inemeimetpi

Twenke

**Rénovation
du tukusipan**

WWF

Camopi

**Construction du carbet traditionnel
de transmission wayāpi à l'îlet Moulat**

Yapukuliwa



© F. Mabret / PAG

TRANSMISSION ET VALORISATION DES TERRITOIRES



Camopi

Marché artisanal de Trois-Sauts

L'Effet Morpho pour P.K.I.L.



© J. Maib/ PAG

Papaïchton

Leli naa kaba

Ketebe

Papaïchton

Découverte des patrimoines culturels, environnementaux et fauniques

École Capitaine Louis-Fofi

Haut-Maroni

Tournée cinématographique dans les villages amérindiens du Haut-Lawa

Ciné Maripa

Maripa-Soula

Village gastronomique des saveurs

Fooseli fu kon sabi

Maripa-Soula

Transmission des savoirs et savoir-faire aluku dans nos villages

Miti na wan

Maripa-Soula

Mapa buku festi (festival du livre)

Bibliothèque municipale

Papaïchton

Les CE2/CM1 au rythme de l'awasa

École Gran man Tolinga

Papaïchton

Transmettre et créer l'artisanat local

Wan ton melody

Papaïchton

Promotion de la confection de dyindya traditionnelle

Niang bun

Papaïchton

Leli da yu o sabi (Rencontre intergénérationnelle)

Mi sa luku

Saül

Action réaction engagement culturel

Apeeps

Camopi

Le journal du Haut-Oyapock

La tête dans les images

Camopi

Création d'une bibliothèque de savoirs wayäpi

Yapukuliwa

Maripa-Soula et Papaïchton

Restitution autour du Puu Baaka

Chercheurs d'autres

Papaïchton

Initiation aux arts et traditions populaires de la culture bushinenge

New Loukou

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Camopi

Opérations pédagogiques sur les insectes

OPI-CAM

Camopi

Un jardin à l'école

OCCE

Haut-Maroni

L'herbier au fil du fleuve

Canopée des sciences



© Canopée des sciences

Maripa-Soula

La Fête de la science (Sensibilisation au changement climatique)

Collège Gran Man Difou



Coopération
régionale

Le Parc amazonien de Guyane – dont les limites bordent le Suriname et le Brésil sur un linéaire total de près de 650 kilomètres – est resté très mobilisé en 2023 en matière de coopération avec ces deux grands voisins.

Il a particulièrement axé ses efforts sur le dossier de la lutte contre les dégâts environnementaux et humains majeurs, provenant des activités minières.

La collaboration s'est également concrétisée avec l'ONG ACT, s'illustrant avec un beau projet de sauvegarde des traditions orales.

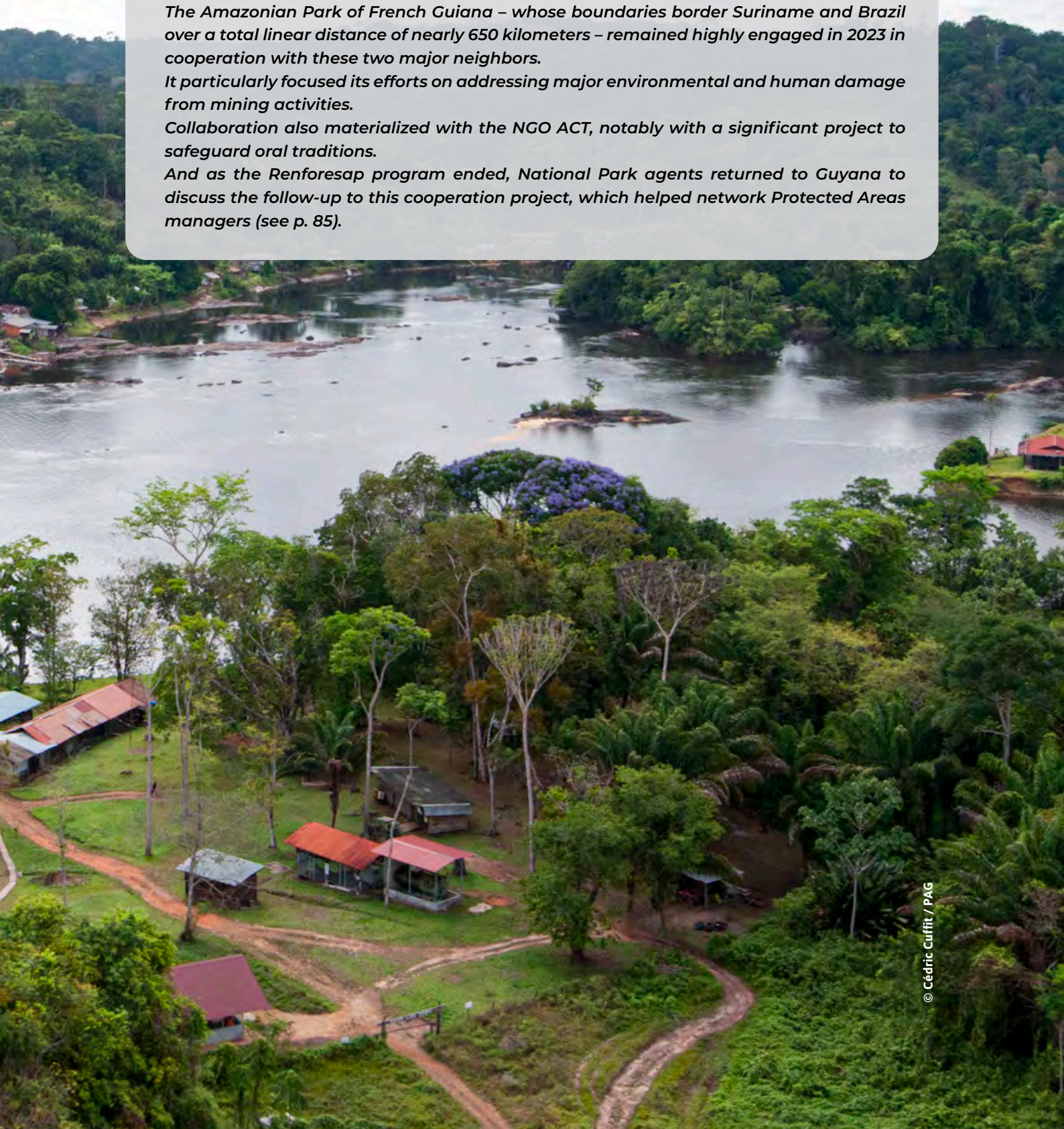
Et alors que le programme Renforesap a pris fin, les agents du Parc national sont retournés au Guyana pour évoquer les suites à donner à ce projet de coopération, qui a contribué à mettre en réseau les gestionnaires d'aires protégées (lire en p. 85).

The Amazonian Park of French Guiana – whose boundaries border Suriname and Brazil over a total linear distance of nearly 650 kilometers – remained highly engaged in 2023 in cooperation with these two major neighbors.

It particularly focused its efforts on addressing major environmental and human damage from mining activities.

Collaboration also materialized with the NGO ACT, notably with a significant project to safeguard oral traditions.

And as the Renforesap program ended, National Park agents returned to Guyana to discuss the follow-up to this cooperation project, which helped network Protected Areas managers (see p. 85).



Collaborer avec LES ACTEURS RÉGIONAUX



LE PARC NATIONAL AU CONSEIL DU FLEUVE OYAPOCK



© Prefecture de Guyane

Populations amérindiennes, santé, éducation, économie, environnement, déchets... autant de discussions autour desquelles le Parc amazonien de Guyane a pu apporter sa pierre à l'édifice, lors du Conseil du fleuve Oyapock de fin mai.

À l'invitation du nouveau sous-préfet de l'arrondissement de l'est, le directeur du Parc amazonien et le chargé de mission Apa* ont participé à ce 5^e Conseil du fleuve qui a abordé, avec les autorités brésiliennes, des questions comme l'ac-

cès aux droits en matière de santé ou la mutualisation de soins ; le projet de cité scolaire à Saint-Georges de l'Oyapock ; le trafic routier via le pont ; la gestion des déchets ; ainsi que des projets autour des populations amérindiennes sur l'Oyapock.

Le directeur du Parc est intervenu notamment sur l'enjeu de contrôler les flux de mercure passant par l'aval de l'Oyapock, déjà au titre de la santé publique (et bien sûr avec l'arrière-fond de l'usage du mercure par les orpailleurs illégaux), et sur le besoin de solidarité amont-aval sur le fleuve et pas seulement dans le sens rive droite-rive gauche dans la partie aval du fleuve entre Saint-Georges et Oiapoque. Des groupes de travail thématiques se sont réunis au second semestre (environnement et déchets notamment) en prévision de la prochaine réunion du Conseil du fleuve (reportée à 2024).

*Accès aux ressources génétiques et partage des avantages

ACT ACCOMPAGNE LE PARC DANS LE DÉPLOIEMENT DE TERRASTORIES

Fin 2023, le partenariat entre le Parc amazonien et l'ONG Amazon Conservation Team (ACT) s'est illustré par le projet Terrastories. Un membre de l'équipe surinamaïse de l'ONG s'est ainsi déplacé à Maripa-Soula et Papaïcthon, en novembre, pour dispenser une formation aux médiateurs et habitants, afin qu'ils s'approprient l'outil.

Cette application permettra aux communautés aluku et wayana de cartographier leurs traditions orales sur des lieux qui ont une signification ou une valeur im-

portante pour elles (pour en savoir plus, lire en p. 59).

Pour mémoire, ACT est une ONG américaine qui réalise un travail sur le long terme avec des communautés amérindiennes et bushinenge au Suriname, mais aussi au Guyana, en Colombie et au Brésil, partant du postulat que le renforcement de capacités au sein des communautés ainsi que l'amélioration de leur bien-être contribuent à préserver l'environnement. Le Parc et ACT-Suriname ont signé un partenariat depuis janvier 2018.



© J.M. Monroule / PAG



DES MEMBRES D'ACT EN VISITE AU SIÈGE DU PARC

Une délégation de l'ONG Amazon Conservation Team (ACT) était de passage au siège du Parc amazonien, en août (photo ci-contre).

Les cinq membres d'ACT Suriname étaient accompagnés d'un correspondant local. Il s'agissait d'autres salariés de l'ONG, avec qui le Parc n'avait pas encore échangé, auparavant.

Le but de cette visite était donc de mieux connaître son fonctionnement et ses missions.

L'ONG partage beaucoup de valeurs communes à celles du Parc. Tous deux ont ainsi développé d'étroites relations, notamment au travers du programme Renforesap (Renforcer le réseau des aires protégées du plateau des Guyanes) entre 2018 et 2021.

Limiter les impacts DE L'ORPAILLAGE



● AUDITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU SURINAME

Arnaud Anselin, le directeur adjoint du Parc amazonien et un membre du conseil scientifique ont eu l'opportunité d'évoquer le fléau que représente l'orpaillage illégal en Guyane, devant l'Assemblée nationale surinamaïse.

À l'invitation de la commission des affaires étrangères du Suriname, et sur proposition de l'ambassadeur de France au Suriname, Nicolas de Lacoste, des experts français ont en effet été auditionnés le 27 mars par les parlementaires surinamais, au sujet des pistes de coopération en matière de lutte contre l'orpaillage illégal et des méthodes d'extraction moins impactantes pour l'environnement.

Le directeur adjoint du Parc amazonien faisait partie de cette délégation, qui incluait l'ambassadeur de France, le sous-préfet de Saint-Laurent du Maroni, les Forces armées en Guyane, la gendarmerie, l'État-major de lutte contre



© De Nationale Assemblée

l'orpaillage et la pêche illicites (l'Emopi) et deux experts en matière de santé publique (dont le docteur Rémy Pignoux, membre du conseil scientifique du Parc). Chacun, dans son domaine, a présenté les conséquences désastreuses de l'orpaillage illégal et de l'utilisation massive du mercure.

Les présentations et les échanges ont duré plus de trois heures, avec une série de questions traduisant un fort intérêt

des députés pour la thématique et donnant l'occasion d'approfondir le sujet.

Ce premier échange a permis de souligner les bénéfices que les deux pays pourraient retirer d'une coopération renforcée, notamment le long de notre frontière commune.

Notons que les participants au symposium ont salué la mémoire du maréchal des logis-chef Arnaud Blanc, décédé le 24 mars lors d'une mission contre l'orpaillage illégal (lire en p. 32).

● BIOPATEAUX II : INTERVENTION DU PARC À PARAMARIBO

Mi-mai, le directeur du Parc amazonien était au Suriname pour parler des impacts de l'orpaillage, dans le cadre du projet Bio-plateaux II, en préparation. Il prenait la parole à l'université Anton de Kom (ADK), à Paramaribo, à l'invitation de l'Office de l'eau de Guyane et de l'Office international de l'eau.

En introduction d'un groupe de travail franco-surinamais, le directeur du Parc national, Pascal Vardon, y a présenté les impacts de l'orpaillage, tels que constatés par ses équipes et experts : déforestation massive ; turbidité ; colmatage des cours d'eau par les fines particules et perte de biodiversité aquatique sur le fleuve Maroni (en écho au cri d'alarme de son conseil scientifique, fin 2022) ; imprégnation mercurielle des populations Wayana de Maripa-Soula (étude du docteur Rémy Pignoux et al) ; ou encore la pollution de l'eau par les déchets solides. Cette introduction avait vocation à relancer la mobilisation des parties prenantes surinamaises autour d'une phase II du projet, visant à la création d'un observatoire de l'eau sur le Maroni (et aussi sur l'Oyapock d'ailleurs) à l'horizon 2026.



© P. Vardon / PNAG

● SURVOL DU MARONI AVEC LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT SURINAMAIS

Le 10 novembre, le directeur du Parc amazonien, à l'invitation de l'ambassadeur de France au Suriname, rencontra à Maripa-Soula le président du Parlement du Suriname, mobilisé par la partie française pour un survol du fleuve Maroni, à la frontière surinamaïse.

Ce survol préparé minutieusement par les équipes du Parc national, visait à sensibiliser le gouvernement surinamais à la situation alarmante de la pollution du fleuve, du fait des activités d'orpaillage illégal.

Cette visite est intervenue à un moment stratégique, puisque le parlement surinamais démarrait alors l'examen d'une nouvelle loi sur l'extraction aurifère et laissait espérer un témoignage impactant du président de l'Assemblée.

Cette rencontre a eu quelques retombées dans la presse surinamaïse, la qualifiant de « positive ».



© N. de Lacoste



Participation
aux réseaux
d'aires protégées



C'est aussi en s'impliquant dans les réseaux d'aires protégées, locales, nationales et sous-régionales (à l'échelle du plateau des Guyanes), que le Parc amazonien grandit et qu'il contribue à renforcer la sauvegarde et valorisation des espaces naturels et culturels.

Après avoir conclu un programme d'envergure – Renforesap – le Parc a commencé à travailler, en 2023, aux suites à donner à cette emblématique action de coopération qui a fait du lien entre le Suriname, le Guyana et la Guyane.

Le Parc national a aussi participé à des rencontres en France hexagonale et en Guyane, notamment pour soutenir la capitalisation et la diffusion de la connaissance naturaliste.

It is also by getting involved in Protected Areas networks on the local, national, and sub-regional scale (at the level of the Guiana Shield) that the Amazonian Park grows and contributes to strengthening the preservation and valorization of natural and cultural spaces.

After concluding a large-scale program – Renforesap – the Park began, in 2023, to work on the follow-up to this emblematic cooperation action that connected Suriname, Guyana, and French Guiana. The National Park also participated in meetings in mainland France and in French Guiana, notably to support the capitalization and dissemination of naturalist knowledge.

S'engager DANS LE RÉSEAU LOCAL



MOBILISATION DU PARC AMAZONIEN AU SEIN DU CEN GUYANE

Le Parc amazonien de Guyane a poursuivi son implication au sein du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Guyane, dont il occupe la vice-présidence depuis octobre 2021.

Outre la participation au conseil d'administration et au bureau de l'association,

le Parc national a pris part aux réflexions du réseau sur le développement d'un projet d'indicateurs partagés, sur la finalisation du plan d'actions quinquennal (lire précédent rapport d'activités) ou encore sur l'engagement du CEN sur la compensation écologique.

L'année a été fortement marquée par la mobilisation des salariés et du bureau de l'association sur le dossier de reprise de la gestion de la Réserve naturelle nationale de Kaw-Roura, dont le CEN assure la gestion depuis fin 2022 avec les communes de Roura et Régina.



© P. Ardoin / PAG

GESTION DES DONNÉES : PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Les espaces naturels protégés de Guyane recherchent un outil pour satisfaire efficacement leurs obligations de centralisation et de diffusion de la connaissance naturaliste.

Dans ce cadre, le Parc amazonien a proposé, mi-août, un atelier afin d'évaluer les besoins et attentes des organismes producteurs de données naturalistes.

Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane, les Réserves naturelles du Grand Connétable, des Nouragues, du mont Grand Matoury, de la Trinité, la réserve régionale Trésor, le Parc naturel régional de Guyane, le Centre spatial guyanais et le service Paysages, eau et biodiversité (Peb) de la DGTM ont dressé

un portail robot de « l'outil parfait ».

Le Parc national a fait une démonstration de l'utilisation de Geonature et de ses applications satellites (atlas de diffusion, administration, saisie mobile...) et de confrontation aux besoins et attentes. Si Geonature n'est pas le seul outil existant, il répond à bien des besoins. Le Pag s'est doté depuis quelques années de cet outil, avec l'appui des autres parcs nationaux. Outre ses possibilités en termes d'administration de données, il a permis au Parc amazonien d'être un fer de lance sur le versement des données naturalistes en 2023, avec plus de 40 000 données versées dans le Système d'information sur l'inventaire du patrimoine (Sinp)

de Guyane.

Ce dispositif régional permet de rendre publiques et disponibles les données naturalistes produites par les organismes publics et autres producteurs de données chargés d'une mission de droit public. Il est également basé sur la solution Geonature (Ginco), permettant une parfaite compatibilité des données et un versement efficace de l'information.

La réserve des Nouragues est déjà en phase de test de l'outil : elle utilise Geonature dans le cadre de ses Suivis audiovisuels des amphibiens diurnes de litière (*Small Transect*) ou des données occasionnelles (observations hors études dédiées).

Poursuivre la coopération

SUR LE PLATEAU DES GUYANES



● UNE MISSION AU GUYANA

Quelle suite donner au projet Renforesap, terminé en 2022 ? C'est pour répondre à cette question qu'une petite délégation du Parc amazonien s'est rendue au Guyana mi-mai. L'équipe était composée du directeur adjoint, du chef du service patrimoines naturels et culturels et de la cheffe du service développement durable. La mission a permis d'échanger avec des partenaires surinamais et guyanais, avec lesquels les liens sont bien établis, afin de balayer les sujets d'intérêt commun puis d'identifier les contours d'un nouveau projet de coopération. Les partenaires en question sont :

- ◆ la Commission des aires protégées du Guyana, qui est l'organisme qui gère presque tous les espaces protégés du Guyana et qui était déjà partenaire du projet Renforesap ;
- ◆ l'aire protégée d'Iwokrama, une référence en matière de gestion participative, d'écotourisme et d'accueil du public ;
- ◆ et l'antenne Suriname de l'ONG



© A. Anselin / PAC

Amazon Conservation Team, qui promeut une stratégie de conservation axée sur une approche communautaire, avec laquelle le Parc a une convention en cours (lire en p. 80).

Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'actualité de chaque organisme. « C'est en repartant des conclusions des synthèses thématiques du projet Renforesap que nous avons initié la

discussion sur les suites à donner à ce projet », indiquait Arnaud Anselin, alors directeur adjoint du Parc amazonien. Il y a eu un consensus pour structurer une future collaboration selon les quatre thématiques traitées dans le cadre de Renforesap : patrimoines culturels ; orpaillage ; écotourisme ; sciences participatives (en élargissant le sujet à la Gestion des ressources naturelles et à l'Éducation à l'environnement et au développement durable).

Une journée complète de *brainstorming* a permis d'esquisser le contenu du projet selon ces quatre axes. Les actions restent à définir plus précisément. Mais il est déjà acté qu'elles devront avoir un contenu opérationnel, en visant à un renforcement de capacités des équipes des aires protégées mais aussi et surtout des communautés et autres acteurs locaux concernés.

Le Parc amazonien cherche désormais à associer le Brésil à la conception de ce projet.

Échanger avec les

ESPACES NATURELS DE FRANCE



● PARTICIPATION AU SÉMINAIRE DÉCODAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



© S. Parnier

« Les développements technologiques au service des suivis scientifiques dans les aires protégées » : tel est le thème de la première édition de ce nouveau séminaire organisé par l'Office français de la biodiversité (l'OFB), RNF (Réserves naturelles de France) et la ZA Pygar*. En novembre, il réunissait plus de 150 participants, dont une grande ma-

jorité de gestionnaires d'espaces naturels protégés. Des agents de l'OFB, des laboratoires de recherche et quelques élus ont également participé à cet événement, à l'université de Toulouse.

Pendant trois jours, un panorama des différents outils disponibles (bioacoustique, génétique, télédétection, pièges-photos...) a été présenté au travers de plénières mais aussi d'ateliers collaboratifs. L'occasion pour les gestionnaires de mieux apprécier le potentiel de ces nouvelles technologies (mais aussi leurs contraintes) et leur utilité pour le métier de gestionnaire.

C'est dans ce cadre que la responsable scientifique du Parc amazonien a pu présenter le retour d'expérience de l'étude

pilote sur l'utilisation du drone thermique pour le suivi du *kwata* (lire en p. 18).

Ce séminaire, en réunissant des gestionnaires d'espaces naturels et des chercheurs/experts, a également permis de mieux distinguer les outils pouvant être mobilisés en autonomie, de ceux pour lesquels un pilotage par les chercheurs reste indispensable. Des rencontres extrêmement enrichissantes pour la mise en place de nouveaux suivis scientifiques et le renforcement des liens entre gestionnaires et chercheurs.

*La Zone atelier Pyrénées-Garonne étudie les dynamiques spatiales et temporelle des systèmes socio-écologiques. Les Zones ateliers sont des plateformes pour la recherche en environnement, centrées sur un territoire.



*Gouvernance
partagée*



Collectivités, associations, autorités coutumières, experts... les acteurs du territoire continuent d'être étroitement associés à l'administration du Parc national. Ils ont ainsi pris part activement aux deux grandes réunions de cette instance décisionnaire du Parc amazonien, le conseil d'administration. Le Parc a aussi pu compter sur l'expertise et l'éclairage des membres de son conseil scientifique, qui ont, entre autres choses, travaillé sur l'évaluation à mi-parcours de la stratégie scientifique du Parc. Autre fait marquant de l'année : la reconstitution d'un Comité de vie locale pour le sud de la Guyane (en photo).

Communities, associations, customary authorities, experts... the stakeholders of the territory continue to be closely involved in the administration of the National Park. They actively participated in the two major meetings of this decision-making body of the Amazonian Park, the board of directors.

The Park also benefited from the expertise and insights of its scientific council members, who, among other things, worked on the mid-term evaluation of the Park's scientific strategy. Another notable event of the year: the reconstitution of a Local Life Committee for southern French Guiana (pictured).

Conseil D'ADMINISTRATION

Deux conseils d'administrations se sont tenus en 2023, en mars puis en novembre. Toujours très denses, les échanges ont porté indéniablement sur la lutte contre l'orpillage illégal, les budgets et moyens, la préparation de l'évaluation de la charte (lire en p. 8), l'actualité de l'établissement, etc. Extraits de certains échanges.

ILS ONT DIT... PAROLES D'ADMINISTRATEURS

Au sujet du budget initial 2024 (CA du 30/11/23)

Arnaud Morillon-Quere, contrôleur budgétaire

(...) Il est souhaitable que l'on consolide les moyens du Parc, pour lui permettre de gérer au mieux son fonctionnement courant et de se dégager des marges, de pouvoir lancer des projets sur ses moyens propres tout en gérant la perception décalée des recettes, et tout simplement avoir une situation améliorée. La situation actuelle, bien qu'elle ne soit pas totalement dégradée ni alarmante, suit une tendance qu'il convient d'inverser.

Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien

On est parfaitement conscients de cette situation, c'est bien pour cela que la direction du Pag tire la sonnette d'alarme depuis 2021. Puis il y a eu sur la période 2022-2023, ce phénomène d'accélération des augmentations de masse salariale. Tous les parcs nationaux sont confrontés à cette situation, certains d'entre eux ont même une masse salariale qui dépasse la dotation de fonctionnement. Un en particulier (Port Cros) a cependant l'avantage d'avoir des recettes propres (recettes portuaires) ce qui lui permet de retrouver un équilibre, mais ce n'est pas le cas du Parc amazonien. Les ventes de produits liés au tourisme dans les boutiques du Pag sont anecdotiques. De fait, la capacité d'auto-financement est difficile à trouver dans le contexte de notre parc national (...)

Pierre-Yves Le Bail, président du conseil scientifique

Dans le cas où cette motion resterait sans suite, il y a-t-il eu un scénario de prévu pour que les prochains budgets soient plus équilibrés et que l'on n'ait pas à consommer sur la trésorerie ? Un scénario qui pourrait appuyer la motion, sur l'impact que pourrait avoir ce phénomène sur l'accomplissement des missions par exemple. Il serait opportun d'explicitier les missions susceptibles d'être impactées afin de mettre la tutelle

en responsabilité de ces choix.

Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien

La réflexion a été menée sur le sujet. La première conséquence concernerait l'impossibilité d'aller à la quête de financements extérieurs, qui pourtant sont porteurs de postes hors plafonds (par exemple, les financements européens pour la coopération transfrontière). Nous serions également dans l'obligation de prendre des mesures internes (non remplacement de postes, renonciation à des activités...), cela serait véritablement un crève-cœur compte-tenu des besoins du territoire.

Yann Saliou, directeur adjoint du Parc amazonien

(...) Ce problème est vraiment constaté à l'échelle de tous les parcs nationaux. Il pose la question du modèle économique des parcs nationaux à ce jour.



Raphaëlle Rinaldo, directrice de la Sepanguy

Dans la continuité de la question de M. Le Bail, est-ce que les autres parcs nationaux ont également fait l'exercice d'un scénario où la motion ne serait pas suivie d'une réponse positive, de l'impact sur leurs missions.

Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien

Tous les Parcs nationaux, via leurs présidents se sont concertés pour un projet de courrier pour manifester de concert ce danger sur le modèle économique des parcs nationaux, car en même temps que le ministère fait la promotion de la stra-

tégie nationale biodiversité 2030, nous sommes dans cette situation d'étranglement liée à l'augmentation des coûts de personnel malgré les efforts de tout un chacun. Forcément, chaque parc a imaginé comment il pourrait « réduire la voilure » si jamais il n'y avait pas de réponse favorable (...)

Au sujet de l'Accès et de partage des avantages, dit Apa (CA du 15/03/23)

Patrick Cosset, conseiller de la Collectivité territoriale de Guyane

Au sein de la CTG, nous allons mettre en place l'Agence territoriale pour la biodiversité (ATB). De fait, il entend bien que le rôle exclusif provisoire dévolu au Parc en la matière ne doit pas le demeurer. Il va bien falloir en discuter. Si décision nous devons prendre, il faut bien qu'elle le soit sans tarder. Une fois que l'ATB sera mise en place, que les responsabilités seront partagées.

Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien

C'est bien l'idée ! Le sujet est que le statut de Groupement d'intérêt public ne le permettrait pas, lorsque la première préfiguration d'ATB s'est déroulée en 2019. Il faut tout de même rappeler le caractère provisoire de l'action du Parc. Nous restons à disposition pour discuter avec la structure qui prendra le relais de cette mission (...) pour transmettre l'expérience que nous avons acquise pendant quelques années sur les aspects méthodologiques.

Bruno Apouyou, président du Grand conseil coutumier

Je souhaite rappeler que l'Apa ne concerne que les populations amérindiennes et businenge, raison pour laquelle, entre autres, l'ancienne équipe de la CTG ne voulait pas en prendre la responsabilité. Se posait la question jadis de la représentativité des populations et de qui porterait les positions de celles-ci. Il n'y avait pas eu de consensus entre les représentants de ces populations et la collectivité. Du fait que le Grand conseil



© J.M. Montouze / PAG

coutumier ne soit pas une entité morale pour pouvoir porter le projet, la mission a été confiée au Parc. Pour l'instant, les intérêts des chercheurs ne concernent que les populations amérindiennes et businenge.

Au sujet de la lutte contre l'orpaillage illégal, LCOI (CA du 30/11/23)

Mathieu Gatineau, secrétaire général de la préfecture de Guyane

La réflexion sur le projet de réinstallation, dans ces zones où l'activité minière est autorisée, d'orpailleurs légaux qui prendront en charge, via un cahier des charges très strict, la réhabilitation et la re-végétalisation des zones les plus ravagées, est en cours.

Tout cela participe aussi à la stratégie dont faisait part le Général, qui consiste à regagner des marges de manœuvre et de la disponibilité ; en cohérence notamment avec la politique publique générale prioritaire de préservation des espaces forestiers protégés de Guyane.

La définition de cibles bien précises de zones où l'on ne veut plus contenir mais éradiquer est indispensable. J'invite à une réflexion commune, notamment concernant les zones à fort impact sur les populations (dégradation de l'eau...).

Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien

Pour la direction du Pag, il est évident qu'un des facteurs-clé demeure le blocage de la logistique. Les partenaires Harpie détruisent des sites presque quotidiennement, les bilans sont incroyables. Mais on a en face de nous un adversaire en capacité à rééquiper des sites de façon assez extraordinaire.

En réunion interministérielle à Paris en

2020, nous avons déjà proposé des zones prioritaires. Notre point de vue aujourd'hui, c'est qu'il faut travailler sur le volet diplomatique 85 % des sites actifs sont alimentés par une logistique qui vient de la berge surinamaïse du Maroni (...)

Laurent Kelle, directeur du WWF Guyane

Je salue le travail de l'ensemble des acteurs de la LCOI. Pour être allé régulièrement sur le terrain, mesure la difficulté de la tâche et l'implication de l'ensemble des acteurs régaliens lors des opérations Harpie (...) Il est important de remettre en place une communication (de la part de la préfecture). L'information existe, mais elle est beaucoup moins partagée qu'il y a cinq ans : cela reste dommageable notamment dans la mobilisation de certains élus locaux (...) L'implication de l'Europe est primordiale. Sur le court terme, encore et toujours il sera nécessaire d'avoir une présence très importante des forces armées, notamment avec des barrages fluviaux pour essayer de contrer ce flux logistique extrêmement dynamique surtout du côté surinamais.

Pierre-Yves Le Bail, président du conseil scientifique

Si je fais bonne compréhension de ce qui a été dit, avec les forces actuelles, qui certes sont significatives, nous ne serons pas en mesure d'éradiquer l'orpaillage s'il n'y a pas d'actions en relais.

Les actions en relais seraient les actions diplomatiques, mais si on prend un peu de recul, si on s'intéresse à la politique régionale, on voit bien que cela n'est pas si simple, il y a quand même des effets mafieux appliqués dans tout le système de l'orpaillage. Même s'il devait y avoir des progrès, cela prendrait énormément

de temps, et peut être que l'orpaillage se sera éteint d'ici là, parce que l'on estime qu'il reste quinze ans d'exploitation de l'or en Guyane, avec tous les dégâts que cela implique.

L'autre aspect consisterait en une occupation sur le terrain par d'autres services. Lesquels ? Il ne faut pas occulter que la chose indispensable pour qu'une économie se mette en place demeure la sécurité (...)

Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien

Le concept reste à être imaginé, j'avais formulé la piste du recrutement de jeunes issus du territoire en tant qu'auxiliaire de gendarmerie, il y a peut-être d'autres formules à imaginer. Il faut tout de même disposer de personnes ayant un certain statut, qui soient en capacité de contrôler des embarcations, puisqu'il y a quand même des habitants sur la rivière Camopi. Il y a des discussions à avoir avec le procureur. Il y a peut-être un statut à inventer.

Feneli Abienso, représentant du Comité de vie locale

On a encore fait état ce jour de chantiers qui perdurent et qui se développent encore, de par le fait des comptoirs chinois sur la rive surinamaïse. Notre statut de membres du CVL nous permet de porter la voix de la population, qui ne cesse de clamer sa souffrance face à ce fléau. Cette souffrance est la même tant sur le Maroni que sur l'Oyapock. Par exemple, le pillage de nos plantations fait que, indirectement, la population est elle aussi une ressource d'approvisionnement de ces chantiers.

Je pense que l'effectif consacré du Pag est en dessous des besoins et que la capacité d'action s'en voit limitée (...)

Conseil SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique (CS) du Parc amazonien s'est réuni en 2023 selon le fonctionnement acté lors de son renouvellement en 2022 : une première plénière de trois jours qui s'est tenu du 7 au 9 juin en présentiel, au siège du Parc ; et une seconde plénière en format hybride (visioconférence/présentiel) les 5 et 6 décembre. Synthèse des nombreux sujets parcourus.

LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE DU PARC INTERROGÉE



© R. Foyet / PAG

- En **juin** (photo ci-dessus), le CS a notamment planché lors d'ateliers de travail sur des sujets tels que la sécurité alimentaire, les enjeux autour de l'utilisation du Palmex, la gestion concertée des ressources naturelles, le suivi des changements climatiques sur le site de référence du Parc (le mont Itoupé), ou encore l'évolution de la collection *Guianensis* du Parc (carnets du PAG, plaquettes Les Essentiels).

- La plénière de début **décembre** (photo ci-dessous) a été consacrée en grande partie à l'évaluation à mi-parcours de la stratégie scientifique 2018-2028 du Parc. Sur la base d'un bilan de réalisation du plan d'actions de la stratégie ces cinq dernières années, les membres ont donc discuté, débattu, avec les équipes du Parc de la priorisation de certaines actions pour la suite de la mise en œuvre

de la stratégie. Un travail qui se poursuit, afin de préciser la feuille de route des activités scientifiques jusqu'en 2028.

Un sujet qui vient en écho à d'autres sujets d'actualité en matière de gouvernance de l'établissement : la réinstallation du Comité de vie locale (lire en page ci-contre) qui a été présentée aux membres mais également la procédure de révision de la charte du Parc, entamée depuis mars.

Enfin, le sujet, malheureusement toujours préoccupant, de l'orpaillage illégal, reste à l'ordre du jour de chacune de ces séances. Une session spéciale y a été dédiée en juin avec la présentation du bilan de lutte contre l'orpaillage illégal sur le territoire du Parc, mais aussi de deux études lancées sur la cartographie des observations de l'orpaillage (portée par le

CNRS) et sur l'évaluation de l'impact des activités d'orpaillage et leur réduction (lire en p. 27).

En décembre, c'est l'Emopi (État-major de lutte contre l'orpaillage et la pêche illicites) qui est intervenu au conseil pour présenter la stratégie de l'État sur le sujet.



© A. Thomasi / PAG





© E. Renard / PAG

Comité DE VIE LOCALE

Après deux ans de renouvellement, le Comité de vie locale du Sud Guyane est de nouveau constitué ! Les membres de cette instance consultative du Parc amazonien se réunissent pour leur première plénière, le week-end du 23 septembre à Maripà-Soula (ici en photos). Retour sur cette rencontre très attendue.

LE CVL RECONSTITUÉ

La première plénière du nouveau CVL du sud de la Guyane rassemblait, mi-septembre, 23 des 46 membres des onze bassins de vie du Sud Guyane (à l'exception de Trois-Sauts), pour un week-end studieux et détendu, dont les objectifs étaient de faire connaissance ; comprendre le rôle et les missions du Parc mais aussi de voter le règlement intérieur du CVL et décider de sa gouvernance.

Rejoindre ce comité est un moyen pour beaucoup d'habitants de s'impliquer davantage dans la vie de leur communauté et de faire entendre leur voix : « J'ai intégré le CVL parce que je veux être plus près des informations, en tant que personne active de ma communauté (...), pour apporter mon aide et mon savoir aux personnes concernées », témoigne Yesmina Sommier, habitante du village New Assissi, à Papaïchton.

Ce troisième mandat de CVL a été ajusté avec, notamment, la fusion des collèges « habitants » et « socioprofessionnels ». Ces ajustements se poursuivent avec l'implication des membres : au terme de ces deux jours, un groupe de travail « gouvernance » est mis en place (composé d'un membre de chaque secteur), afin de travailler sur le mode de représentation qui sera mis en place, d'ici la

prochaine plénière, en avril 2024.

Parmi les autres nouveautés, un mandat plus long : six ans contre quatre pour le second mandat. L'ambition étant de construire plus profondément grâce à une meilleure maîtrise des sujets qui pourront être discutés et réfléchis sur du plus long terme. Chacun a identifié un ou des sujets sur lequel il souhaite particulièrement s'investir.

Enfin, des groupes locaux animés par des agents du Parc du territoire référents se

mettent en place, afin de maintenir des échanges et une proximité privilégiée avec les membres. Ces rassemblements ont aussi l'objectif de favoriser l'inter-connaissance des membres pour favoriser la coopération au sein du comité.

“ Je veux être plus près des informations, en tant que personne active de ma communauté ”



À voir

Le Comité de vie locale (CVL) du Sud Guyane reconstitué

sur la chaîne Youtube du Parc amazonien



© J.M. Mentoute / PAG

Vie de l'établissement



La vie d'établissement a entre autres été marquée, en janvier, par un grand rassemblement de tous les agents du Parc, à l'occasion d'un séminaire de cohésion (ici en image) ; en mai, par une mobilisation de grande ampleur, sur tout le Haut-Maroni, à la rencontre des habitants, pour leur présenter les projets et missions du Parc ; en milieu d'année, par le changement de directeur adjoint ; et par plein d'autres événements encore.

Au dernier trimestre, l'absence de délégation de service publique de transport aérien, combinée à un niveau très bas des fleuves, a coupé les communes du sud de la Guyane du littoral, et coupé partiellement le siège du Parc national de ses délégations territoriales. Nombre de missions se sont vues freinées, parfois arrêtées. Habitué aux défis de ce type, l'ensemble des agents, et particulièrement les services supports, ont su néanmoins se réadapter et assurer une continuité.

Life at the Park was marked, among other things, in January, by a large gathering of all Park agents during a cohesion seminar (pictured here); in May, by a large-scale mobilization throughout Upper Maroni, meeting the local communities to present Park projects and missions; in the middle of the year, by the change in deputy director; and by many other events.

In the last quarter, the absence of public service delegation for air transport, combined with very low river levels, cut off the municipalities in southern French Guiana from the coast, and partially separated the National Park headquarters from its territorial delegations. Many missions were slowed down, sometimes stopped. Accustomed to such challenges, all agents, particularly support services, nevertheless managed to adapt and ensure continuity.



Ressources humaines

94 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



EMPLOIS (au 31/12/2023)

Les chiffres clés

93.60 ETP (dont 5.50 ETP hors plafond) et 94.36 ETPT (dont 5.43 ETPT hors plafond). 6.352.327.28 euros de masse salariale (+ 2.62 %).

Agents publics titulaires (postes physiques)

18.50 ETP (13.50 ETP de titulaires en PNA et 5 ETP de titulaires détachés).
18.17 ETPT (12.59 ETPT de titulaires en PNA et 5.58 de titulaires détachés).
14 fonctionnaires titulaires en PNA (dont 1 agent à temps partiel à 50 % ; 1 agent en disponibilité pour création d'entreprise ; et 1 agent en détachement dans une collectivité territoriale).
5 fonctionnaires titulaires en position de détachement.

Agents publics contractuels (postes physiques)

74.10 ETP
75.18 ETPT
51 agents en CDI sur postes permanents.
47 agents en CDD, dont 23 agents sur postes permanents.

Emplois hors plafonds

5.50 ETP
5.43 ETPT
Ces emplois sont occupés par des contractuels et concernent les postes de coordinateur et d'assistante Leader ; le programme Cici (Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur), avec ses deux ingénieures ; le poste de chargée d'économie circulaire des filières alimentaires ; trois animateurs pour le programme Terrastories ; un appui ponctuel sur l'ABC de Papaïchton ; et un chargé de mission Gestion des ressources naturelles.

Recrutements

9 recrutements sur poste permanent débutés en 2023 :
- chargée de mission Projets de création graphique (contrat de projet, changement de catégorie du poste)
- chargée des Achats, intendance et marchés publics
- chef de délégation territoriale Maroni
- directeur adjoint
- secrétaire général
- responsable de cellule Achats, marchés publics, logistique, constructions
- chargée de gestion administrative
- technicien Écologie sur la délégation territoriale de l'Oyapock
- technicien Infrastructures et logistique (changement de catégorie du poste)

2 recrutements en renouvellement sur poste permanent :

- géomaticienne
- moniteur forestier sur le Haut-Maroni
- 3 agents de Développement local sur le Haut-Maroni (50 %)

1 recrutement en remplacement d'un agent en disponibilité

- chargée de mission Culture et sciences humaines

Promotions

11 agents titulaires et 18 contractuels ont bénéficié d'un changement d'échelon à l'ancienneté selon les cadences d'avancement applicables.
3 agents contractuels ont bénéficié d'un changement de niveau.
1 agent a bénéficié d'un changement de corps.

Stages

10 stagiaires sur l'année, dont 4 ayant bénéficié de gratifications (sur deux ou plusieurs mois). Ce, en observation, en communication, aux ressources humaines mais aussi sur des sujets d'études précis comme les émissions liées aux transports du Parc, la cartographie des habitats forestiers, la charte du territoire ou l'évaluation des ressources forestières.

Engagés de service civique (ESC)

Session 2022-2023

6 ESC recrutés du 21 novembre 2022 au 20 juin 2023 pour des missions diverses à Camopi, Maripa-Soula et le Haut-Maroni, dans des domaines comme l'éducation à l'environnement, la sensibilisation à l'alimentation, à la nature et au développement durable.

Session 2023-2024

3 ESC recrutés pendant du 1^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024, pour des missions diverses à Camopi et Maripa-Soula, dans les mêmes domaines.

ETP : équivalent temps plein
ETPT : équivalent temps plein travaillé
PNA : position normale d'activité



MESURES SALARIALES NATIONALES DE 2023

◆ Rehaussement des bas salaires : distribution jusqu'à 9 points d'indices majorés supplémentaires pour les premiers échelons (catégorie B et C), au 1^{er} juillet

◆ Versement d'une Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) de 300 à 800 euros. Prime ciblée sur les bas salaires (47 agents éligibles).

◆ Versement de la Garantie individuelle de pouvoir d'achat (Gipa) pour compenser la perte de pouvoir d'achat pour les agents dont le salaire indiciaire brut aurait évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation (37 agents éligibles).

◆ Revalorisation du barème de monétisation des Compte épargne temps (CET).

CONDITIONS DE TRAVAIL ET ACTION SOCIALE

Visites médicales

16 visites médicales ont été réalisées au titre de la médecine de prévention : 11 périodiques (selon les missions de l'agent) et 5 visites médicales d'embauches.

Santé et sécurité au travail

Le Duerp (Document unique d'évaluation des risques professionnels) a été actualisé en 2023 par la secrétaire générale adjointe et la conseillère de prévention. Le document est consultable et actualisable

par les agents habilités sur une plateforme numérique commune. Il est proposé par niveau de risque, du plus fort au plus faible. Une communication récurrente par courriel à l'ensemble des agents, soit par le biais de la conseillère de prévention, soit par le biais du journal interne est faite (communication du médecin de prévention). Efficace dans leur format, ces messages peuvent souligner les points précis liés à l'actualité, ou effectuer des rappels.

Action sociale

Participation du Parc au coût des repas pour les agents. Au siège et à Maripa-Soula (conventionnement avec des restaurants qui le permettait). Accessibilité à cette prise en charge pour les agents en mission sur l'un de ses deux sites.

○ INSTANCES PARITAIRES ET DIALOGUE SOCIAL

Commission consultative paritaire locale (CCPL) : 2 réunions, dont 1 CCPL disciplinaire.
Comité social d'administration (CSA) : 5 réunions.
Formation spécialisée du CSA : 4 réunions.

Mission à Camopi

En décembre, une délégation du CSA et de sa formation spécialisée s'est déplacée à Camopi (photo) dans le cadre du déménagement dans les nouveaux bureaux



© S. Ayangme / PAG

du Parc national, modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail.

Une réunion de dialogue social

Moment d'échange informel sur tout ce qui touche à la vie du Parc, en complément et en dehors du cadre plus normé des instances paritaires. Cette réunion concernait la campagne de promotion pour les contractuels du quasi statut.

Ce type de réunion réunit le directeur d'établissement, le secrétaire général, la responsable des ressources humaines, les représentants des organisations syndicales et le représentant des personnels au conseil d'administration. Elle concourt de manière constructive à la qualité du « travailler ensemble », essentiel à la bonne marche de l'établissement.

○ CHANGEMENT DE DIRECTEUR ADJOINT

En 2023, le Parc amazonien de Guyane a changé de directeur adjoint. Yann Saliou, précédemment secrétaire général de l'établissement, succède à Arnaud Anselin, qui continue à oeuvrer pour les espaces naturels, en Charente-Maritime.



© Archives PAG

Départ d'Arnaud Anselin

Après quatorze ans passés en Guyane, dont sept ans à la DGTM (ex-Deal) et ces six dernières années au Parc amazonien, où il aura laissé un souvenir impérissable, Arnaud Anselin est parti pour Rochefort, où il occupe désormais le poste de directeur de la Gestion patrimoniale au Conservatoire du littoral.

Amoureux de la Guyane, Arnaud Anselin se sera beaucoup investi aux côtés des partenaires des Forces armées et de la Gendarmerie, au sein de l'Emopi (l'État-major de lutte contre l'orpaillage et la pêche illégale). Il a été aussi très actif dans le domaine de la coopération régionale, à travers le programme Renforesap (Renforcement du réseau des aires protégées du plateau des Guyanes), dont voici une photo prise lors du lancement

du programme. Arnaud Anselin est ici en rouge.



© J.M. Montoute / PAG

Yann Saliou, nouveau numéro 2 du Pag

Le nouveau directeur adjoint du Parc amazonien a pris ses nouvelles fonctions en territoire bien connu, puisque depuis 2010 il exerce au sein de l'établissement, en qualité de secrétaire général.

Ancien navigateur et voyageur passionné, Yann Saliou a lui aussi eu un coup de foudre pour le territoire de la Guyane. Il a entamé ses nouvelles fonctions, avec une parfaite connaissance des projets et du fonctionnement du Parc, et une motivation affichée, à oeuvrer auprès du directeur à orienter les actions du Parc national au mieux, pour répondre aux besoins des milieux naturels et populations du sud de la Guyane. Yann Saliou est complètement à droite de la photo ci-dessous, lors d'un CA.

Plan de formation

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



Sur un effectif de 106 agents présents au Pag en 2023 (permanents et non permanents), **100 agents** ont suivi au moins une formation au cours de l'année (soit 91 % de l'effectif). Le budget alloué au plan de formation 2023 était de 30 000 euros (coûts pédagogiques). Le montant total des dépenses (coûts pédagogiques et logistiques) s'est élevé à **87 887,81 euros**.

Des formations se sont déroulées en dehors du plan initial, à la demande des agents souhaitant s'orienter sur des formations correspondant davantage au besoin d'acquérir de nouvelles compétences. Pour ce qui est du plan initial de

formations, lors de l'expression des besoins, sur les 83 demandes faites pour 2023, 38 formations ont été suivies (soit 23 sur plan de formation et 15 hors plan).

Les formations non réalisées sont dues à des demandes formulées par des agents qui ont quitté le Parc en cours d'année ; des indisponibilités des agents (conduisant à un report sur 2024) ; des besoins mal exprimés ; ou encore à des annulations contraintes (l'arrêt des vols d'Air Guyane a été un problème majeur pour les agents des délégations territoriales, obligés d'annuler les formations sur lesquelles ils étaient inscrits).



© E. Auffret / PAG



© E. Auffret / PAG

FORMATIONS DU PLAN INITIAL

• **En interne :**

- Oups (Outils, usages, pratiques et sécurité du numérique)
- Les zonages du Parc national

• **En intra :**

- Évacuation et manipulation des extincteurs
- Logiciel Oscean (police)
- Management intermédiaire
- Conduite de réunion
- Accompagnement au mode projet
- Gestes et sécurité en milieu tropical (photos ci-contre)
- Habilitation électrique, recyclage (initiation puis expert)
- Marchés publics
- Conduite d'opération

• **À distance :**

- VAE Diplôme supérieur des arts appliqués
- VAE BTS Développement et réalisation bois

• **En externe :**

- Techniques de tir
- Les essentiels de la PAO (Photoshop, Illustrator, InDesign)
- Excel (initiation puis perfectionnement)
- PSC 1 (formation secourisme premiers secours)
- Caces (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)
- Immersion en milieu professionnel en mécanique véhicules légers
- Permis B
- Commissionnement (police)



© R. Foyet / PAG

Nombre de sessions réalisées	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre d'heures		
38	100	715,5	4 311		
Coûts pédagogiques	Coûts annexes	Nombre d'agents par catégorie			
		A	B	C	
44 897,60 €	42 990,21 €	29	32	39	

© E. Planes / PAG

FORMATIONS RÉALISÉES HORS PLAN INITIAL

- **En interne :**
 - Plan d'interprétation et accueil
- **En intra :**
 - Soudure sur aluminium
 - Conduite d'opération
 - Animation codéveloppement
 - Accompagnement d'une équipe et des managers
 - Aménagement des maisons d'accueil du Pag
 - Accompagnement sur l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir
- **À distance :**
 - Création de contenus vidéos pour les réseaux sociaux de la marque Esprit parc national
 - Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel
 - Focus sur les points clefs budgétaires-comptables contrôle interne et conformité
- **En externe :**
 - Jeu Mon modèle économique (accompagnement de porteurs de projets)
 - Maraudage pédagogique autour des déchets abandonnés
 - Lutte anti-fraude
 - Initiation à la prise de vues et à la réalisation de courtes vidéos avec un smartphone
 - Animer une réunion participative

PARLER DU SEXISME AU TRAVAIL



© R. Foyet / PAG

En 2023, le Parc amazonien s'est inscrit comme établissement précurseur en Guyane, en proposant à sa quasi centaine d'agents une séance de sensibilisation sur le sexisme au travail. Une démarche en parfait écho avec le rapport édité par le Haut conseil à l'égalité quelques semaines plus tard.

Avec l'appui de l'association Arbre Fromager, qui lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes en Guyane, tous les agents du Parc ont suivi une session instructive, de manière ludique et interactive, leur permettant de comprendre ce que signifie le sexisme au travail et en livrant des outils pour améliorer nos relations professionnelles.

L'après AUDIT ORGANISATIONNEL



LA MISE EN ŒUVRE L'AUDIT ORGANISATIONNEL S'EST POURSUIVIE

Fin 2022, le Parc amazonien dressait le bilan de sa démarche d'audit organisationnel (lire précédent rapport d'activité). Si une conclusion sur les missions orphelines reste à rédiger en 2024, en 2023, l'établissement a continué de donner vie aux préconisations de ce document, en déroulant plusieurs actions. Tel le renfort de l'animation managériale et le développement du "mode projet".

Introduire le « mode projet » au Pag

En février 2023, une quinzaine d'agents du siège et des délégations ont été touchés par deux sessions de formation sur le « mode projet ». Elle visait à partager

les bonnes pratiques ; de renforcer les postures collaboratives ; et consolider le travail en transversalité. La deuxième session avait pour but d'élaborer un guide de référence du mode projet, afin de bâtir un socle commun.

Permettre le « codéveloppement »

L'audit lancé en 2020 avait préconisé la mise en place de groupes d'échanges de pratiques, permettant à des collègues partageant les mêmes problématiques, de réfléchir ensemble aux solutions possibles, avec l'aide d'un animateur externe. Deux premières sessions de co-développement ont eu lieu en mai, avec l'appui d'une consultante. Cette première expérimentation concluante a conduit à poursuivre ces ateliers en 2024.

Repenser les fiches de postes

Des réunions avec un cabinet de consultants ont aussi permis de questionner le contenu des fiches de postes du Parc, afin de les rendre plus attractives, avec un contenu suffisamment précis mais pas trop détaillé non plus.



© E. Renaud / PAG

Démarche ÉCORESPONSABLE

Courant 2023, le Parc national a continué sa démarche visant à réduire son empreinte écologique. L'équipe de coordination a préparé plusieurs dossiers, qui se concrétiseront en 2024 (aménagement paysager, diagnostics énergétiques, développement photovoltaïque, etc.). L'année a surtout été marquée par la sensibilisation et la formation des agents à ce défi majeur de notre siècle.

○ L'ÉTABLISSEMENT POURSUIT SES EFFORTS POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE

Formation des agents du Parc à la transition écologique

Anticipant le plan de formation de l'État à la transition écologique qui verra l'ensemble des fonctionnaires formés à l'horizon 2027 sur les sujet climats, biodiversité

et ressources, le Parc amazonien a initié des formations en interne.

En janvier, lors d'un séminaire réunissant tous les agents du Parc, plusieurs équipes ont été invitées à réaliser, pendant trois heures, leur fresque du climat.

Objectif : balayer les causes et conséquences du dérèglement climatique.

Un noyau d'agents s'était initialement formé à l'animation de ce jeu.

En milieu d'année, le comité de direction élargi a bénéficié de deux heures d'animation. Inventons nos vies bas carbone. Ce jeu est un moyen formidable de permettre à toute

personne, en quelques heures, de se familiariser avec les ordres de grandeur essentiels et ainsi de passer à l'action efficacement. Grâce à des cartes suspendues à un fil, on mesure directement ce que représentent nos activités, leur impact négatif mais aussi positif.

Moins de goodies et plus d'objets locaux traditionnels

En parfaite adéquation avec sa mission de valorisation de l'artisanat local, le Parc amazonien exclut les objets promotionnels en plastique de ses commandes, proposés lors de ses événements. Avec l'aide de l'association Gadepam, de nouvelles commandes d'artisanat local ont été réalisées en 2023. Fin juin, par exemple, le Parc recevait ces magnifiques poteries fabriquées par l'artisanne Linia, de Taluen. Elles ont rejoint les bijoux en perles wayana, lesalebasses de Trois-Sauts et les petits éventails du Haut-Maroni déjà en stock.



© A. Anselin / PAG

Systeme D'INFORMATION

En 2023, l'équipe des systèmes d'information du Parc a continué de contribuer fortement à plusieurs missions de lutte contre l'orpaillage illégal, d'inventaire des ressources forestières ou de cartographie des habitats, en support géomatique principalement.

Son action a aussi été marquante en matière de consolidation des échanges numériques sécurisés sur les différents sites, facteur déterminant pour que les agents puissent mener à bien les projets sur les territoires isolés.

○ LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU PARC ET DES TERRITOIRES

De meilleurs flux télécoms

L'année 2023 a permis au Parc d'améliorer la communication, via des flux réseaux de télécommunication, sur les sites de Camopi, Taluen (photo) et Saül,

désormais équipés d'une liaison internet stable, qui renforce la collaboration et le partage d'informations. Les visioconférences sont désormais fluides. L'ensemble des sites géographiques sera équipé à terme.



© F. Molard / PAG

Une infrastructure renforcée

Le siège du Parc, à Rémire-Montjoly, dispose désormais d'un doublement des équipements prioritaires, travaillant de concert, sous forme de grappes d'équipements (nommées *cluster* en anglais). Le principe reste d'apporter un service de haute disponibilité et de réduire au minimum les temps de rupture liés aux pannes informatiques.

Le travail à distance mais qui rapproche

La plate-forme collaborative du Parc a été étoffée de nombreux outils, qui ouvrent la voie à de nouveaux modes de travail et un partage de l'information suivi et accessible constamment. L'architecture technique, fluide et opérationnelle, a été complétée de modules de traitement de l'image, possibilités de sondages, fiches de travail collectif. Elle permet également des échanges

en temps réel et une meilleure visibilité des données grâce à des tableaux dynamiques.

Une meilleure protection

La stratégie de cybersécurité a été renforcée, en vue d'apporter un niveau de sécurité exigeant. Le projet se poursuit durant deux ans, notamment par un renforcement des sauvegardes de l'ensemble du patrimoine numérique du Parc.

Équipements & INFRASTRUCTURES

L'avancement des travaux sur les délégations territoriales a été très perturbé par la faillite du transporteur public Air Guyane et par une saison sèche très longue perturbant également les transports de matériaux. Cependant, des chantiers ont pu être lancés et d'autres conclus.

○ DÉLÉGATION DE L'OYAPOCK



© M. Soeiro



© J.B. de Lavender / PAG

Maison du Parc à Camopi

Si les agents de la délégation de l'Oyapock ont pris possession de la maison du Parc, fin 2022, plusieurs travaux complémentaires ont été réalisés en 2023, pour améliorer le fonctionnement et le confort : rampe d'accès béton pour les quads et personnels, pose d'une clôture (photo ci-dessus) pour sécuriser les accès, installation d'alarme et de vidéo surveillance pour les locaux sensibles, etc.

Pôle logistique

Au pôle logistique, une campagne de changement des batteries de la station photovoltaïque a redonné un second souffle et un juste retour à un fonctionnement conforme au besoin, sans coupure inopinée durant les périodes de faible ensoleillement. Le niveau très bas du fleuve a mis en évidence une dégradation des gabions de

consolidation de la berge (photo ci-contre) sur laquelle est ancré le ponton flottant. Ce même bas niveau du fleuve a néanmoins permis la réparation des désordres observés, malgré les difficultés d'approvisionnement.

Antenne de Trois-Sauts

Le carbet de l'antenne de Trois-Sauts a été consolidé. Les poteaux porteurs en bois, pourris car régulièrement dans l'eau depuis quelques années, ont été remplacés par des poteaux en béton.

Un sanitaire a été rajouté également dans la zone de couchage en rez-de-chaussée pour le confort des personnels en mission. Les batteries du système photovoltaïque ont été changées, permettant également un fonctionnement plus serein pour l'équipe locale et les nombreuses missions de passage.

○ DÉLÉGATION DU MARONI

Bureaux de Taluen...

Les agents ont mis en place des faux-plafond en doublement du faux-plafond en tôle perforée, sur les bureaux de l'antenne de Taluen. Une action visant à limiter les dépôts de poussières et surtout protéger les zones de travail des effets secondaires des nichages d'oiseaux et de chauve-souris dans la charpente.

Maison météo de Maripa-Soula



© F. Bekaman / PAG

Pour les besoins toujours croissants de la logistique de la délégation du Maroni, les équipes techniques ont entrepris d'améliorer les locaux de la Maison météo mis à disposition du Parc par France Domaine.

De plus, le terrassement d'une aire de parking permet un meilleur accès aux locaux et une circulation facilitée surtout en saison des pluies.



© G. Lecocq / GLA

Maison du Parc de Maripa-Soula

Des entrées d'eau et une inondation ont été mises en évidence en 2023 retardant la livraison de cette nouvelle maison du Parc. Des problèmes, pour la plupart, résolus depuis. Plusieurs travaux de VRD et de second œuvre ont pu être réalisés malgré les difficultés d'accès à la commune pour les entreprises du littoral : raccordement des accès par des passerelles en bois, identification et recherche de fuite et puis réparation. Aussi, un marché d'installation d'une station-service *tanktainer* (conteneur-

citerne) a été notifié. Son installation est prévue en 2024. Elle sera dédiée uniquement aux besoins du Parc national.

Maison du Parc à Papaïchton

Le chantier a démarré en janvier 2023. Des imprévus, liés à l'accès au chantier perturbé par un câble électrique, la mise en évidence d'une source sur une zone de travail ou encore des difficultés logistiques locales, ont décalé les perspectives de réception de ce chantier à 2024. Cependant, de conséquents travaux de terrassement et de fondations ont été réalisés à fin 2023 (photo ci-dessus).

Sentier Amadou : ouvrages livrés

Les passerelles piétonnes (photo ci-contre) et les aménagements divers du sentier Amadou, à Papaïchton, financés par le plan France relance, ont été réceptionnés en 2023. Ce sentier permet de connecter plusieurs parcours à proximité du bourg, jusqu'ici difficilement praticables par tous.



© J.B. de Lavards / PAG

○ DÉLÉGATION DU CENTRE

Logement de passage

À Saül, 2023 a été l'occasion de quelques compléments de travaux sur la maison de passage. Une casquette sur les escaliers d'accès et l'électricité ont été reprises.



© C. Careme / PAG

Achats & MARCHÉS PUBLICS



Pour la cellule Logistique achats et constructions du Parc, l'année a été marquée par un renouvellement majeur de l'équipe, suite aux départs de la responsable de cellule, de la chargée des achats et de la logisticienne. Si les deux premiers ont été remplacés, les missions de la dernière ont été réorientées vers le suivi du patrimoine mobilier et immobilier (stock, consommations des fluides et des données énergétiques en lien avec la politique des services publics écoresponsables).

Un certain nombre d'accords-cadres ont pris fin et ont été renouvelés, notamment les prestations de location d'hélicoptères avec équipage, les prestations d'agence de voyage ainsi que les prestations d'assurance.

MARCHÉS PUBLICS

Concernant les marchés de travaux, cette année a été celle de la poursuite de l'opération de construction de la nouvelle maison du Parc de Papaïchton. Un marché d'installation de station carburant (de type tanktainer) a été attribué pour la maison du Parc de Maripa-Soula.

Un marché de prestations intellectuelles a aussi été lancé en

fin d'année, pour la réalisation de diagnostics bâtementaires et énergétiques, afin de réaliser un plan Gros entretien rénovation (GER) des sites du Parc et ainsi effectuer une planification budgétaire sur les trois prochaines années.

Le tableau ci-après récapitule les intitulés et type de marchés notifiés en 2023.

Répartition par type de marché public en 2023 (nouveaux marchés)

Type de marchés	Nombre de lots	Montant total (€ H.T.)	Dont prestataires locaux	
PRESTATIONS DE FOURNITURES ET DE SERVICES	8	731 890,73	731 890,73	100 %
Location d'hélicoptères avec équipage (accord-cadre multi-attributaire)	1	400 000	400 000	100 %
Agence de voyages (accord-cadre multi-attributaire)	1	190 000	190 000	100 %
Atelier vidéo et multimédias	1	20 468	20 468	100 %
Mise à disposition temporaire de personnels (accord-cadre mono-attributaire)	1	100 000	100 000	100 %
Assurances (lot 1 : assurance dommages aux biens)	1	2 882,57	2 882,57	100 %
Assurances (lot 2 : responsabilité civile)	1	6 808,42	6 808,42	100 %
Assurances (lot 3 : flotte fluviale)	1	11 731,74	11 731,74	100 %
Diagnostcs énergétiques et bâtementaires + établissement d'un plan Gros entretien rénovation (GER)	1	notification attendue en 2024		
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	1	12 300	0	0 %
Muséographie de l'espace d'accueil des publics de la maison du Parc de Camopi	1	12 300	0	0 %
PRESTATIONS DE TRAVAUX	3	267 568,74	267 568,74	100 %
Création d'un espace de stockage carburant	1	infructueux		
Réalisation d'une station carburant à Maripa-Soula (lots 1 et 2)	2	267 568,74	267 568,74	100 %
TOTAL	12	1 011 759,47	999 459,47	90 %

ACHATS ET LOGISTIQUE

On relève une diminution des commandes au vu de la crise des Transports qui a frappé le Sud Guyane. Au total, **1 532 bons de commande** ont été établis en 2023,

contre 1 951 en 2022. Cette différence peut s'expliquer par la diminution d'achats de billets d'avion et de réservations d'hébergement, compte tenu de la faillite de la compagnie

Air Guyane, en septembre. Cela a également entraîné une diminution du fret, conjugué également au niveau très bas des fleuves (le transport par pirogue étant impossible). À

titre d'illustration, seuls 12 % des commandes de fret de l'année ont été réalisés après le 1^{er} août, date à partir de laquelle les dessertes aériennes ont commencé à être réduites.

Budget 2023

LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Le budget initial 2023 du Parc amazonien de Guyane a été approuvé par le conseil d'administration (CA) du 17 novembre 2022. Il a été réajusté en cours d'année via **deux budgets rectificatifs** (BR) approuvés respectivement aux CA du 15 mars et du 30 novembre. Le **BR1** a permis un premier ajustement en recettes (contribution de l'OFB, recettes propres et financements fléchés) et en dépenses (ajustement du montant de la masse salariale hors plafond pour le recrutement d'un poste financé dans le cadre de l'ABC de Papaïchton ; actualisation des restes à payer en fonctionnement et investissement ; et prise en compte de nouvelles opérations telles que la station carburant à Maripa-Soula, la construction de la maison du parc de Papaïchton (avenant), l'aménagement des abords du bâtiment Météo France, la signalétique pour l'aménagement et l'accueil dans les nouvelles maisons du PAG.

Le **BR2** a permis un deuxième ajustement en recettes (nouveaux financements DGcopop, DGTM, ARS, Fonds vert, et solde du projet de gragerie avec la Fondation de France), et en dépenses (ajustement du montant de la masse salariale suite aux nouvelles mesures salariales et du nouveau projet financé Terrastories ; révisions d'exécution des services ; et report en 2024 des restes à payer sur les opérations de construction.

L'année aura été marquée par :

- la recomposition et la tenue d'un comité de vie locale ;
- le processus de préparation de l'évaluation finale de la charte ;
- la poursuite du Plan de relance, avec la construction de la maison du parc de Papaïchton et l'aménagement du sentier Amadou ;
- la poursuite des travaux du local de stockage (Maripa-Soula) ;

- l'équipement et l'aménagement de la maison du Parc à Camopi ;
- la poursuite de la lutte contre l'orpaillage illégal, avec l'attribution de nouveaux moyens financiers du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour le soutien de la logistique des missions sur la période 2023-2026 ;
- les missions d'inventaires en site isolé ;
- la reprise des ateliers de transmission ;
- l'avancée du projet Économie circulaire ;
- les premiers Jeux aluku juniors sur Papaïchton ;
- le déploiement d'une nouvelle offre internet prioritairement pour nos bureaux sur le territoire (Saül, Camopi, Taluen) ;
- le partenariat avec l'ARS pour l'attribution d'une subvention qui gonfle l'enveloppe de l'Appel à projets du Parc ;
- ou encore la tenue des instances de dialogue issues des élections générales (CT et FS).

Les principales difficultés rencontrées :

- En fonctionnement, la liquidation d'Air Guyane et le faible niveau d'eau sur les fleuves ne permettant pas les déplacements ou l'acheminement de fret.
- En investissement, des actions fléchées n'ont pu être engagées sur l'exercice, notamment la mission de programmation travaux à Saül, le dépôt de carburant à Saül (marché infructueux), la construction d'un local technique à Taluen et de toilettes à Antecum Pata. Pour les crédits de paiement, il n'y a pas eu autant de décaissement que prévu sur le chantier de la maison du Parc de Papaïchton et sur la station essence de Maripa-Soula (retards de planning). Les crédits de paiement restants sont reprogrammés en 2024.

● RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

En comptabilité générale, les réalisations en dépenses de l'exercice se sont établies à **8 906 907,86 €** et se sont décomposées de la façon suivante :

CHARGES DE PERSONNEL (69 % du budget global de fonctionnement)	6 144 284,91 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (29 % du budget global de fonctionnement)	2 595 461,07 €
dont dotations aux amortissements et aux provisions (interventions, allocations chômage, passifs sociaux) : 456 009,90 €	
CHARGES D'INTERVENTION (2 % du budget global de fonctionnement)	167 161,88 €
TOTAL CHARGES	9 346 301,55 €
Produits (dont opérations d'ordre (477 081,64 €))	9 360 338,28 €
TOTAL PRODUITS	9 360 337,28 €

L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2023 (bénéfice)	453 430,42 €
Capacité d'autofinancement	431 159,68 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2023	- 84 347,87 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2023	2 672 568,23 €
Trésorerie au 31 décembre 2023	2 577 322,17 €
Variation de la trésorerie pendant l'exercice 2023	- 193 230,25 €

Les engagements antérieurs à 2023 et 2022, en fonctionnement, en intervention (soldes de subventions) et en investissement, impactent à terme le fond de roulement et la trésorerie.

○ BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE

Recettes

Le taux d'exécution global en recettes est de **94 %**.

Au final, les réalisations budgétaires de l'exercice en recettes se sont établies à 9 130 344,75 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- recettes globalisées (dont contribution OFB) = 7 928 470,62 €
- recettes fléchées = 1 201 874,13 €

Dépenses

Les réalisations budgétaires en Crédits de paiement (CP) de l'exercice en dépenses se sont établies à **9 513 144,73 €** et se sont décomposées de la façon suivante :

- dépenses de personnel = 6 352 327,28 € dont 438 673,90 € de charges de pensions civiles et 320 744,82 € rattachés aux opérations fléchées ;
- dépenses de fonctionnement = 2 019 344,06 € dont 353 534,68 € rattachés aux opérations fléchées ;
- dépenses d'intervention = 236 827,38 € ;

- dépenses d'investissement = 904 646,01 €, dont 667 224,68 € rattachés aux opérations fléchées.

Soit un taux d'exécution global en dépenses de 87 % (réalisation en personnel = 98 %, en fonctionnement = 89 %, en Intervention = 85 %, et en Investissement = 47 %).

Compte tenu des réalisations en recettes et en dépenses, on constate pour l'exercice 2023 un solde budgétaire déficitaire de - 382 799,98 €.

Répartition des dépenses de fonctionnement

- dépenses de personnel représentent 74 % du budget global de fonctionnement de l'établissement.
- dépenses de fonctionnement représentent 23 % du budget global de fonctionnement de l'établissement.
- dépenses d'intervention représentent 3 % du budget de fonctionnement.

○ BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Investissement

L'investissement courant d'un montant de **237 421,33 €** comprend notamment l'acquisition de :

- matériels roulants et flottants = 70 892,43 €
- matériels informatiques = 21 200,22 €
- matériels techniques et divers = 22 122,02 €

- mobiliers = 12 902,35 €
- installations générales, agencements, aménagements divers = 110 304 31 €
- Mais aussi la réalisation d'infrastructures (maisons du Parc de Maripa-Soula, Camopi et Papaïchton = 667 224,68 €

Répartition des charges de fonctionnement hors personnel

Frais de déplacement, mission et réception	364 392,44 €	13,19 %
Achats non stockés (petit matériel, carburant...)	230 689,03 €	8,35 %
Locations	128 763,05 €	4,66 %
Communication et filmographie	91 385,52 €	3,31 %
Frais postaux et de télécommunication	78 170,79 €	2,83 %
Études et recherches	25 004,00 €	0,91 %
Entretiens, maintenances et réparations	78 662,69 €	2,85 %
Formation du personnel (coût pédagogique)	69 435,60 €	2,51 %
Conseils et assemblées	18 979,64 €	0,69 %
Transport collectif de biens (aérien et pirogues) et de personnes (dont survols LCOI)	354 227,72 €	12,82 %
Assurances	57 004,55 €	2,06 %
Prestations services (dont nettoyage 62 603,45 €, télésurveillance 43 289,12 € et services informatiques 35 099,59 €)	285 943,70 €	10,35 %
Subventions accordées	167 161,88 €	6,05 %
Dotations aux amortissements	438 454,72 €	15,87 %
Dotations aux provisions	17 555,18 €	10,64 %
Autres : sous-traitance, documentation, taxes, annulation titres N-1...	356 792,44 €	12,91 %

Répartition des charges par nature de dépenses

Dépenses de fonctionnement	2 595 461,07 €
Dépenses d'intervention	167 161,88 €
Dépenses de personnel	6 144 284,91 €
Dépenses d'investissement	917 837,55 €
TOTAL	9 824 745,41 €

Communication

VALORISER LE PARC NATIONAL



À LA RENCONTRE DES PUBLICS

Le Pag fait son cinéma

Une année 2023 riche pour la filmographie du Parc amazonien qui a fait le tour de plusieurs festivals et a même reçu un prix au niveau national.

- Le 8 juin, le film *Saül, destination nature*, de Maxime Charronneau, vidéaste pour le Parc, a été primé au **Festival du film Deauville Green awards**, avec un Trophée Or dans la thématique « Préservation de la biodiversité ». C'est la première fois que le Parc remporte un prix dans un festival de films, qui plus est, le premier festival français du film responsable, qui met en lumière les grands enjeux environnementaux.

- Les 13 et 14 octobre, le Parc tenait un stand au **Festival international du film documentaire Amazonie Caraïbes** (Fifac), à Saint-Laurent du Maroni et y présentait un de ses courts-métrages sur les missions d'inventaire en site inexploré, à Gros Saut (lire en p. 65).

- Entre le 2 et le 5 novembre avait lieu le rendez-vous cinématographique de Cayenne, **La Toile des Palmistes**. À cette occasion, *Olivier dessine Saül* a plongé nombre de spectateurs dans une jolie balade au centre de la Guyane (lire en p. 65).



© E. Renard / PAG

- Enfin, le 1^{er} décembre, au **cinéma Eldorado** à Cayenne, quelque 220 spectateurs ont plongé dans les coulisses de la lutte contre l'orpaillage illégal, avec les policiers de l'environnement du Parc amazonien. Le Parc y présentait son mini-documentaire de quinze minutes : *Orpaillage illégal, au*

cœur de la lutte. Certains ont pu voir l'envers du décor de cette lutte sans relâche ; d'autres ont tout simplement découvert l'implication des 15 inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien au sein du large dispositif Harpie. Des échanges passionnés ont suivi la projection du film.



© E. Renard / PAG

Salon du tourisme et des loisirs

Le Parc amazonien a de nouveau répondu présent au Salon du tourisme et des loisirs de Guyane, au Progt de Matoury. Une édition (la 23^e) plus longue (sur quatre jours) et qui recevait pour la première fois des scolaires (le vendredi matin). Les équipes du Parc amazonien étaient très investies. La délégation du Maroni était particulièrement bien représentée. Ses agents ont su, par exemple, mettre en perspective l'histoire qui se cache derrière les cases aluku, ce qui en a passionné plus d'un. Natifs ou nouveaux arrivants, le public était attentif et curieux. Des institutionnels sont aussi passés sur ce beau stand aux couleurs du territoire (Collectivité territoriale de Guyane, comité du tourisme...).

Les vidéos de promotion du Sud Guyane ont également attiré l'attention des passants. Particulièrement la dernière en date à ce moment-là : Papaïchton, capitale du pays boni.

En marge des stands, le directeur-adjoint du Parc a participé à une table ronde sur l'écotourisme. Il a pu revenir sur la dernière publication Renforesap*, dédiée au sujet.

*Programme de coopération régionale, conduit entre 2018 et 2021, qui a rassemblé les gestionnaires des aires protégées des trois Guyane et produit plusieurs synthèses, dont l'écotourisme, la gestion durable des ressources naturelles, la lutte contre l'orpaillage illégal ou la transmission des patrimoines culturels.

Des journées portes ouvertes sur le Haut-Maroni



Les premières journées d'échanges et de restitutions des missions Parc sur le Haut-Maroni se sont déroulées du 24 avril au 4 mai. Les équipes du Parc amazonien au siège et sur la délégation du Maroni se sont massivement mobilisées, à l'image des portes ouvertes qui ont eu lieu sur le siège en 2022, pour balayer un large panel d'activités et projets.

De Elahe à Pidima en passant par Kayode, Taluen et Antecum Pata, 14 agents du Parc amazonien ont échangé avec les habitants, jeunes et moins jeunes, sur les actions du Parc national, en matière de biodiversité, culture, développement... afin de mieux faire comprendre les enjeux de la présence du Parc amazonien dans cet immense territoire. Une vidéo de 4 minutes 30 revient sur ces journées.



À voir
**Restitutions et échanges
sur le Haut-Maroni**
sur la chaîne Youtube
du Parc amazonien

Chez les militaires



© Droits réservés

Le responsable de la communication du Parc amazonien a passé un moment avec les Forces armées de Guyane (Fag), à l'occasion de leur Journée des nouveaux arrivants. Une manifestation qui s'est tenue au Quartier de La Madeleine, le site du 9^e Rima.

Aux côtés d'une dizaine d'autres organisations, le Parc national y avait son stand pour se présenter aux militaires fraîchement arrivés en Guyane et renseigner les anciens, au travers de supports papier, courts-métrages et diapositives.

Intervention au lycée agricole de Matiti

La sensibilisation à l'environnement concerne particulièrement les scolaires et étudiants. Des agents du Parc ont eu l'opportunité, en octobre, de présenter le Parc amazonien de Guyane, ses missions et son territoire aux premières années du BTS GPN (Gestion et protection de la nature) du lycée agricole de Matiti. Des élèves qui, pour une part d'entre eux, seront amenés à travailler dans des structures de gestion d'espaces naturels protégés. Etienne Plaine, habitant de Saül, ancien service civique et stagiaire au Parc amazonien, lui-même étudiant en seconde année, est également intervenu. Il souhaitait notamment sensibiliser les nouveaux arrivants en Guyane qui ont parfois de « *mauvais réflexes vis-à-vis de la faune locale* ».

Plusieurs courts-métrages sur le sujet des coutumes et bonnes pratiques ont été diffusés. Ils ont été suivis d'un échange.

ACCUEIL DE VISITEURS VENUS DE NORVÈGE



Régulièrement, le Parc amazonien accueille des personnalités étrangères, partenaires de l'établissement public, d'autres établissements...

Une équipe du lycée agricole Skjetlein videregående skole de Norvège, a ainsi été reçue au siège du Parc en juillet. Leur séjour, initialement programmé à Saül, a été remanié suite à l'arrêt du transport aérien. Le groupe a pu découvrir le territoire du Parc amazonien mais dans nos locaux de Rémire-Montjoly à travers des films et des explications des agents sur place. Stefan Preisig, proviseur adjoint et coordonnateur du voyage, a promis de revenir avec son équipe pour découvrir les terres agricoles saüliennes, sujet qui les intéressait en premier lieu.

RETOMBÉES PRESSE

L'actualité du Parc a été relayée dans les médias locaux et nationaux, tout au long de l'année. Certains se sont également intéressés à la découverte de communes concernées par le parc national.

Médias régionaux

► **Le Docteur Pignoux en une du De Ware Tijd.** Suite à son intervention à l'Assemblée nationale du Suriname fin mars (lire en p. 81), le docteur Rémy Pignoux, membre du Conseil scientifique du Parc amazonien, exerçant sur le Maroni, a répondu aux questions des journalistes de l'un des grands quotidiens surinamais, *De Ware Tijd*.

Au cœur de l'article : l'intoxication des populations au mercure, conséquence directe de l'orpaillage illégal des deux côtés des rives du Maroni.

Médias nationaux



► **Saül, star guyanaise, sur RFI.** La petite commune nichée au cœur de la Guyane attire chaque année son lot de reporters. Ainsi, une journaliste de Radio France internationale s'est arrêtée sur Saül pour parler d'écotourisme et du chemin choisi par la commune vers une économie verte plutôt que jaune.

► **Une écoute immersive avec « Si loin, si proche ».** Entre avril et mai 2023 étaient diffusés des épisodes consacrés au Parc amazonien dans cette émission de la radio RFI. Les deux premiers épisodes de ce voyage à Saül étaient produits avec RFI Labo en *Dolby Atmos* (technologie hybride de reproduction du son *surround*), pour une écoute immersive au casque. Cette série s'inscrit dans une programmation sur les parcs nationaux français.

► **Le Parc amazonien de Guyane vu depuis l'espace.** Sur France 2, on a pu voir *Objectif France* : un documentaire réalisé par Thomas Pesquet depuis la Station spatiale internationale (ISS). De ses missions là-haut, Thomas Pesquet est revenu avec 245 000 clichés et un regard changé sur le monde. Entouré d'experts, l'astronaute a voulu alerter les Français sur la menace climatique. Au travers de ses photos, il porte un regard contemplatif sur le Parc amazonien qu'il évoque comme encore préservé de l'urbanisation à outrance.



► **Portrait d'un agent du Parc dans « Tous frères ».** Ce magazine, qui paraît le dimanche sur France 2, a diffusé en mai un portrait d'un technicien écologie du Parc amazonien, Arnaud Jahn Oyac, travaillant sur Camopi.

► **Indiens de Guyane, entre deux rives,** tourné en partie à Camopi a également été diffusé la même matinée sur la chaîne.

► **Murmures de la forêt de Trois-Sauts.** Marc Namblard est un chasseur de sons, il est l'acteur principal du documentaire réalisé par Luc Marescot et produit par Ségolène Dujardin, *Amazonie : les murmures de la forêt*. Ce passionné a tendu son micro en Guyane en 2022, d'abord sur la réserve naturelle des Nouragues puis à Trois-Sauts, avec la communauté wayäpi, dans le périmètre du Parc national. Il y a écouté les chants sifflés, durant une activité de chasse avec un agent du Parc, Yves Kouyouli. Un documentaire fascinant à écouter au casque, pour entendre la beauté surgir du silence. Il était diffusé sur Arte.



► **Le Maroni qui suffoque sur Outre-mer, grandeur Nature.** L'état alarmant du Maroni a continué de faire parler de lui en 2023. Et le e-magazine *Outre-mer, grandeur nature* s'est lui aussi penché sur la mort lente de ce fleuve, du fait des activités liées à l'orpaillage. Le magazine est revenu

sur le cri d'alarme lancé par le conseil scientifique (CS) du Parc amazonien fin 2022. C'est Pierre-Yves Le Bail, président du CS, qui leur a accordé un entretien.

► **Saül parmi les plus beaux treks d'Outre-mer.** Après avoir parcouru les parcs nationaux et les Outre-mer, l'équipe de « Les plus beaux treks d'Outre-mer » a fini son parcours sur les sentiers de Guyane. Et comme d'habitude, Saül est incontournable. Le réalisateur avait été accompagné sur les sentiers par des agents du Parc amazonien. Un reportage de 52 minutes diffusé sur le replay de France télévisions jusqu'au 4 octobre 2024.



► **Fin de parcours à Maripa-Soula pour la Première ministre.** La visite d'Elizabeth Borne à Maripa-Soula pour le réveillon du jour de l'AN n'est pas passée inaperçue. Suivie par la presse nationale et locale, elle s'est rendue auprès des forces de l'ordre en mission de lutte contre l'orpaillage illégal le soir du 31 décembre et elle a effectué un passage éclair à Taluen, sur le Haut-Maroni, où elle a rencontré des agents et le directeur du Parc amazonien. Une image qui a fait le tour des médias nationaux alors que toute la presse parlait déjà d'un remaniement ministériel.

Médias locaux

► **Un orpailleur de Papaïchton épinglé par la justice.** Vu sur le site de Guyane La 1^{ère} : un opérateur minier légal de Papaïchton franchit la ligne rouge et se retrouve dans l'illégalité. Il a été poursuivi en justice tandis que GNE (Guyane nature environnement), l'ONF et le Parc amazonien s'étaient constitués partie civile. Il a été condamné et l'affaire a été relayée par *France-Guyane* le 29 janvier.

► **Le directeur du Parc amazonien en couverture de Mo News.** La rédaction de l'hebdomadaire *Mo News* a mis en exergue dans son numéro de la première semaine de février une liste de 100 personnalités, connues ou moins connues qui font la Guyane. Parmi elles, on retrouve le directeur du Parc amazonien.

► **Le président du conseil scientifique du Parc sur Radio Péyi.** La situation alarmante du fleuve Maroni, détruit par l'orpaillage, a été aussi traitée dans une interview de vingt-deux minutes sur les ondes de Radio Péyi. Pierre-Yves Le Bail a pu approfondir le sujet dans *L'invité du 7h*, en début d'année.

► **Zoom sur l'observation du kwata par drone.** Dans sa chronique « Zoom Science » diffusée les mercredis à 7h30, Radio Péyi a mis le focus sur le projet d'étude d'observation des singes atèles par drone thermique, porté par le Parc amazonien. La chargée de mission Faune du Parc a livré toutes les informations au chroniqueur pour la préparation de cet épisode, que l'on peut réécouter sur la chaîne Youtube de Radio Péyi.



► **La gastronomie durable boni à l'honneur.** Le site web de Guyane La 1^{ère} est revenu, en images, sur les journées de la gastronomie durable de Papaïchton et à Maripa-Soula, le 18 juin.

► **« Saül se meurt ! ».** Le collectif Sauvons Saül a lancé un cri d'alarme et une pétition pour dénoncer la dégradation de la desserte aérienne vers la petite commune, porte d'entrée du Parc amazonien. Depuis plus d'un an, les vols entre Saül et le littoral n'ont cessé de diminuer, menaçant de disparition le secteur touristique, principale source d'activités économiques de la commune. *France-Guyane* s'est fait le relais du collectif dans ses pages.



► **On parle crise des transports sur Radio Péyi.** Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien, est intervenu sur les ondes de Radio Péyi, le 3 novembre dans *L'invité du 7 heures*. Il a été interviewé sur la question de l'arrêt de la compagnie aérienne Air Guyane, de la sécheresse sur le Maroni et des conséquences engendrées sur les activités du Parc national.

► **Les Jeux aluku juniors ne passent pas inaperçus.** Sur les médias locaux et sur le net, l'information sur la première édition de ces jeux a été largement reprise. Une première édition chez les scolaires réussie et qui annonce une première édition chez les adultes pour juillet 2024. *France-Guyane* et des médias numériques s'en sont fait l'écho.

► **Sur le plateau de Makandi Ouest.** Le responsable développement du Parc sur Maripa-Soula a porté la voix de l'établissement à la télévision pendant plus de vingt minutes face aux animateurs de *Guyane La 1^{ère}*, en mai, dans l'émission *Makandi Ouest*. Une émission réalisée en direct pour la première fois à Maripa-Soula, dans le cadre du Mapa Buku Festi. La thématique du jour : le développement économique sur le Lawa.

► **Lumière sur Camopi.** Suite à la fête de Camopi, en août 2023, une journaliste de *Guyane La 1^{ère}* a réalisé une série de sujets sur la vie dans la commune. Dans un de ces reportages, il était question de transmission de la tradition wayäpi, avec l'association

Yapukuluwa, portée par Jérémie Mata, également agent du Parc.



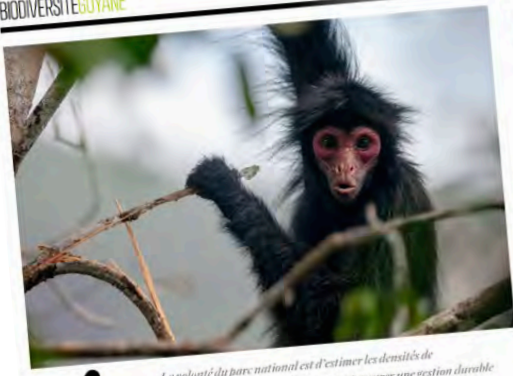
► **L'orpaillage illégal, un facteur criminel majeur en Guyane.** Le 12 septembre, *Guyane La 1^{ère}* (JT soir) revenait sur vingt-cinq ans d'activités d'orpaillage illégal en Guyane avec des impacts majeurs sur l'environnement mais aussi sur les populations. Un reportage où l'on retrouve les témoignages du maire de Camopi, du procureur général et du directeur du Parc national.

► **Tournée médiatique pour parler de la police de l'environnement.** Dans le cadre de la promotion de la projection du film *Orpaillage illégal : au cœur de la lutte*, le directeur du Parc était l'Invi-thé-café de la radio *Guyane La 1^{ère}* le 29 novembre. Dans la même journée, les policiers de l'environnement du Parc étaient sur le plateau de l'émission télé *Makandi*. Un peu plus tôt dans la semaine, le responsable police se retrouvait dans *L'invité du 7 heures* de Radio Péyi. Dans son édition du 27 novembre, le quotidien en ligne *France-Guyane* publiait un article pour présenter le film et la projection.

► **L'ABC de Saül récompensé.** Le 14 décembre, sur son site, *France-Guyane* est revenu sur le prix spécial remis par l'OFB à l'équipe de l'ABC de Saül, dont des agents du Parc amazonien et de la mairie de Saül (lire en p. 24).

► **Le Marché artisanal de Maripa-Soula (Mam) en images.** Dans leurs éditions du 12 décembre, *France-Guyane* et *Mo News* ont fait la part belle au Mam (lire en p. 43) avec des clichés des agents du Parc.





La volonté du parc national est d'estimer les densités de population de l'espèce au fil du temps et assurer une gestion durable des pratiques de chasse sur le territoire.



Différents acteurs du Parc national de Guyane sont impliqués dans la gestion de la forêt tropicale.

évaluation des espèces est un enjeu majeur pour le Parc national de Guyane. Cette évaluation est réalisée par le Parc national de Guyane en collaboration avec le Centre de Recherche pour l'Écologie et l'Évolution (CReE) de l'Université de Guyane. Le CReE est un laboratoire de recherche qui étudie la biodiversité et l'évolution des espèces. Le Parc national de Guyane a financé une mission de terrain en 2022 pour évaluer la population de singes atèles (Alouatta palliata) dans le Parc national de Guyane. Cette mission a été menée par un groupe de chercheurs du CReE et du Parc national de Guyane. Les chercheurs ont utilisé des méthodes de recensement par transect pour estimer la densité de la population de singes atèles. Les résultats de cette mission ont permis de mieux connaître la population de singes atèles dans le Parc national de Guyane. Cette information est essentielle pour la gestion durable de l'espèce et pour la protection de son habitat.

Libellules des arnaques
 Les libellules des arnaques (Zygoptera) sont des insectes aquatiques qui jouent un rôle important dans l'écosystème. Elles sont présentes dans les zones humides et les cours d'eau. Le Parc national de Guyane a financé une mission de terrain pour évaluer la population de libellules des arnaques. Cette mission a été menée par un groupe de chercheurs du Parc national de Guyane et de l'Université de Guyane. Les chercheurs ont utilisé des méthodes de recensement par transect pour estimer la densité de la population de libellules des arnaques. Les résultats de cette mission ont permis de mieux connaître la population de libellules des arnaques dans le Parc national de Guyane. Cette information est essentielle pour la gestion durable de l'espèce et pour la protection de son habitat.

FILMOGRAPHIE

Plusieurs courts-métrages mettant en lumière le beau Sud Guyane ou les actions du Parc national ont été produits et publiés en 2023. Retrouvez-les sur la chaîne Youtube du Parc amazonien de Guyane :



- ▶ Vœux 2023 du Parc amazonien de Guyane
- ▶ Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) à Papaïchton

- ▶ Papaïchton, capitale du pays boni
- ▶ Saül kontré, sur la trace des étoiles (teaser 1^{re} édition)
- ▶ Saül kontré, à la rencontre des astres (reportage)
- ▶ Saül kontré : photographie céleste et scorpions de nuit
- ▶ Olivier Copin dessine Saül
- ▶ Mission Gros Saut : #1 Grande faune (comptage Ika)
- ▶ Mission Gros Saut : #2 Poissons
- ▶ Mission Gros Saut : #3 Scorpions
- ▶ Mission Gros Saut : #4 Grenouilles et serpents
- ▶ Mission Gros Saut : #5 Oiseaux et chauves-souris
- ▶ Mission Gros Saut : #6 Botanique
- ▶ Le Parc amazonien investi dans la lutte contre l'orpillage illégal
- ▶ Présentation de la coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Sud Guyane
- ▶ Journée de la gastronomie durable de Papaïchton (juin 2023)
- ▶ Journée de la gastronomie durable de Maripa-Soula (juin 2023)
- ▶ Restitution et échanges sur le Haut-Maroni
- ▶ Les Teko Makan à Kayode
- ▶ Préparation de l'évaluation de la charte à Camopi
- ▶ Le kit vaisselle réutilisable arrive à Camopi
- ▶ Les singes atèles vus du ciel
- ▶ Orpillage illégal, au cœur de la lutte
- ▶ Le Comité de vie locale (CVL) du Sud Guyane reconstitué
- ▶ Un Nouvel An bestial dans le Sud Guyane ! (Vœux 2024)

PUBLICATIONS

La biodiversité à l'honneur
 Le Pag a également enrichi sa collection dédiée à la biodiversité et la culture du Sud Guyane, *Guianensis* (lire en p. 63). Et il a continué par ailleurs, de soutenir l'édition d'ouvrages mettant en lumière les patrimoines naturels de la région (lire en p. 64).

Le rapport d'activité 2022
 Comme à chaque début d'année, le Parc amazonien de Guyane rend compte de ses activités de l'année précédente. Ce même rapport, recouvrant les faits marquants de 2022 était publié début 2023.

PARTENARIAT AVEC LES MÉDIAS

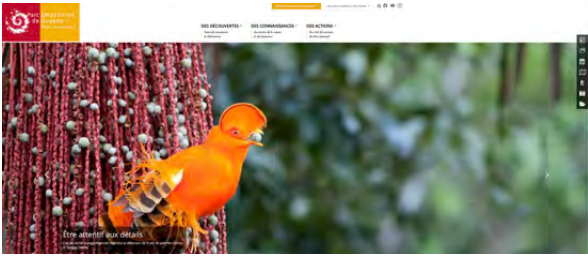
Boukan. Le Parc amazonien a continué cette année son partenariat avec le magazine dédié aux Outre-mer, édité par l'atelier Aymara. Dans son 13^e numéro, de septembre 2023, le Courrier ultramarin consacrait une double page à l'étude du singe atèle ou kwata, à l'aide d'un drone thermique (lire en p. 18).

France-Guyane. Notre collaboration avec le quotidien en ligne s'est poursuivie durant l'année. Plusieurs articles concernant le Parc amazonien ont été publiés sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux.



© T. Stoecklé / PAG

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

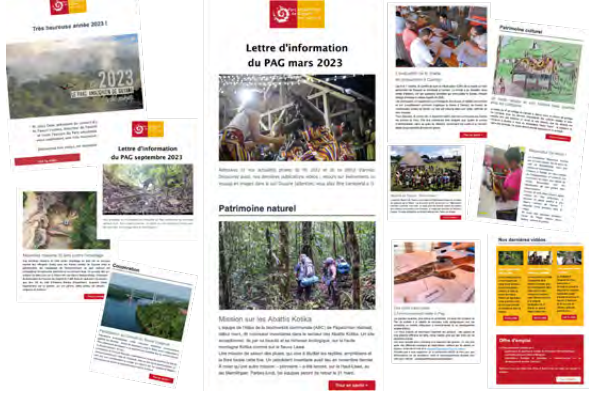


Site internet

Le site internet (www.parc-amazonien-guyane.fr) du Parc amazonien regroupe l'essentiel des informations pour séjourner dans les communes concernées par le Parc et profiter de ses milieux naturels et patrimoines culturels et relaie les principales actions du parc national, tout au long de l'année. Entre janvier et décembre, c'est une trentaine d'articles qui ont ainsi été mis en ligne. Ils alimentent également une newsletter envoyée tous les deux mois aux 2 500 personnes qui y sont abonnées.

Réseaux sociaux

Facebook, Instagram, Youtube et maintenant LinkedIn sont les quatre réseaux sociaux privilégiés par le Parc amazonien. Le nombre d'abonnés à sa page Facebook est de 12 250 en fin d'année 2023. Sur Instagram, le Parc amazonien compte quelque 4 345 abonnés. Sur Youtube, plus de 1 018 abonnés. Nous sommes suivis par un public plutôt jeune adulte (25-45 ans) et plutôt féminin (55 %). Un public qui se situe d'abord en Guyane (Cayenne et Rémire-Montjoly en tête), puis Paris, la Martinique,



Saint-Laurent, Kourou et aussi Paramaribo au Suriname. En plus de la page Facebook du Parc amazonien, deux pages sont dédiées spécifiquement aux Atlas de la biodiversité communale de Saül et de Papaïchton.

Koni, la bibliothèque numérique du Parc amazonien

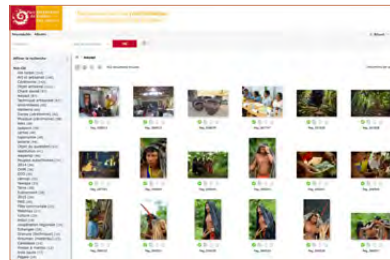
Référencer, c'est aussi capitaliser nos connaissances et les rendre accessibles plus facilement. Sur Koni (« connaissance » en aluku tongo), on retrouve des publications scientifiques, des livres, ainsi que les nombreux rapports produits depuis des années. Ils se devaient d'être réunis sur une plateforme, référencés et de ce fait plus accessibles. En 2023, près de 25 000 connexions ont été recensées sur le site, un chiffre qui a doublé par rapport à l'année précédente.

PHOTOTHÈQUE

Ajaris met à disposition un large panel d'images

La photothèque du Parc amazonien, Ajaris, est mise à jour au fil de l'année et compte plus de 11 400 photos, à ce jour. L'établissement met régulièrement à disposition des photos pour ses partenaires (institutions, espaces d'aires protégées,

universités, médias, établissements scolaires, associations, etc.). Six contrats de mises à disposition d'images ont ainsi été signés en 2023, généralement pour une durée d'un an. Des particuliers peuvent également faire des demandes.



COMMUNICATION INTERNE



Leko
Le journal interne du Parc amazonien de Guyane retrace tous les deux mois, les activités de l'établissement public de Taluen à Camopi, en passant par Rémire-Montjoly, Saül et Papaïchton ou Maripa-Soula. Un outil d'informations de cohésion interne pour les agents.
En 2023, six Leko ont été publiés et diffusés, par voie électronique, aux agents du Parc amazonien (actuels ou anciens) ainsi qu'à ses instances de gouvernance.

rendez-vous autour de la culture générale du Parc amazonien, afin que tous les agents puissent mieux connaître leurs missions mutuelles, les façons de travailler mais aussi les cultures et la biodiversité partagée. L'objectif est de pouvoir faire du lien entre chacun et de favoriser les échanges interdisciplinaires. Comment ça se déroule ? Une fois par mois, un agent prépare une présentation de quinze minutes sur un sujet donné, qu'il partage aux collègues en présentiel et à distance. Cette présentation est enregistrée et reste disponible sur notre espace numérique commun.

Culture PAG

Un nouveau rendez-vous interne et un nouveau challenge pour les équipes du Parc amazonien en termes d'information, de communication et de diffusion. Le premier « Culture PAG » a été lancé à la rentrée de septembre 2023. Il s'agit d'un

échange de quarante-cinq minutes suit la présentation. Plusieurs sujets ont déjà été présentés par nos agents (par exemple, les compétences en matière de déchets ou qui sont les Businenge ?)



Bilan INTERPARCS

GOVERNANCE ET REPRESENTATION DU COLLECTIF

Le Parc amazonien de Guyane s'est pleinement investi dans le collectif des Parcs nationaux de France qui regroupe les onze parcs nationaux français.

Deux grands rassemblements

La direction du Parc amazonien a participé aux séminaires biannuels en avril au Parc national de Port-Cros et en octobre au Parc national de forêts (photo ci-contre), en présence de représentants de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT). Ce dernier séminaire a notamment permis une rencontre avec Célia De Lavergne, directrice de l'eau et de la biodiversité au MTECT.

Jules Deie à la conférence des présidents des Parcs nationaux

Le collectif est également organisé autour des présidents des conseils d'administration de chacun des onze établissements publics (photo ci-dessous) auquel participe Jules Deie, président du conseil d'administration du Parc amazonien.

Rozenn Hars, présidente de celui de la Vanoise préside depuis avril 2022 la Conférence des présidents qui s'est réunie en présentiel en avril dernier à Porquerolles. Une délégation de la Conférence des présidents a aussi été reçue par l'ex-secrétaire d'État en charge de l'Écologie, Bérangère Couillard, le 26 juin 2023, afin d'échanger sur les missions des Parcs nationaux et les défis auxquels les établissements font face.

Les enjeux du Sud Guyane défendus au national

Le collectif assure également le portage du positionnement des Parcs dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) adoptée le 27 novembre dernier. En 2023, représentés par la déléguée des Parcs nationaux, Blandine Descamps-Julien,



au sein du Comité national biodiversité, les Parcs nationaux y ont fait valoir leurs spécificités et ont veillé à ce que leurs enjeux y soient bien inscrits.

En 2024, le Parc amazonien poursuivra son engagement aux objectifs de la SNB et à sa déclinaison sur le territoire en lien avec la planification écologique coordonnée par le MTECT et la Collectivité territoriale de Guyane.

La dotation des Parcs nationaux réévaluée

En novembre 2023, le collectif a été auditionné par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat. Les éléments de discussion ont été intégrés dans le rapport sur le projet de loi de finances 2024, mettant en exergue les moyens nécessaires à la réalisation des missions régaliennes des Parcs nationaux. Après un dialogue budgétaire avec la Direction de l'eau et de la biodiversité du MTECT, les Parcs nationaux se félicitent de la réévaluation de leur dotation totale

de plus 3,8 millions d'euros ainsi que l'augmentation du plafond d'emploi des deux derniers Parcs créés.

LE COLLECTIF EN BREF



◆ 11 parcs nationaux représentés chacun par un établissement public

◆ Un collège de direction composé de chaque directeur(rice) d'établissement et directeur(rice) adjoint(e)

◆ Une présidence tournante, renouvelée tous les six mois

◆ Une convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité (OFB)

◆ Une quinzaine de groupes de travail inter-parcs thématiques, animés pour la plupart par l'OFB

◆ Une conférence des présidents, composée de l'ensemble des présidents des conseils d'administration

◆ Une Commission scientifique (CSPN), composée de l'ensemble des présidents des conseils scientifiques des Parcs



○ ACTIONS COLLECTIVES INTERPARCS

Des groupes de travail interparcs pour répondre aux enjeux de demain

L'action collective des Parcs nationaux se concrétise notamment au sein des groupes de travail interparcs animés pour la plupart par l'OFB (l'Office français de la biodiversité).

Ces groupes permettent d'échanger sur des thématiques transversales comme l'agriculture, l'éducation à l'environnement et au développement durable (photo ci-contre), le tourisme, la police ; et également de porter une réflexion sur les politiques des établissements via le groupe réunissant les secrétaires généraux.



© Droits réservés

Des synergies scientifiques pour appréhender les enjeux globaux

L'apport des Parcs nationaux pour la science est un des axes importants des dynamiques interparcs. Les échanges entre les services de connaissance scientifique, les programmes de recherche mobilisant plusieurs Parcs nationaux et la Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN) permettent la mise en

cohérence des stratégies scientifiques. Pierre-Yves Le Bail, président du conseil scientifique a participé aux deux séances plénières à l'OFB puis au Parc national des Pyrénées (photo ci-dessous : visite de terrain), et a ainsi pu collaborer avec les présidents des autres conseils scientifiques. Ces échanges entre les membres des conseils scientifiques permettent de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour éclairer au mieux les décisions de chacun.



© N. Cayla / RNV



1963-2023 : 60 ANS DE PROTECTION FORTE

Créé en 1963, le modèle français de Parc national a maintenant soixante ans de savoir-faire. Le plus ancien des établissements, le Parc national de la Vanoise, a célébré ses 60 ans le 6 juillet à Pralognan-la-Vanoise (photo), avec l'ensemble des partenaires locaux et nationaux et le Parc national de Port-Cros a célébré son sixantième anniversaire à Hyères le 14 décembre en y associant de grands témoins.

Le collectif des Parcs nationaux s'est associé à ces anniversaires célébrant le modèle du parc national français. Soixante ans d'existence, ce sont des années d'observation de la nature, d'actions en faveur de la faune et de la flore, de sensibilisation aux enjeux de préservation et d'accueil du public, de concertation avec les acteurs locaux... les Parcs nationaux ont acquis un recul et une expertise qui leur permettent de faire face aux enjeux et pressions et d'innover pour préparer l'avenir. Les plus jeunes Parcs peuvent donc s'appuyer sur la force du collectif et un modèle de gestion des espaces naturels solide.



© Parc national de la Vanoise

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Ont contribué aux activités du Parc amazonien en 2023 :

ALIWAUPU Agnès	DELVAUX Hélène	MARQUES FERRI Cristina
ALOIKE Kupi	DEMAILLY Marie-Claude	MARTIN Michel
ALOUNAWALE Christelle	EBER Arnould	MATA Jérémie
ALOUNAWALE Pierre	EDA Steven	MATHOULIN Gaëtan
AMAYOTA Steve	EREPMOC Line-Rose	MILLIET-TREBOUX Pauline
ANABI Lucien	EWAHO Françoise	MISO Jean-Michel
ANAIMAN Tapinkili	EWAHO Kawina	MISO Sylvianne
ANSELIN Arnaud	FAYET Rosane	MOLARD Florian
AHR Matthieu	FELIX Karine	MONPERA Bertrand
ARDOUIN Pascal	GARCIA MARTINEZ Elizabeth	MONTOUTE Jean-Maurice
ASAUKILI Aseu	GINEAU Gwénael	MUKHERJEE Dipali
ASAUKILI Sokowe	GIRARDOT Thierry	NADOLSKI Claire
ASSAKIA Pascal	GITTENS Nathalie	NANGWA KWETCHOU Angel's
AUFFRET Emeric	GUINOBERT Olivia	NG KON TIA Viviane
AYANGMA Sarah	HALAM Basile	PALANY Romane
ATAUWOMADI Yatalema	HASSAINE-TESTON Chanèse	PANAPUY Jammes
BAGADI Daniel	HISTE Diane	PAWEY Bertrand
BAGADI François	IANEZ Sandra	PINSON Dondaine
BAKAMAN Fernand	JACOBIE Micky	PLAINE Stéphane
BELLO Alice	JACQUELIN Marion	PLAINE Etienne
BELON Pierre-Olivier	JAFFRELOT Géraldine	REINWALT Lucie
BENA Lucien	JAHN-OYAC Arnaud	RENARD Emmanuelle
BENA Lucheno	JEAN-BAPTISTE Gérard	RENAUD Steeve
BENDAYO Vincent	JEAN-BAPTISTE Tony	RIVES Fanny
BENOIT Cédric	JENGE August	ROGER Jean-Michel
BENTH Juliette	JOUBERT Pierre	SAEFA Guestany
BLONDEL Anthony	JUNG FOURQUEZ Paonie	SALIOU Yann
BONANA Chelsy	KOUPI Sébastien	SANT Sébastien
BORG Caroline	KOUYOU LI Clair	SCELLIER-MATHOULIN Stéphanie
BRACONNIER Olivia	KOUYOU LI Yves	SOUENA Félix
BRISSE Arthur	KULIAMAN Adef	TALOEKAIDOE Félix
BUZARÉ Diana	LASSOUKA Luc	THONNEL Audrey
CAMBOU Julien	LATREILLE DE LAVARDE Jean-Baptiste	TINGO Cindy
CAREME Claudy	LE BAIL Pierre-Yves (Pt. CS)	TOLINGA Hervé
CHAMORRO-CALVACHE Marcela	LECURIEUX-LAFFERRONNAY Louise	TONNELIER Tomoya
CHARRONNEAU Maxime	LEMAITRE-ANQUETIL Françoise	TRAN-TU-YEN Francine
CIVETTE Jean-Charles	LERMYTE Clément	VARDON Pascal
COGNAT Lanaky	LE TIEC Arnaud	VILAGE Lycia
CORDIER Morgann'	LONGIN Guillaume	VILLENEUVE Guillaume
DEFRA NOUX Stéphane	LOUISY Floriane	WROBEL Thomas
DEIE Jules (Pt. CA)	LUTTRINGER Lynn	
DEYE Raymond	MARECHAL Clarisse	

Directeur de la publication

Pascal Vardon

Coordination éditoriale et mise en page

Rosane Fayet

ISSN : 2118 - 2086

Conception : service communication du Parc amazonien de Guyane

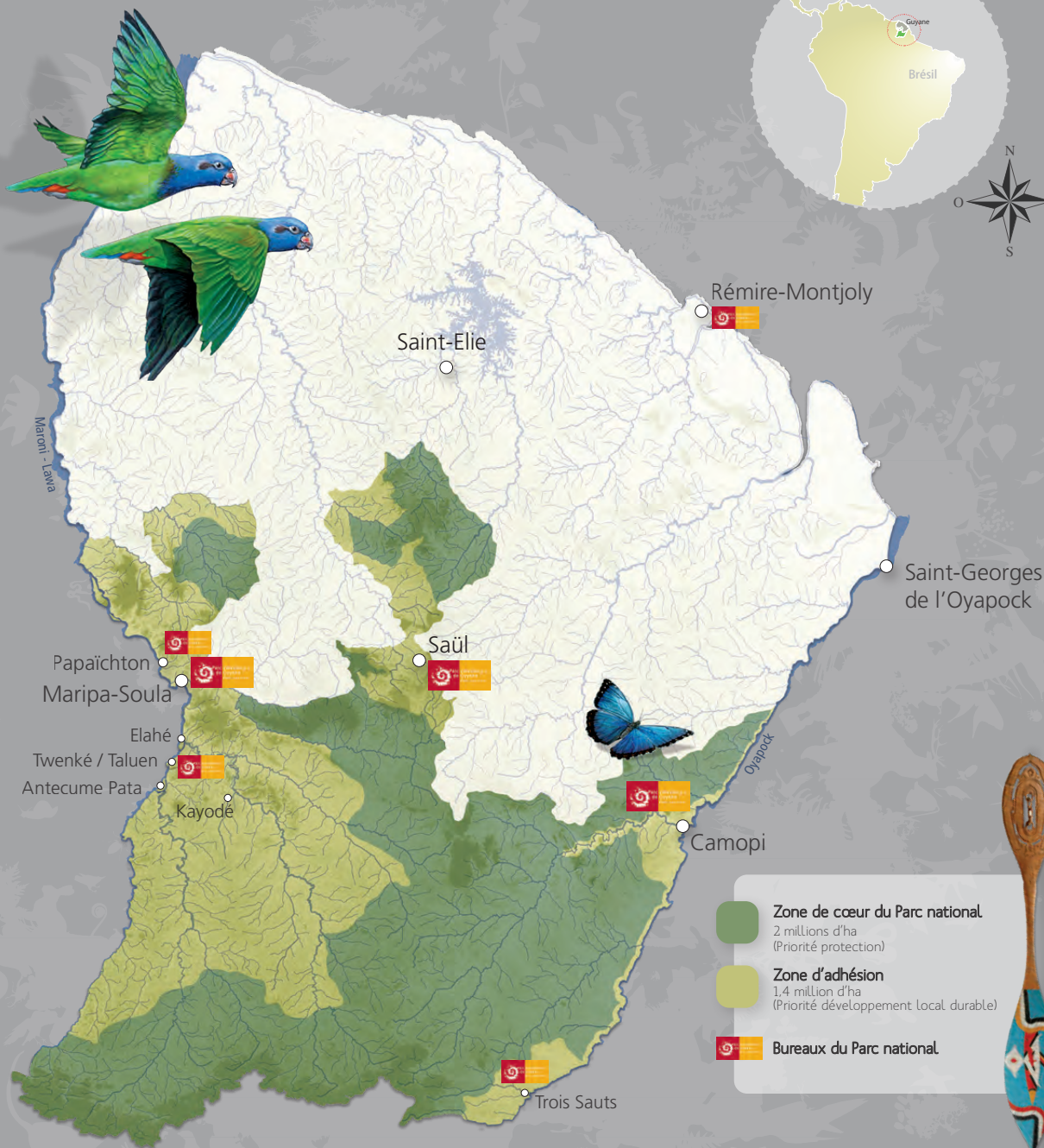





Parc amazonien
de Guyane
Parc national

Les territoires du parc national

zonage

www.parc-amazonien-guyane.fr



-  **Zone de cœur du Parc national**
2 millions d'ha
(Priorité protection)
-  **Zone d'adhésion**
1,4 million d'ha
(Priorité développement local durable)
-  **Bureaux du Parc national**

Suivez-nous !



Siège
1 rue de La Canne à sucre
97354 Rémire-Montjoly
tel : 05 94 29 12 52
fax : 05 94 29 26 58
infos@guyane-parcnational.fr
www.parc-amazonien-guyane.fr

**Délégation territoriale
du Maroni**
Cité Djakata - Maison Tobbie
97370 Maripa-Soula
tel : 05 94 37 10 07
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale
du Centre**
Le Bourg
97314 Saül
tel : 06 94 16 81 48
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale
de l'Oyapock**
Le Bourg
97330 Camopi
tel : 06 94 24 86 54
infos@guyane-parcnational.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE